

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

UN PREMIER PORTRAIT DE LA SUBORDONNÉE RELATIVE  
EN LANGUE DES SIGNES QUÉBÉCOISE (LSQ)

MÉMOIRE

PRÉSENTÉ

COMME EXIGENCE PARTIELLE

À LA MAITRISE EN LINGUISTIQUE

PAR

SARAH LAFRENIÈRE

MARS 2023

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL  
Service des bibliothèques

Avertissement

La diffusion de ce mémoire se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire *Autorisation de reproduire et de diffuser un travail de recherche de cycles supérieurs* (SDU-522 – Rév.04-2020). Cette autorisation stipule que «conformément à l'article 11 du Règlement no 8 des études de cycles supérieurs, [l'auteur] concède à l'Université du Québec à Montréal une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de [son] travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, [l'auteur] autorise l'Université du Québec à Montréal à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de [son] travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de [la] part [de l'auteur] à [ses] droits moraux ni à [ses] droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, [l'auteur] conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont [il] possède un exemplaire.»

## REMERCIEMENTS

J'arrive au terme de ces deux années de maîtrise avec un peu de broue dans l'toupette (moi qui n'ai même pas de toupette!) et me demandant ce que je vais devenir, maintenant, sans ces 154 pages pour accompagner chacune de mes journées, mais somme toute heureuse du travail accompli. Mon cheminement n'aurait jamais été aussi enrichissant sans la disponibilité, l'encadrement rigoureux et la rétroaction toujours pertinente de ma directrice, Anne-Marie Parisot. Merci d'avoir partagé avec moi tes nombreuses connaissances sur la LSQ et d'avoir su pousser mes réflexions toujours plus loin ; tu m'as amenée à déposer un mémoire dont je suis fière, et j'espère avoir la chance de travailler avec toi de nouveau. Merci également à Laurence, Daz et Amélie pour vos disponibilités, vos yeux d'expert·e·s et vos encouragements qui m'ont donné le petit coup de pouce nécessaire pour continuer quand j'étais bloquée devant mes données.

Un merci tout spécial aux membres de la communauté sourde de Lanaudière, qui m'ont accueillie à bras ouverts il y a déjà cinq ans et qui m'ont initiée à ce formidable univers qu'est celui de la LSQ. Grâce à vous, j'ai découvert un milieu de travail, d'études et de vie très riche et fascinant.

Merci à mon Guims, qui a été le premier à voir en moi un potentiel en recherche malgré mon parcours atypique, et qui m'a toujours encouragée à donner le meilleur de moi-même. Toutes ces fois où tu as piqué mon orgueil avec ta rétroaction en « caps lock » surlignée en jaune dans mes documents de travail m'ont poussée à me dépasser et à me rendre plus loin que je ne l'aurais imaginé (et désolée pour toutes ces fois où j'ai bougonné au lieu de t'en remercier). Merci aussi à mes ami·e·s et à ma famille en or pour votre présence aimante et fort divertissante dans les périodes de creux qui ont ponctué ce mémoire, que vous ne lirez d'ailleurs probablement jamais, à défaut d'en avoir tant entendu parler.

Je remercie également chaleureusement les compositeur·rice·s de musique funk et de psytrance, qui m'ont été particulièrement fidèles tout au long de ma rédaction.

Enfin, merci au Conseil de recherche en sciences humaines (CRSH) et au Fonds de recherche du Québec – Société et culture (FRQSC) d'avoir financé ce travail de recherche sur la LSQ.

## TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS.....	ii
TABLE DES MATIÈRES.....	iii
LISTE DES FIGURES.....	vi
LISTE DES TABLEAUX.....	vii
LISTE DES SIGLES.....	ix
RÉSUMÉ.....	x
INTRODUCTION.....	1
CHAPITRE 1 LE PROBLÈME DE LA SUBORDINATION DANS LES LANGUES DES SIGNES.....	3
1.1 La subordination.....	3
1.2 Identification de l'unité propositionnelle dans une langues des signes.....	7
1.3 Les choix méthodologiques des études antérieures.....	10
1.4 Objectif et questions de recherche.....	11
CHAPITRE 2 LA SUBORDONNÉE : DÉFINITION ET CRITÈRES.....	13
2.1 Enchâssement et accessibilité dans la définition de la subordination.....	13
2.2 La subordination relative.....	17
2.2.1 Caractéristiques sémantiques de la relative.....	18
2.2.2 Caractéristiques syntaxiques de la relative.....	19
2.3 Définitions retenues.....	25
CHAPITRE 3 LA PROPOSITION ET LA SUBORDONNÉE RELATIVE DANS UNE LANGUE DES SIGNES.....	27
3.1 La proposition en LSQ.....	27
3.1.1 La proposition simple en LSQ.....	27
3.1.2 La proposition complexe en LSQ.....	30
3.1.2.1 La subordonnée relative en LSQ.....	32
3.2 La subordonnée relative dans les langues des signes.....	33
3.2.1 Les marqueurs manuels.....	33
3.2.2 Les marqueurs non manuels.....	43
3.2.2.1 Forme des marqueurs non manuels.....	45
3.2.2.2 Portée des marqueurs non manuels.....	48
3.2.2.3 Fonction des marqueurs non manuels.....	48
3.2.3 Les marqueurs spatiaux.....	54
3.2.3.1 Les marqueurs d'association spatiale en LSQ.....	56
3.2.4 Les marqueurs prosodiques.....	59

3.3	Rappel des questions de recherche et formulation des hypothèses.....	62
CHAPITRE 4 MÉTHODOLOGIE.....		64
4.1	Le corpus analysé.....	64
4.1.1	Participant·e·s.....	65
4.1.2	Constitution du corpus.....	65
4.2	Outils, annotation et codification.....	66
4.2.1	Identification et annotation des unités dans <i>ELAN</i> .....	66
4.2.2	Codification des données dans Excel.....	69
4.3	Traitement des données : description qualitative.....	73
CHAPITRE 5 PRÉSENTATION DES RÉSULTATS.....		75
5.1	Type sémantique de la relative.....	75
5.2	Fonction du SN relativisé.....	76
5.3	Type d'encodage de la relative.....	76
5.4	Distribution temporelle et spatiale de la relative au sein de la structure complexe.....	77
5.4.1	Construction temporelle de la relative.....	77
5.4.1.1	Type de tête nominale.....	77
5.4.1.2	Position de la relative par rapport à la tête nominale.....	78
5.4.1.3	Agencement du type de tête et de relative.....	80
5.4.1.4	Niveau d'enchâssement syntaxique.....	81
5.4.2	Distribution spatiale de la relative.....	81
5.4.2.1	Type de marqueurs spatiaux employés.....	82
5.4.2.2	Lieu du contraste spatial dans la structure complexe.....	85
5.4.2.3	Élément qui réalise syntaxiquement le lien de dépendance sémantique.....	85
5.4.3	La distribution temporelle et spatiale de la relative en bref.....	87
5.5	Forme et distribution des indices de relativisation.....	88
5.5.1	Indices manuels.....	88
5.5.1.1	Le PTÉ3.....	89
5.5.1.2	Le BUOY.....	90
5.5.1.3	Le pronom relatif QUOI.....	91
5.5.1.4	Le lexème grammaticalisé C'EST-ÇA.....	92
5.5.1.5	La présence d'indices manuels en bref.....	93
5.5.2	Indices non manuels.....	93
5.5.2.1	Comportements non manuels du visage : formes et portée.....	94
5.5.2.2	Comportements non manuels de la tête : formes et portée.....	97
5.5.2.3	La présence et la portée des indices non manuels en bref.....	98
5.5.3	Marquage prosodique.....	99
5.5.3.1	La présence et la portée d'indices prosodiques en bref.....	102
5.5.4	Marquage contrastif à la frontière syntaxique de la relative.....	103
5.5.5	Distribution du marquage en fonction de l'accessibilité de la tête nominale.....	105
CHAPITRE 6 DISCUSSION.....		110

6.1 Les indices de relativisation en LSQ .....	110
6.1.1 Les indices manuels de relativisation.....	110
6.1.2 Les indices non manuels de relativisation.....	115
6.1.3 Les indices prosodiques de relativisation.....	119
6.2 Les caractéristiques syntaxiques de la subordonnée relative en LSQ .....	120
6.2.1 Rôle du marquage spatial dans la relativisation.....	120
6.2.2 Fonction des indices impliqués dans les structures relatives.....	122
6.2.3 Paramètres de forme syntaxique de la subordonnée relative en LSQ .....	122
6.2.4 L'expression de la subordination relative en discours LSQ .....	126
6.3 Considérations sémantiques de la subordonnée relative en LSQ .....	127
CONCLUSION .....	130
ANNEXE A CONVENTION DE TRANSCRIPTION.....	135
ANNEXE B LISTE DES EXEMPLES TIRÉS DU CORPUS ÉTUDIÉ .....	138
LISTE DES RÉFÉRENCES.....	140

## LISTE DES FIGURES

Figure 3.1 THAT en ASL (O'Rourke, 1973, p. 9) .....	35
Figure 3.2 WHICH en LSR (Khristoforova et Kimmelman, 2020, p. 59).....	36
Figure 3.3 WHICH et INDEX <sub>3</sub> en LSR (Khristoforova et Kimmelman, 2020, p. 59).....	37
Figure 3.4 Les pronoms relatifs en DGS (Baker <i>et al.</i> , 2016, p. 162) .....	37
Figure 3.5 P <sub>i</sub> en LSF .....	39
Figure 3.6 PERSON-CL en LSF.....	39
Figure 3.7 Variations du pointé IX <sub>i</sub> en TID (Kubus, 2016, p. 195) .....	41
Figure 3.8 Le buoy pointeur en ASL (Liddell, 2003, p. 249).....	42
Figure 3.9 Sourcils relevés (Dachkovsky et Sandler, 2009, p. 293).....	46
Figure 3.10 Yeux plissés (Corpus en ligne de Khristoforova et Kimmelman, 2020) .....	46
Figure 3.11 Lèvre supérieure relevée (Dubuisson, Lelièvre et Miller, 1999, p. 368).....	46
Figure 3.12 Lèvres tendues (Dubuisson, Lelièvre et Miller, 1999, p. 374) .....	46
Figure 3.13 Bouche béante (Dubuisson, Lelièvre et Miller, 1999, p. 361) .....	46
Figure 3.14 Tronc en rotation latérale (Dubuisson, Lelièvre et Miller, 1999, p. 343).....	53
Figure 4.1 Capture d'écran d'un fichier <i>ELAN</i> .....	67
Figure 5.1 Schématisation de la configuration spatiale des structures de point de vue narratif en LSQ (Parisot et Saunders, 2022, p. 8) .....	84
Figure 5.2 PTÉ3 .....	90
Figure 5.3 BUOY.....	91
Figure 5.4 QUOI .....	91
Figure 5.5 C'EST-ÇA.....	92
Figure 5.6 Nombre total d'indices par structure complexe selon le temps écoulé entre la tête et sa dernière actualisation .....	107
Figure 5.7 Nombre total d'indices par structure complexe selon le nombre de signes articulés entre la tête et sa dernière actualisation.....	107
Figure 5.8 Nombre d'indices dans l'environnement de la tête nominale selon le temps écoulé depuis sa dernière actualisation .....	108
Figure 5.9 Nombre d'indices dans l'environnement de la tête nominale selon le nombre de signes articulés depuis sa dernière actualisation.....	109
Figure 6.1 Représentation schématique de la subordination relative en LSQ.....	121

## LISTE DES TABLEAUX

Tableau 3.1 Marqueurs manuels de relativisation dans les langues des signes .....	34
Tableau 3.2 Marqueurs non manuels dans les structures relatives en langues des signes.....	45
Tableau 4.1. Caractéristiques du corpus de discours retenus.....	66
Tableau 4.2 Caractéristiques de forme syntaxique de la relative .....	70
Tableau 4.3 Marquage manuel de relativisation.....	71
Tableau 4.4 Marquage non manuel de relativisation.....	72
Tableau 4.5 Marquage spatial de relativisation .....	72
Tableau 4.6 Marquage prosodique de relativisation.....	73
Tableau 5.1 Distribution du type sémantique de relative .....	75
Tableau 5.2 Fonction syntaxique du SN relativisé.....	76
Tableau 5.3 Type d’encodage de la relative.....	77
Tableau 5.4 Type de tête nominale observé.....	78
Tableau 5.5 Position temporelle de la relative par rapport à la tête .....	79
Tableau 5.6 Agencement de la tête et de la relative.....	80
Tableau 5.7 Nombre de marqueurs spatiaux par structure complexe.....	82
Tableau 5.8 Types de marqueurs employés pour spatialiser P et R.....	83
Tableau 5.9 Élément qui lie sémantiquement P et R.....	86
Tableau 5.10 Indices manuels dans les structures complexes.....	88
Tableau 5.11 Distribution des indices manuels de relativisation observés .....	89
Tableau 5.12 Position des PTÉ3.....	90
Tableau 5.13 Répartition des indices non manuels selon la partie du corps sollicitée .....	93
Tableau 5.14 Forme de l’indice non manuel (visage).....	94
Tableau 5.15 Portée des indices non manuels du visage par rapport aux propositions .....	95
Tableau 5.16 Portée des indices non manuels du visage par rapport à la tête nominale .....	96
Tableau 5.17 Portée des indices non manuels du visage par rapport à l’indice manuel de relativisation .	96
Tableau 5.18 Portée des mouvements de la tête par rapport aux propositions .....	97
Tableau 5.19 Portée des mouvements de la tête par rapport à la tête nominale .....	98
Tableau 5.20 Portée des mouvements de la tête par rapport à l’indice manuel de relativisation.....	98
Tableau 5.21 Nombre d’indices prosodiques par structure complexe.....	99
Tableau 5.22 Distribution des indices prosodiques dans les structures complexes.....	100

Tableau 5.23 Distribution des indices prosodiques par rapport aux propositions.....	100
Tableau 5.24 Distribution des indices prosodiques par rapport à la tête nominale .....	101
Tableau 5.25 Distribution des indices prosodiques par rapport à l'indice manuel de relativisation .....	101
Tableau 5.26 Contraste dans le marquage manuel, non manuel et prosodique des structures complexes .....	103
Tableau 5.27 Endroit où le contraste est réalisé dans la structure complexe .....	104
Tableau 5.28 Nombre moyen d'indices manuels, non manuels et prosodiques par structure complexe selon l'accessibilité de la tête nominale.....	105
Tableau 5.29 Moyenne d'indices par structure selon la catégorie de marquage et l'accessibilité de la tête .....	105
Tableau 5.30 Nombre d'indices selon le temps écoulé et les signes articulés entre la tête nominale et sa dernière actualisation .....	106

## LISTE DES SIGLES

ASL	Langue des signes américaine ( <i>American Sign Language</i> )
Auslan	Langue des signes australienne ( <i>Australian Sign Language</i> )
DGS	Langue des signes allemande ( <i>Deutsche Gebärdensprache</i> )
JSL	Langue des signes japonaise ( <i>Japanese Sign Language</i> )
ISL	Langue des signes israélienne ( <i>Israeli Sign Language</i> )
HKSL	Langue des signes de Hong Kong ( <i>Hong Kong Sign Language</i> )
LIBRAS	Langue des signes brésilienne ( <i>Língua de sinais brasileira</i> )
LIS	Langue des signes italienne ( <i>Lingua dei segni italiana</i> )
LSC	Langue des signes catalane ( <i>Llengua de signes catalana</i> )
LSF	Langue des signes française
LSQ	Langue des signes québécoise
LSR	Langue des signes russe ( <i>Русский жестовый язык</i> )
NGT	Langue des signes néerlandaise ( <i>Nederlandse Gebarentaal</i> )
TID	Langue des signes turque ( <i>Türk İşaret Dili</i> )

## RÉSUMÉ

Ce mémoire porte sur la subordonnée relative en langue des signes québécoise (LSQ). Dans cette étude exploratoire, nous nous interrogeons sur la forme sémantique et syntaxique de la subordonnée relative dans une langue à modalité visuospatiale, et plus précisément sur la façon dont s'exprime ce type de structure sur les plans manuel, non manuel, spatial et prosodique en LSQ. Comme cette structure n'a pas encore fait l'objet d'une description formelle dans la grammaire de cette langue, notre objectif de recherche est de brosser un premier portrait de la subordonnée relative en LSQ, à travers l'analyse de 21 structures relatives issues de discours narratifs produits par 20 signeur·e·s natif·ive·s de la LSQ.

Une recension critique des écrits sur la subordination relative dans les langues du monde, puis dans les langues des signes spécifiquement, nous a permis de construire une grille d'analyse afin de décrire les caractéristiques syntaxiques et de marquage des structures relatives en LSQ. La description des 21 structures constituant notre corpus nous a permis de tirer six conclusions quant à la forme et à la fonction, en LSQ, des éléments présentés comme des indicateurs de relativisation dans la littérature sur les langues des signes. Ces conclusions sont les suivantes. i) Des signes manuels sont employés dans les relatives en LSQ pour construire la trame référentielle et la cohérence syntaxique du discours, mais aucun de ces signes n'est exclusivement porteur du sens de relativisation. ii) Le contraste global entre les comportements non manuels superposés respectivement à la principale et à la relative permet de distinguer les deux unités syntaxiques, mais aucun de ces comportements pris isolément n'est explicitement porteur du sens de relativisation. iii) Les propositions principales et relatives sont toujours marquées par un contraste spatial découlant de leur distribution sur des loci distincts dans l'espace de signation. iv) Des indices prosodiques (tenue de signes manuels, ralentissement dans le rythme de signation, pauses dans le discours) sont attestés, mais le rôle de ceux-ci n'est pas spécifiquement d'exprimer la relativisation. v) Parmi les indices manuels, non manuels, spatiaux et prosodiques attestés dans les relatives, certains ont pour unique fonction d'indiquer des frontières syntaxiques. vi) Aucun de ces indices ne sert exclusivement à exprimer un sens de relativisation, mais leur présence et leur agencement contribue à exprimer syntaxiquement une relation de dépendance sémantique entre l'unité propositionnelle relative et le SN relativisé. Globalement, nous proposons, à la lumière de nos résultats, que la subordonnée relative en LSQ se réalise syntaxiquement grâce à deux principes : le contraste et la liaison spatiale.

Mots clés : langue des signes québécoise, syntaxe, sémantique, subordination, subordonnée relative

## INTRODUCTION

Les langues naturelles du monde décrites à ce jour, aussi bien les langues vocales que les langues des signes, démontrent la capacité de construire des phrases complexes impliquant des subordonnées (Tang et Lau, 2012), bien que ces structures s'expriment différemment d'une langue à l'autre. L'universalité de ce phénomène linguistique en ferait donc une propriété fondamentale du langage (Branchini, 2014).

Dans ce mémoire, nous nous intéressons à un type de subordonnée en particulier, soit la relative, qui consiste en un ajout d'information de type propositionnel sur un élément nominal. Plus spécifiquement, notre étude porte sur la subordonnée relative en langue des signes québécoise (LSQ), pour laquelle cette structure n'a pas encore été décrite. En effet, si un article de Parisot *et al.* (2015) aborde brièvement le rôle de la dimension spatiale dans l'expression des propositions relatives, ces dernières n'ont pas encore fait l'objet d'une description linguistique détaillée. Notre objectif de recherche est donc de brosser un premier portrait descriptif de la subordonnée relative en LSQ.

Le chapitre 1 expose les problèmes liés à la définition de la subordination et des unités syntaxiques dans une langue des signes. Nous y verrons que la subordination est un terme employé pour désigner un phénomène complexe regroupant plusieurs types de subordonnées, dont la relative, ce qui représente un défi pour définir ces différents types de structures d'une façon qui soit à la fois englobante et en concordance avec les caractéristiques spécifiques de chacune. Nous y verrons également que la segmentation des unités syntaxiques dans le discours en langues des signes constitue un autre défi qui peut se résoudre par l'adoption d'une terminologie et d'outils d'analyse prenant en compte les caractéristiques et la modalité visuospatiale de ces langues.

Le chapitre 2 propose une analyse théorique des critères sémantiques et syntaxiques sur lesquels repose la définition de la subordination en général et de la subordonnée relative en particulier dans les langues du monde, ainsi qu'une revue des paramètres de forme sur lesquels les travaux antérieurs s'appuient pour décrire la subordonnée relative dans une langue donnée. Le chapitre 3 présente plus spécifiquement une recension des écrits sur la forme sémantique et syntaxique que prennent la phrase et la subordonnée relative dans les langues des signes. Ces deux chapitres permettent de formuler six hypothèses descriptives sur la forme et la fonction des structures relatives en LSQ.

Le chapitre 4 présente la méthode et les outils qualitatifs que nous avons employés pour identifier, analyser et décrire les subordonnées relatives extraites de discours narratifs en LSQ. Ce chapitre nous permet de situer notre étude dans le champ des études exploratoires. Le chapitre 5 présente les résultats obtenus à la suite de l'analyse de 21 structures complexes contenant des relatives issues de discours narratifs. Finalement, au chapitre 6, nous discutons de nos résultats en lien avec les hypothèses que nous avons formulées quant à la façon dont s'exprime sémantiquement et syntaxiquement la subordonnée relative en LSQ sur les plans manuel, non manuel, spatial et prosodique. Cette discussion nous amène à proposer, sur la base de l'analyse exploratoire de notre ensemble de données : i) que les marqueurs manuels, non manuels et prosodiques ne sont pas suffisants pour établir la forme de la relative en LSQ ; ii) que les relatives en LSQ sont avant tout marquées par une concordance entre les propositions principale et relative, exprimée par un élément manuel ou non manuel qui reprend à la fois le locus de la principale et celui de la relative.

## CHAPITRE 1

### LE PROBLÈME DE LA SUBORDINATION DANS LES LANGUES DES SIGNES

L'objectif de ce mémoire est de proposer une première description de la subordonnée relative en LSQ. Mais pour aborder ce type de subordonnée spécifiquement, nous devons d'abord être en mesure de conceptualiser comment se définit et s'exprime le phénomène de subordination dans une langue des signes. Dans ce chapitre, nous poserons trois éléments qui constituent le problème de la subordination en LSQ, soit la définition de la subordination dans une langue des signes (1.1), l'identification et la segmentation des unités syntaxiques dans une langue à modalité visuospatiale (1.2), et les bases méthodologiques des travaux antérieurs concernant la proposition relative dans les langues des signes (1.3). Cette exposition du problème se conclura par la présentation de l'objectif et des questions de recherche de ce mémoire (1.4).

#### 1.1 La subordination

On entend généralement par subordination que deux propositions initialement indépendantes se lient sous une relation de dépendance syntaxique et sémantique, de sorte que l'une des deux devienne subordonnée à l'autre. On parle alors de proposition principale ou proposition matrice pour l'unité propositionnelle à laquelle se lie la proposition subordonnée. Boone (2002, p. 3) précise : « Un terme dépend d'un autre, ou lui est subordonné, si son occurrence dans la phrase est nécessairement liée à celle de cet autre, mais non l'inverse : il s'établit ainsi une relation entre un terme régi et un terme régissant ». Ainsi, la hiérarchisation du statut syntaxique de chacune des propositions dans une relation de dépendance, d'inégalité, serait la caractéristique centrale de la subordination et distinguerait ce type de construction complexe des phrases juxtaposées ou coordonnées, qui lient plutôt deux propositions de même statut syntaxique (Boone, 2002). Mais notons déjà, à l'instar de Blanche-Benveniste (1983), qu'il existe plusieurs types de relation de subordination (relative, complétive, corrélatrice, interrogative, conditionnelle...), ce qui rend difficile de proposer une définition du phénomène qui puisse correspondre à tous ces types. À cet effet, considérons la définition proposée par Crystal (2003), qui souligne que la subordonnée devient habituellement un constituant de la principale, la première se trouvant enchâssée dans la seconde ; notons toutefois que le degré d'enchâssement de la subordonnée n'est pas toujours si explicite. À titre d'exemple, on voit que les subordonnées complétive en (1) et relative en (2) sont enchâssées respectivement dans le syntagme verbal *I remember* et le syntagme nominal (SN) *the man* desquels elles dépendent. Le cas des subordonnées circonstancielle en (3) et conditionnelle en (4) est

moins évident, puisque dans les deux cas, la subordonnée peut être déplacée devant la principale – ce qui est impossible en (1) et (2), où les phrases deviendraient agrammaticales. De plus, en (4), bien que la subordonnée conditionnelle soit sémantiquement reliée à la principale par la présence du *If*, elle ne semble pas, à première vue, enchâssée dans cette dernière.

- (1) [<sub>Principale</sub> I remember [<sub>Subordonnée</sub> that she slapped him.]]
  - (2) [<sub>Principale</sub> They arrested the man [<sub>Subordonnée</sub> who attacked us.]]
  - (3) [<sub>Principale</sub> She left] [<sub>Subordonnée</sub> before it was over.]
  - (4) [<sub>Subordonnée</sub> If you told Max you were now better,] [<sub>Principale</sub> he might not believe you.]
- (Exemples tirés de Huddleston, 1999, p. 337 ; 341)

Haiman et Thompson (1984, p. 511) ont recensé sept propriétés dites formelles et indépendantes qui sont associées à la combinaison de propositions sous la relation matrice-subordonnée dans la grammaire universelle, et qui distingueraient la subordination de la coordination :

- (5) Propriétés dites universelles de la relation matrice-subordonnée en grammaire universelle :
  - a) Le sujet, le temps ou le mode est identique dans la principale et dans la subordonnée ;
  - b) Il y a réduction de l'information dans la proposition subordonnée (phénomène d'effacement de l'information partagée dans les deux propositions) ;
  - c) L'incorporation de la subordonnée dans la proposition matrice est grammaticalement marquée ;
  - d) Il existe un lien intonatif entre la proposition matrice et la subordonnée ;
  - e) La subordonnée est sous la portée de la proposition matrice ;
  - f) Il n'y a pas d'iconicité temporelle dans l'ordre d'expression des deux propositions ;
  - g) La perspective narrative est identique dans la proposition matrice et la subordonnée.

Haiman et Thompson (1984) invalident la propriété (a) en montrant qu'elle caractérise les structures dans lesquelles on observe une élision de mots ou de constituants, ce qui n'en fait donc pas une propriété fondamentale et distinctive de la subordination puisqu'elle s'applique tout aussi bien aux structures coordonnées. Ainsi, la propriété (a) s'applique autant à l'exemple (6) contenant une subordonnée participiale qu'à l'exemple (7) consistant en une structure coordonnée, toutes deux étant caractérisées par un sujet identique (*elle*) qui se retrouve élide dans l'une des deux propositions.

- (6) Voyant qu'il avait froid, elle lui offrit une couverture.
- (7) Elle vit qu'il avait froid et lui offrit une couverture.

De même, considérons un exemple du français comme (8), qui contient une subordonnée complétive, dans lequel ni le sujet (1<sup>re</sup> personne/2<sup>e</sup> personne), ni le temps (imparfait/présent), ni le mode (indicatif/subjonctif) ne sont identiques dans la principale et la subordonnée :

(8) [<sub>Principale</sub> Je voulais [<sub>Subordonnée</sub> que tu fasses tes devoirs.]]

Ensuite, Haiman et Thompson (1984) argumentent contre la propriété (f) en proposant que l'iconicité temporelle se trouve non pas uniquement dans les propositions coordonnées où la première proposition précède temporellement la seconde (ce qui distinguerait les structures coordonnées et subordonnées), mais également dans les phrases où l'ordre des propositions est modifiable, incluant certaines phrases avec subordonnées comme (9) et (10).

(9) [<sub>Subordonnée</sub> To pass the time], there was a shipboard craze for fancy work rope.

(10) There was a shipboard craze for fancy work rope [<sub>Subordonnée</sub> to pass the time.]

(Exemple tiré de Haiman et Thompson, 1984, p. 519)

En soi, l'iconicité temporelle n'est donc pas une caractéristique d'un type particulier de coordonnées, mais se trouve plus généralement dans différents types de phrases. Dans le même ordre d'idées, nous savons que la LSQ – tout comme certaines langues orales telles que le chinois, le russe, le japonais et le coréen (Gundel, 1988 ; Lillo-Martin, 2006) – organise l'information selon le principe *ground-figure* ou topic-commentaire, c'est-à-dire qu'on pose d'abord le contexte, puis on ajoute de l'information nouvelle sur celui-ci (Bouchard et Dubuisson, 1995). Cette représentation de la structure informationnelle en LSQ se reflète dans la plupart des structures syntaxiques – notamment les constructions locatives, les structures possessives, les structures syntagmatiques, etc. (Parisot, 2020) – et illustre comment cette langue exploite le potentiel iconique des trois dimensions de la modalité spatiale et de l'indépendance des articulateurs impliqués dans la production des structures syntaxiques. Considérant le fort potentiel iconique de ces éléments, il nous semble pertinent d'envisager la possibilité qu'il y ait une forme d'iconicité temporelle, et peut-être même spatiale, dans la façon d'exprimer l'ordre des propositions principales et subordonnées en LSQ, du moins dans certains types de relations de subordination – la circonstancielle, par exemple –, et potentiellement aussi dans les langues orales structurées selon le principe topic-commentaire.

Ainsi, nous proposons de reconsidérer les propriétés de la subordination recensées par Haiman et Thompson (1984) en excluant les caractéristiques (a) et (f) qui ne semblent pas propres à la subordination, et en l'enrichissant des éléments de définition proposés par Boone (2002) et Crystal (2003) :

(11) Première définition révisée de la subordination :

- a) La subordination consiste à unir deux propositions sous un lien de dépendance sémantique selon une configuration syntaxique asymétrique, telle que la subordonnée est sous la portée de la principale ;
- b) Il y a une concordance syntaxique et sémantique entre la principale et la subordonnée, qui se traduit par une perspective narrative identique dans les deux propositions et un lien intonatif entre celles-ci ;
- c) Il y a un effacement de l'information partagée par les deux propositions ;
- d) L'incorporation de la subordonnée dans la proposition matrice est grammaticalement marquée.

En outre, il est souvent fait mention, dans la littérature, de la présence d'un subordonnant pour introduire une proposition subordonnée (cf. notamment Andersson (1975) pour une discussion sur le sujet). Notons cependant que ce critère ne semble pas non plus être une propriété fondamentale de la subordination : en langue des signes brésilienne (LIBRAS), par exemple, il n'existe pas de subordonnant manuel pour introduire la subordonnée relative (Branchini, 2014). Nous ne conservons donc pas ce critère dans la liste des propriétés fondamentales et potentiellement universelles de la subordination.

Il nous semble que la définition en (11) constitue un point de départ adéquat pour explorer la subordination dans les langues des signes, car elle ne repose pas sur des critères excluant de facto la prise en compte des caractéristiques propres à celles-ci, notamment le recours à la dimension spatiale ou aux comportements non manuels pour exprimer des relations grammaticales, contrairement aux définitions qui postulent des critères qui ne sont pas universels (comme le recours à un complémenteur dans toutes les subordonnées ou l'absence d'iconicité temporelle, par exemple). À la lumière de cette définition révisée, nous proposons de creuser davantage, dans notre cadre théorique, la façon dont pourrait s'exprimer la subordination en LSQ en regard des éléments suivants :

- Le marquage de la concordance syntaxique et sémantique entre les deux propositions ;
- Le type de lien intonatif (rupture ou continuité) entre les deux propositions et la façon dont il est marqué ;
- Les marqueurs grammaticaux utilisés pour incorporer la subordonnée dans la principale.

## 1.2 Identification de l'unité propositionnelle dans une langues des signes

Si les aspects phonologiques et morphologiques des langues des signes sont généralement bien documentés, Johnston (2013) souligne que l'identification des unités syntaxiques et la délimitation des frontières syntaxiques dans le discours en langues des signes constituent un défi, en raison notamment du problème posé par la définition même de ce qu'elles représentent dans un corpus signé. À ce sujet, Hodge (2014) observe qu'on a traditionnellement tenté de définir ces unités syntaxiques à partir des caractéristiques et des phénomènes attestés dans les langues orales, orientant ainsi les travaux dans une optique de montrer qu'elles sont utilisées et construites similairement à ce qu'on observe dans les langues orales.

En réponse à ce problème, Johnston (2013) a proposé le concept des *clause-like units* (CLU) pour la segmentation du discours en langue des signes australienne (Auslan). Il décrit ces unités comme étant les « basic articulatory chunks of propositional meaning » (Johnston, 2013, p. 51). Il précise que unités portent la dénomination *like* parce qu'il reste encore à démontrer si elles sont effectivement des *clauses* au sens communément admis<sup>1</sup> ou si elles ne forment pas plutôt un autre type d'unité linguistique communicative en langues des signes. Plus précisément, Hodge et Johnston (2014) décrivent ces CLU comme étant des unités propositionnelles marquées par un contour intonatif (rendu perceptible par le rythme de signation, les pauses et les comportements non manuels) qui permet de les segmenter les unes par rapport aux autres, ce contour contrastant d'un CLU à l'autre. Empruntant à la terminologie de la *Role and Reference Grammar* de Van Valin et LaPolla (1997), Hodge et Johnston précisent qu'un CLU est composé de deux éléments : un *nucleus*, c'est-à-dire un élément agissant comme prédicat – donc un terme qui désigne un procès, une activité, un état ou un évènement –, et un *core*, constitué du prédicat et des arguments qui y sont sémantiquement reliés. En d'autres termes, un CLU est une unité propositionnelle constituée minimalement d'un prédicat et d'un argument, délimitée par un contour intonatif exprimé par le rythme de signation et par la portée des comportements non manuels.

---

<sup>1</sup> Johnston définit globalement la *clause* comme étant une « meaningful symbolic utterance unit that asserts something about the world by using one element in that utterance to predicate something about another element » (2013, p. 69).

À l’instar des propositions décrites en grammaire traditionnelle, les CLU peuvent être simples ou complexes. Un CLU simple (12) consiste en une unité propositionnelle relativement complète en elle-même et dotée d’un sens interprétable indépendamment des autres CLU – bien que le sens soit étroitement lié au contexte discursif dans lequel il est produit. Un CLU complexe (13) consiste en plusieurs unités propositionnelles liées entre elles par des relations d’enchâssement et/ou de dépendance (Hodge et Johnston, 2014).

(12) [RABBIT ALWAYS SPRINT]

‘The rabbit always ran fast.’

(Johnston, 2013, p. 52)

(13) [TODAY NEW TEACHER [PRO-1 THINK FROM PERTH] ARRIVE SCHOOL]

‘The new teacher, who I think is from Perth, came to school today.’

(Johnston, 2013, p. 67)

Un CLU est dit *enchâssé* lorsqu’il est contenu à l’intérieur d’un autre CLU, par exemple lorsqu’il forme l’argument du prédicat d’un autre CLU – comme en (14), où le second CLU forme l’argument du verbe SAY –, ou encore lorsqu’il est intégré dans un autre CLU afin de préciser ou de modifier un élément de ce dernier – comme en (13), où le CLU enchâssé précise le nom TEACHER (Hodge et Johnston, 2014).

(14) [PT:PRO3SG SAY [PT:PRO1SG TIRED]]

‘He said “I’m tired”.’

(Johnston, 2013, p. 66)

Selon Hodge et Johnston (2014), un CLU est dit *dépendant* lorsqu’il complète l’idée d’un autre CLU et qu’il est lié à ce dernier par un marquage prosodique ou morphosyntaxique. Pour Johnston (2013), cependant, le lien de dépendance peut être déterminé non seulement par l’intonation, la morphologie et l’articulation spatiale (marquage syntaxique), mais aussi par la juxtaposition et le lexique. Ainsi, en (15), c’est l’élément lexical IF qui conditionne l’interprétation de dépendance entre les deux CLU. Dans cet exemple en particulier, rien n’est dit sur le marquage prosodique ou morphosyntaxique qui permettrait de lier les deux CLU ; Johnston (2013, p. 68) indique seulement que « at least one [CLU] shows some kind of marking of a relationship of dependency with respect to the other ».

(15) [IF UNUSUAL PT:PRO3SG SAY REAL] [PT:PRO3 STILL DOUBT BOTHER]

'If he uncharacteristically was to tell the truth, the villagers would still not believe and not bother to help.'

(Johnston, 2013, p. 68)

En somme, on remarque que la terminologie employée pour décrire les CLU rejoint l'opposition traditionnelle entre proposition simple et proposition complexe, la seconde pouvant se décliner notamment sous des relations de subordination caractérisées entre autres par l'enchâssement syntaxique et la dépendance sémantique.

La proposition de Johnston (2013) est pertinente en ce qu'elle fournit des critères sémantiques et articulatoires pour l'identification des unités syntaxiques de type propositionnel dans les langues des signes : elle met en lumière le fait que l'unité identifiée doit être à la fois porteuse d'un sens propositionnel et dotée d'un contour intonatif qui la distingue des unités précédentes et suivantes. Cette définition nous semble déjà plus éclairante que ce qu'on peut retrouver dans les grammaires traditionnelles, comme dans Crystal (2003) par exemple, où l'on mentionne qu'une *clause* désigne une unité grammaticale plus petite que la phrase, mais plus grande que les syntagmes, les mots ou les morphèmes, et que celle-ci peut être décrite selon sa fonction et la finitude ou l'infinitude du verbe qu'elle contient. Crystal ajoute que la grammaire générative n'établit pas de distinction formelle entre la *clause* et la phrase (*sentence*). Ce genre de définition ne nous fournit pas les outils nécessaires pour identifier l'unité syntaxique dans une langue des signes, contrairement à l'approche de Johnston, qui inclut notamment les critères prosodique et non manuel. L'originalité de la proposition de Johnston réside surtout dans son application à l'analyse des unités syntaxiques complexes. D'une part, elle permet de distinguer les types de relations possibles entre les CLU, de sorte que le phénomène de subordination, par exemple, puisse être défini par différentes relations (dépendance sans enchâssement comme dans la conditionnelle en (15), ou dépendance avec enchâssement comme dans la relative en (13) et la complétive en (14)). Cette approche nous semble ainsi apporter une réponse possible au problème soulevé en section 1.1 quant à l'enchâssement de la subordonnée dans la principale, qui est présenté comme une caractéristique habituelle de la subordination mais qui, en pratique, n'est pas toujours clairement identifiable. D'autre part, la proposition de Johnston inclue la notion de marquage lexical, morphosyntaxique ou prosodique entre deux CLU pour que ceux-ci puissent effectivement être interprétés comme entretenant une relation de dépendance ; nous montrerons à cet effet, au chapitre 3, que la concordance du marquage entre deux propositions

semble effectivement être un élément central dans la construction de la subordination en LSQ, et que ce marquage s'exprime principalement par des stratégies non manuelles, prosodiques et morphosyntaxiques.

### 1.3 Les choix méthodologiques des études antérieures

Les études descriptives antérieures portant sur la subordination relative dans les langues des signes (Branchini, 2014 ; Branchini et Donati, 2009 ; Cecchetto *et al.*, 2006 ; Donati et Cecchetto, 2011 ; Hauser et Geraci, 2018 ; Khristoforova et Kimmelman, 2020 ; Kubus, 2016 ; Millet, 2019 ; Penner *et al.*, 2018 ; Pfau et Steinbach, 2005 ; Tang et Lau, 2012 ; Wilbur, 2017) ont proposé un certain nombre de stratégies utilisées par les signeur·e·s pour exprimer la relativisation, et ont plus précisément décrit les types de marqueurs (manuels, non manuels, prosodiques et spatiaux) impliqués dans les structures relatives. Ces propositions sont pertinentes en ce qu'elles ont permis de décrire les choix structuraux propres aux langues des signes ; nous nous interrogeons cependant quant à certains choix méthodologiques de ces études descriptives.

Plusieurs travaux sur la subordination dans les langues des signes sont construits à partir de données non naturelles obtenues par tâche d'élicitation de phrases traduites et isolées, souvent depuis une langue vocale. Un exemple de cela est l'étude de Cecchetto *et al.* (2006) sur les stratégies de relativisation en langue des signes italienne (LIS), dans laquelle il est expliqué que les données utilisées pour décrire la relative en LIS sont en fait des phrases traduites depuis l'italien vers la LIS, et que ces traductions ont été fournies par seulement trois signeur·e·s natif·ive·s de la LIS :

These signers, although they come from different backgrounds, use the same type of construction to *translate Italian relative clauses* (there is only one significant difference among them, as we will make clear in our discussion). (Cecchetto *et al.*, 2006, p. 946, nous soulignons)

Il nous semble y avoir d'entrée de jeu un important biais méthodologique dans le fait d'utiliser des traductions, et non des phrases créées directement dans la langue étudiée, car ces productions sont probablement altérées par l'exercice de traduction qui implique une possibilité de transfert d'éléments linguistiques d'une langue à l'autre. Il est alors légitime de postuler que la phrase source influence la phrase cible, tant pour le sens que pour la forme. Il en résulte que les phrases sont potentiellement moins naturelles et davantage calquées syntaxiquement sur la langue source. Dans ce cas-ci, la langue source

(l'italien) étant une langue vocale – soit une langue s'exprimant dans une modalité strictement temporelle et donc basée sur la linéarité des éléments –, il est fort possible que l'ordre et la spatialité des unités syntaxiques soit altérée dans la langue cible (la LIS), qui est une langue à modalité spatiale. En outre, Cecchetto *et al.* précisent :

The three Deaf signers who acted as our informants have an excellent knowledge of Italian as a second language, so they have been willing to work with us on a simple basis: *they signed for us what they thought was the most natural way to express in LIS the meanings of the Italian sentences that we proposed to them.* (Cecchetto *et al.*, 2006, p. 946, nous soulignons)

Le fait que les trois informateur-riche-s aient une excellente maîtrise de l'italien suppose leur capacité accrue de poser un regard métalinguistique sur leur L1 et leur L2 et d'ainsi volontairement chercher à produire ce que Cecchetto *et al.* recherchent, ce que confirme textuellement cet extrait, dans lequel on mentionne qu'il a été demandé aux participant-e-s de produire *consciemment* des structures relatives *équivalentes* à celles formulées en italien. Cet exercice peut certainement avoir poussé les signeur-e-s à utiliser des stratégies de mise en évidence qui n'auraient pas été observées en contexte naturel, ou encore à ne pas recourir à d'autres stratégies utilisées spontanément pour exprimer la relativisation dans un discours contextualisé.

Par conséquent, les études construites autour de données obtenues par de telles tâches d'élicitation de traductions nous semblent méthodologiquement questionnables quant à la pertinence des résultats obtenus, puisque ces derniers sont moins représentatifs des stratégies que les signeur-e-s utilisent spontanément et naturellement pour exprimer la relativisation en contexte de discours naturel. Dans la perspective où nous devons adopter une approche méthodologique permettant de répondre à notre objectif de recherche, il nous semble qu'une étude *corpus-based* sera plus adéquate pour en arriver à une description de la subordonnée relative dans le discours LSQ qu'une étude basée sur des tâches d'élicitation de phrases isolées ou traduites.

#### 1.4 Objectif et questions de recherche

En vertu des principaux problèmes énumérés précédemment quant à i) l'adoption d'une définition de la subordination qui permette d'approcher objectivement ce phénomène en langues des signes, ii) l'identification des unités syntaxiques en LSQ, et iii) le type de données à utiliser pour la description de la relative en langue des signes, nous proposons de décrire les caractéristiques de la subordonnée relative

en LSQ à partir d'un corpus de phrases issues de discours narratifs. Cet objectif de description s'articule plus précisément autour de cinq questions qui nous permettront d'établir des pistes descriptives concernant la présence ou l'absence d'indicateurs de relativisation en LSQ, et, le cas échéant, la forme et la fonction de ces indicateurs.

Q1. La forme des indicateurs de relativisation :

- a) Y a-t-il présence de signes manuels ayant une fonction de relativisation ?
- b) Y a-t-il présence de comportements non manuels ayant une fonction de relativisation ?
- c) Y a-t-il présence de traces spatiales ayant une fonction de relativisation ?
- d) Y a-t-il présence de contours prosodiques ayant une fonction de relativisation ?

Q2. Est-ce que ces indicateurs ont des fonctions ou des interprétations sémantiques spécifiques en regard de la structure de relativisation en LSQ ?

## CHAPITRE 2

### LA SUBORDONNÉE : DÉFINITION ET CRITÈRES

Ce chapitre a pour objectif de définir la subordonnée et ses critères d'identification, afin de mieux comprendre le concept de subordination relative qui fera l'objet de notre description et ainsi d'être en mesure d'identifier les structures relatives dans une langue des signes. Dans un premier temps, nous proposons de revisiter le critère d'enchâssement inclus dans la définition de la subordination révisée introduite au chapitre 1 (2.1). Dans un deuxième temps, nous décrivons sur le plan typologique les propriétés syntaxiques et sémantiques de la subordination relative dans les langues du monde (2.2).

#### 2.1 Enchâssement et accessibilité dans la définition de la subordination

Nous avons introduit au chapitre 1, en (11), une liste de propriétés qui caractériseraient fondamentalement la subordination. Revenons sur le critère (d) : *L'incorporation de la subordonnée dans la proposition matrice est grammaticalement marquée*. Celui-ci illustre le concept d'enchâssement syntaxique, qui suggère qu'une subordonnée est une proposition intégrée dans une proposition matrice dont elle forme un constituant. Rappelons toutefois le problème posé par les structures complexes dans lesquelles deux propositions (ou deux CLU) sont liées par une relation de dépendance, mais sans que l'une ne semble syntaxiquement enchâssée dans l'autre, comme illustré par les exemples (4) de l'anglais et (15) de l'Auslan au chapitre précédent. À l'instar de la proposition de Johnston (2013) selon laquelle la subordination peut se caractériser soit par de l'enchâssement, soit par de la dépendance, soit par les deux simultanément, Langacker (2014, p. 24) propose la notion de *conceptual containment* plutôt que de *syntactic containment* : la subordonnée est conceptuellement, sémantiquement contenue dans la proposition principale, sans laquelle elle ne peut être exprimée de façon grammaticale et intelligible. Cette idée d'enchâssement au niveau conceptuel, inspirée notamment de la théorie des espaces mentaux de Fauconnier (1994) stipulant « la construction d'une suite de configurations hiérarchiques d'espaces mentaux ou de domaines cognitifs » (Rinfret, 2009, p. 126), expliquerait pourquoi une phrase subordonnée est dite incorporée dans la proposition principale et ne pouvant apparaître sans cette dernière dans sa forme syntaxique subordonnée (cf. Andersson, 1975 pour une discussion sur le sujet) : cela découlerait du fait que la principale fournit le contexte mental indispensable à l'interprétation sémantique de la subordonnée. Cette proposition de Langacker admet alors intrinsèquement la possibilité que l'enchâssement ne soit pas réalisé dans la syntaxe, du moins pas dans toutes les langues ou dans tous

les types de subordonnées – pas dans les conditionnelles en anglais (4) et en Auslan (15), par exemple –, n’admettant la nécessité de l’enchâssement qu’à un niveau pré-syntaxique.

L’enchâssement conceptuel est par ailleurs étroitement lié à une autre notion que Langacker (2014) estime fondamentale à la définition de la subordination : l’accessibilité<sup>2</sup>. Il explique qu’aux vues de la grammaire cognitive, la subordonnée doit être conçue comme un élément rendu accessible uniquement par la présence d’un autre élément préalablement fourni, permettant ainsi un accès mental depuis l’élément principal (la proposition matrice) vers l’élément dit subordonné. Ainsi, pour lui, il ne s’agit pas que de postuler la supériorité hiérarchique syntaxique d’une proposition matrice sur une proposition subordonnée : une subordonnée est une proposition rendue accessible mentalement par une succession d’espaces mentaux permettant d’établir des liens depuis un élément principal accessible vers un nouvel élément qui s’y subordonne, qui s’y enchâsse conceptuellement. Ce concept d’accessibilité pourrait lui aussi fournir une piste de réponse au critère traditionnellement postulé quant à l’impossibilité d’exprimer la subordonnée seule, sans la principale : les espaces mentaux nécessaires à l’expression de la subordonnée n’ont pas été fournis, rendant celle-ci sémantiquement inaccessible, notamment parce qu’elle conserve une forme syntaxique qui suppose un lien de dépendance par rapport à une proposition matrice inexistante, rendant la structure agrammaticale. Par exemple, dans la subordonnée relative en (16), si la proposition matrice *La police a arrêté l’homme* n’est pas rendue accessible à l’interlocuteur-riche, le pronom relatif *qui* reprenant le SN *l’homme* (positionné préalablement dans un espace mental situé dans la matrice) ne renvoie à rien, ce qui empêche le traitement sémantique de la relative.

---

<sup>2</sup> Nous trouvons chez Rinfret (2009) une synthèse éclairante concernant l’accessibilité : « Cette notion réfère au degré d’activation de l’information dans la mémoire à court ou à long terme. Les entités hautement accessibles requièrent moins d’effort de traitement pour être retracées et implémentées que les entités comportant une faible accessibilité » (p. 131). Plus loin, Rinfret précise que les référents considérés comme accessibles dans le discours désignent des « entités mentales récupérables dans la mémoire » de l’interlocuteur-riche (p. 140). Par « récupérables », on entend soit qu’elles ont préalablement été introduites dans le discours (par exemple, lorsqu’on dit *le chat* ou *il* pour désigner un chat en particulier dont on aurait déjà parlé), soit qu’elles font déjà partie de l’ensemble des connaissances de l’interlocuteur-riche (par exemple, l’entité *le pape* est hautement accessible pour un-e interlocuteur-riche chrétien-ne même lorsqu’on le mentionne une première fois dans le discours, puisque l’interlocuteur-riche sait fort probablement que le pape est le chef de l’Église catholique).

(16) [<sub>Principale</sub> La police a arrêté l'homme [<sub>Relative</sub> qui nous a attaqués.]]

La police a arrêté l'homme.

\*qui nous a attaqués

Le travail de Langacker permet en outre de concevoir en quoi la proposition subordonnée et la proposition coordonnée se distinguent sur le plan conceptuel : alors que la subordonnée dépend sémantiquement d'un espace mental introduit (donc rendu accessible) dans la proposition matrice à laquelle elle se rapporte syntaxiquement, les propositions impliquées dans une relation de coordination sont chacune exprimées de façon autonome sur le plan conceptuel avant d'être liées par un « intégrateur commun », lequel consiste en un contexte informationnel partagé par ces propositions et précisé davantage par ces dernières (Hartmann *et al.*, 2021) ; cela se traduit syntaxiquement par le recours à une conjonction de coordination (*et, mais, ou, car, donc...*) servant à unir ces propositions. Par conséquent, la relation de *dépendance* qui caractérise la subordination se traduirait par une organisation syntaxique hiérarchisée impliquant que la phrase est agrammaticale, comme en (16), si l'espace mental nécessaire à l'interprétation sémantique de la subordonnée n'est pas accessible (c'est-à-dire si l'on prend la subordonnée isolément, sans sa proposition matrice). Parallèlement à cette organisation hiérarchisée, la relation de *conjonction contextuelle*<sup>3</sup> qui caractérise la coordination se traduirait par l'expression linéaire (et non hiérarchique) de propositions de même niveau syntaxique, qui se rapportent toutes à un contexte informationnel d'égale accessibilité pour chacune (17 et 18).

(17) [Un homme nous a attaqués] et [la police n'a rien fait.]

Proposition 1 : Un homme nous a attaqués.

Proposition 2 : La police n'a rien fait.

Intégrateur commun : L'attaque commise par un homme, à laquelle la police devrait réagir.

---

<sup>3</sup> La notion de contextualité est déterminante dans l'acceptabilité d'une proposition coordonnée, car si les deux propositions unies par la conjonction de coordination ne sont sémantiquement et pragmatiquement pas liées, la proposition complexe devient intraitable. Par exemple, les phrases ?*Un homme nous a attaqués et j'ai faim* et ?*La police n'a rien fait, mais je n'ai rien à manger* sont à priori rejetées en termes de félicité. Pour qu'elles soient jugées acceptables, il faudrait un riche contexte informationnel dans lequel des liens inhabituels mais compréhensibles sont établis entre le fait d'avoir faim et l'attaque commise par un homme, ou entre l'inaction de la police et le fait de n'avoir rien à manger.

(18) [J'ai faim] mais [je n'ai rien à manger.]

Proposition 1 : J'ai faim.

Proposition 2 : Je n'ai rien à manger.

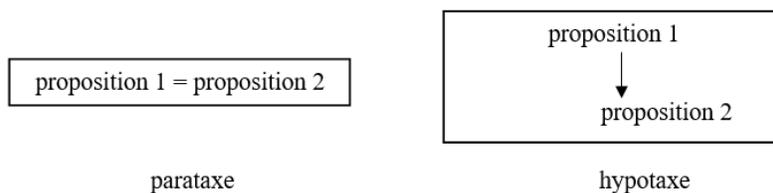
Intégrateur commun : La nécessité d'avoir quelque chose à manger pour satisfaire sa faim.

Les notions d'enchâssement conceptuel et d'accessibilité mentale proposées par Langacker participent donc à définir la subordination d'un point de vue sémantique et à mieux distinguer ce que la forme syntaxique des propositions complexes vise à exprimer : la proposition coordonnée (17) exprime une suite d'évènements perçus comme étant d'égale accessibilité, alors que la proposition subordonnée (16) exprime un évènement composé de deux parties d'accessibilité différente.

Par conséquent, il apparaît pertinent de remplacer le critère (d) d'enchâssement syntaxique formulé dans la définition en (11) par un critère d'enchâssement conceptuel, car cela permettrait de rendre compte d'une structure complexe comme la subordonnée conditionnelle, qui ne semble pas répondre au critère d'enchâssement syntaxique dans certaines langues (notamment l'anglais et l'Auslan).

Cette notion d'enchâssement conceptuel se trouve aussi dans Millet (2019) pour décrire les subordonnées en langue des signes française (LSF). D'entrée de jeu, l'autrice mentionne avoir abandonné le terme « subordination », qu'elle estime trop connoté dans la grammaire française ; elle préfère le terme « constructions intégrées » pour décrire les propositions subordonnées, afin d'étudier le phénomène en lui-même, tel qu'il se présente en LSF, plutôt que de l'approcher à partir de la grille descriptive élaborée depuis l'étude des autres langues du monde. Pour Millet, les constructions intégrées constituent des cas d'hypotaxe, c'est-à-dire que les deux propositions impliquées dans la construction sont hiérarchisées l'une par rapport l'autre ; ce terme est traditionnellement opposé à la parataxe, qui désigne les assemblages de propositions sans lien hiérarchique, c'est-à-dire les phénomènes de coordination et de juxtaposition. Encore ici, c'est donc la nécessité d'observer une hiérarchie entre les deux propositions formant la construction complexe, telle que l'une soit sous la portée de l'autre, qui semble la propriété fondamentale de la subordination. Elle schématise ces deux types de relations syntaxiques de la façon suivante (Figure 2.1) :

Figure 2.1. Représentation de la parataxe et de l'hypotaxe selon Millet (2019, p. 315)



À la lumière de l'analyse de Langacker sur le concept d'enchâssement conceptuel et de la proposition explicative de Millet pour la subordination en LSF, nous proposons de revoir le critère (d) de la définition de la subordination révisée en (19), en y ajoutant la notion d'incorporation *conceptuelle* :

(19) Nouvelle définition révisée de la subordination :

- a) La subordination consiste à unir deux propositions sous un lien de dépendance sémantique selon une configuration syntaxique asymétrique, telle que la proposition subordonnée est sous la portée de la proposition principale ;
- b) Il y a une concordance syntaxique et sémantique entre la proposition principale et la proposition subordonnée, qui se traduit par une perspective narrative identique dans les deux propositions et un lien intonatif entre celles-ci ;
- c) Il y a un effacement de l'information partagée par les deux propositions ;
- d) La proposition subordonnée est conceptuellement incorporée dans la proposition principale, et cette incorporation est grammaticalement marquée.

## 2.2 La subordination relative

La relative étant le type de subordonnée auquel nous nous intéressons dans ce mémoire, nous proposons maintenant une recension des travaux de description grammaticale de cette structure, à partir de grammaires et d'encyclopédies de linguistique ainsi que d'ouvrages s'inscrivant davantage dans les approches typologique et cognitive-fonctionnelle.

Fabb (1999) présente la subordonnée relative typique comme une proposition modifiant un nom, jouant une fonction similaire à celle de l'adjectif attributif, qui modifie lui aussi un nom en le spécifiant davantage. Keenan et Comrie (1977) considèrent pour leur part qu'une relative désigne tout objet syntaxique qui spécifie un autre ensemble d'objets en deux étapes : i) un ensemble plus large, qu'on appelle le domaine de relativisation et qui consiste en un syntagme nominal appelé tête nominale de la relative, est spécifié ; ii) cet ensemble est restreint à un sous-ensemble à propos duquel une proposition restrictive (la relative)

est assertée<sup>4</sup>. Le critère commun à ces deux définitions est donc que la relative modifie et délimite le domaine sémantique du nom auquel elle se rapporte, en le précisant ou en le restreignant. De son côté, Herslund (2011) parle non pas de proposition relative, mais plutôt d'hypotaxe implicative, qu'il décrit comme une construction contenant une proposition subordonnée qui implique ou présuppose un composant – l'antécédent, la tête nominale – de la proposition principale dans laquelle elle s'insère. Comme son étude porte sur la relative en français, il propose que ce soit le complémenteur, par sa nature anaphorique, qui implique le constituant de la proposition principale dans la relative. Enfin, pour de Vries (2002), une relative est une proposition à la fois subordonnée et connectée au matériel environnant par un constituant pivot, c'est-à-dire par l'élément nominal partagé par la principale et la relative.

De ces quatre propositions, nous retenons les éléments suivants pour former une première définition de la construction relative :

(20) Une relative est une proposition subordonnée :

- a) qui implique ou présuppose un SN (appelé tête nominale) de la proposition principale dans laquelle elle est conceptuellement incorporée ;
- b) qui délimite le domaine sémantique du SN auquel elle se rapporte en le précisant ou en le restreignant.

Comme cette première définition propose un critère syntaxique (a) et un critère sémantique (b), nous proposons maintenant d'investiguer plus en détails les caractéristiques de ces deux critères.

### 2.2.1 Caractéristiques sémantiques de la relative

Du point de vue sémantique, on distingue habituellement la relative restrictive de la relative non restrictive, aussi appelée appositive. La première a pour rôle de restreindre l'interprétation sémantique du référent nominal (c'est-à-dire la tête de la relative) auquel elle se rapporte, tandis que la seconde consiste plus simplement en un ajout d'information de type parenthétique sur un référent déjà établi et

---

<sup>4</sup> Il est nécessaire de préciser ici que dans leur étude, Keenan et Comrie (1977) ne considèrent que les relatives restrictives, laissant de côté les relatives appositives (non restrictives) ; nous abordons la distinction entre ces deux types en section 2.2.1.

n'ayant pas la nécessité d'être restreint davantage (Cinque, 2020 ; Crystal, 2003). Crystal (2003, p. 395) propose les exemples (21a) et (21b) pour illustrer la distinction entre ces deux types :

(21) a. The Bible which I own was given to me by my grandmother.

b. The Bible, which I often read, is my favorite book.

Dans le premier cas, la relative restreint le sens du SN *The Bible* pour que l'interlocuteur-riche puisse identifier précisément de quel exemplaire de la Bible il est question parmi tous les exemplaires disponibles dans le monde : il s'agit donc d'une relative restrictive. Dans le second cas, on ne parle plus d'un exemplaire en particulier de la Bible, mais plutôt de l'ouvrage en soi : la relative est donc appositive, puisqu'elle ne fait qu'ajouter de l'information non nécessaire à l'interprétation sémantique au sujet de ce même syntagme. Ainsi, comme le synthétise Andrews (2007), le rôle de la proposition relative est d'aider à délimiter la dénotation sémantique d'un SN.

### 2.2.2 Caractéristiques syntaxiques de la relative

Lehmann (1986) définit la proposition relative comme une construction constituée de deux éléments : i) un nom ou un SN, plein ou vide, appelé tête de la relative ou antécédent nominal, et ii) une proposition subordonnée modifiant ce SN. Il précise que selon les langues, un élément subordonnant (complémenteur, pronom relatif, déterminant...) porteur d'une trace de l'élément nominal peut être requis pour introduire la relative. Branchini (2014) propose pour sa part une définition similaire : une relative est une proposition dépendante d'une proposition matrice, à laquelle elle est syntaxiquement et sémantiquement reliée par un élément pivot – un nom ou un SN – partagé par les deux propositions. Elle précise que cet élément pivot peut être réalisé ouvertement soit dans l'une, soit dans les deux propositions, ou encore être silencieux.

De son côté, Kibrik (1992) décline la subordination relative en deux stratégies possibles. La première, qu'il nomme *inserting strategy* (stratégie d'insertion), consisterait à n'insérer dans la proposition complexe qu'une seule occurrence de l'élément nominal partagé, celle-ci se trouvant dans la relative ; il soutient que le processus cognitif à l'œuvre derrière cette stratégie est qu'un référent, codé par une proposition nominalisée, serait d'abord conçu à travers sa participation à un certain événement, puis cette proposition serait insérée dans un autre événement plus large de façon à former une proposition complexe. À ce procédé s'oppose la seconde stratégie, qu'il nomme *combining strategy* (stratégie de combinaison), qui

consisterait à ce que deux copies de l'élément nominal partagé soient générées, mais qu'une seule copie ne demeure entière dans l'une des deux propositions. Le processus cognitif à l'œuvre derrière cette stratégie serait que deux propositions partageant un même SN existent indépendamment dans l'esprit du locuteur·rice avant d'être fusionnées en une seule proposition complexe.

De ces trois définitions (Branchini, 2014 ; Kibrik, 1992 ; Lehmann, 1986), nous retenons qu'un même SN doit être partagé par deux propositions afin de pouvoir unir celles-ci dans une construction relative, et que la présence d'un élément subordonnant pour introduire la relative dans la principale varie selon les langues. Les exemples ci-dessous illustrent ce procédé de construction de la relativisation à partir de deux propositions initialement indépendantes partageant un même un SN (lequel est effacé de la subordonnée dans la proposition complexe, ne laissant qu'une trace vide  $\emptyset$ ), l'un recourant à un subordonnant (22) et l'autre non (23).

(22) **Le livre** est ennuyeux.

Tu m'as acheté **le livre**.

[Principale **Le livre** [Relative que tu m'as acheté  $\emptyset$ ] est ennuyeux.]

(23) **The book** is boring.

You bought me **the book**.

[Principale **The book** [Relative you bought me  $\emptyset$ ] is boring.]

Les exemples (22) et (23) constituent tous deux des cas de relatives restrictives ; revenons maintenant sur ce qui distingue la restrictive de l'appositive au niveau de la forme syntaxique. Deux critères sont principalement utilisés pour les distinguer. D'une part, dans plusieurs langues, on établit la distinction entre les deux types de relatives par la présence facultative ou obligatoire d'un élément subordonnant pour introduire la subordonnée, en fonction du sens qu'elle reçoit (Radford, 2019). Ainsi, si l'on reprend l'exemple précédent de l'anglais fourni par Crystal (2003), les restrictives pourraient être introduites ou

non par un élément ayant la fonction de complémenteur (24a), alors que les appositives seraient obligatoirement introduites par un tel élément<sup>5</sup> (24b).

(24) a. The Bible [which/that/∅ I own] was given to me by my grandmother.

b. The Bible, [which/\*that/\*∅ I often read], was given to me by my grandmother.

Toutefois, dans d'autres langues – comme le français<sup>6</sup> –, l'élément subordonnant est requis autant dans les relatives restrictives (25a) qu'appositives (25b), sans quoi la phrase devient agrammaticale.

(25) a. Le Larousse [que/\*∅ je possède] m'a été offert par ma grand-mère.

b. Le Larousse, [que/\*∅ je lis souvent], m'a été offert par ma grand-mère.

Bertin *et al.* (2013) rapportent que les deux options (subordonnant obligatoire dans les deux types de relatives ou présence du subordonnant dépendant de la forme sémantique de la relative) sont largement attestées dans les langues du monde. Ce critère ne semble donc pas constituer une propriété fondamentale pour distinguer les deux types de relatives.

D'autre part, il est rapporté que la relative appositive se caractériserait par une rupture du contour intonatif, perceptible à l'écrit sous forme de virgules dans (24b) et (25b), tandis qu'il n'y aurait pas de telle rupture dans la relative restrictive (Radford, 2019). Évidemment, si ce critère s'applique à la subordination relative en langue des signes, seul le contour intonatif permettra de distinguer les deux types de relatives puisqu'il n'existe pas de système d'écriture pour ces langues.

Nous laissons maintenant de côté la distinction entre la restrictive et l'appositive pour nous attarder sur cinq paramètres syntaxiques typologiquement décrits pour la structure relative dans les langues du

---

<sup>5</sup> Et pour certaines langues, comme l'anglais, le choix du complémenteur n'est pas libre dans la relative appositive, comme en (24b) où seul *which* est accepté, tandis que la restrictive autorise le choix d'un complémenteur parmi plusieurs possibilités, comme en (24a) où *which* et *that* sont tous deux grammaticaux.

<sup>6</sup> À noter toutefois que dans un registre informel du français québécois, la relative restrictive semble pouvoir s'employer sans complémenteur, comme dans l'exemple suivant : *La fille j'te parle est pas venue hier*, dont l'équivalent dans un registre standard serait *La fille dont je te parle n'est pas venue hier*.

monde : i) le type de tête nominale de la relative ; ii) la position de la relative par rapport à la tête nominale ; iii) le marquage du rôle syntaxique de la tête nominale dans la principale ; iv) le niveau syntaxique d'insertion de la relative au sein de la proposition complexe ; v) le marquage de la relative.

Concernant le premier paramètre syntaxique, le type de tête nominale de la relative, quatre possibilités sont généralement discutées dans la littérature : la relative à tête interne, soit une construction dans laquelle l'élément nominal est réalisé à l'intérieur de la relative (26) ; la relative à tête externe, soit une construction dans laquelle l'élément nominal est réalisé dans la proposition principale et non dans la relative (27) ; la relative à double tête, soit une construction dans laquelle l'élément nominal est réalisé dans les deux propositions (28) ; et la relative libre, soit une construction dans laquelle l'élément nominal n'est réalisé dans aucune des deux propositions, ne laissant qu'un pronom relatif dont l'antécédent se situe à l'extérieur de la construction complexe (29) (Khristoforova et Kimmelman, 2020, p. 50).

rel<sup>7</sup>

(26) [Relative RECENTLY **DOG** CHASE CAT] COME HOME  
'Le chien qui a récemment chassé le chat est rentré à la maison.'  
(Exemple de l'ASL tiré de Tang et Lau, 2012, p. 358)

rel

(27) YESTERDAY **MAN** IX3 [Relative RPRO-H3 CAT STROKE] ARRIVE  
'L'homme qui étrangle le chat est arrivé hier.'  
(Exemple de la DGS tiré de Tang et Lau, 2012, p. 358)

---

<sup>7</sup> En langues des signes américaine (ASL) et allemande (DGS), dont les exemples (26) et (27) proviennent respectivement, c'est la portée des comportements non manuels (exprimés par la mention « rel ») et la position de l'adverbe temporel qui permettent de déterminer où se situe la tête nominale : en (26), les comportements non manuels portent à la fois sur la tête nominale **DOG** et l'adverbe **RECENTLY** situé devant celle-ci, tandis qu'en (27), les comportements non manuels excluent l'adverbe **YESTERDAY** et la tête nominale **MAN**, ne portant que sur le pronom relatif **RPRO-H3** situé après ces deux éléments. Ces exemples de langues des signes donnent ainsi un aperçu tangible de la position que peut prendre la tête nominale à l'intérieur de la proposition complexe.

- (28) [<sub>Relative</sub> **doū** adiyano-no]                      **doū** deyalukhe  
 [sago give.3PL.NONFUTU-CONN]              sago finished.ADJ  
 ‘The sago that they gave is finished.’  
 (Exemple du kombai tiré de Khristoforova et Kimmelman, 2020, p. 50)

- (29) I didn’t hear [<sub>Relative</sub> ∅ what she said]

Typologiquement, les travaux de Dryer (2013) (cités dans Khristoforova et Kimmelman, 2020) ont mis en lumière que c’est la relative à tête externe qui serait la stratégie dominante dans la grande majorité des langues du monde : dans son échantillon de constructions relatives issues de 824 langues différentes, Dryer relève que la relative à tête externe prédomine dans 87 % des langues, tandis que la relative à tête interne est la stratégie dominante dans seulement 3 % d’entre elles<sup>8</sup>.

Le deuxième paramètre syntaxique, celui de la position de la relative par rapport à la tête nominale, se décline en trois possibilités dans la littérature : les relatives peuvent être prénominales, c’est-à-dire exprimées avant la tête (30) ; postnominales, c’est-à-dire exprimées après la tête (31) ; ou bien circumnominales, la tête étant exprimée à l’intérieur de la relative (32).

- (30) Wǒ bǎ nǐ gěi wǒ de shū diūdiào-le.  
 I ACC you give I NR book loose-PERF  
 ‘I have lost the book that you gave me.’

- (31) Jill lost the present [that I gave to her].

- (32) A mi [o nə ti saan-so ləgri] la.  
 you know he SR give stranger-SPC/LIV money PTL  
 ‘You know the stranger whom he gave the money.’

(Exemples du mandarin (30 et 32) et de l’anglais (31) fournis par de Vries, 2002, p. 16)

---

<sup>8</sup> Notons que ceci n’implique pas que 87 % des langues produisent *exclusivement* des relatives à tête externe : dans plusieurs langues, on peut retrouver aussi bien des relatives libres que des relatives à tête interne ou externe, par exemple. Il s’agit plutôt de la stratégie la plus fréquemment employée dans 87 % des langues.

Le troisième paramètre concerne le marquage du rôle syntaxique (sujet ou objet) de la tête nominale au sein de la principale, que Comrie (1989) décline en quatre stratégies translinguistiquement attestées : la non-réduction de la tête nominale, où celle-ci apparaît dans sa forme complète au sein de la relative (33) ; la rétention pronominale, où la tête nominale demeure présente au sein de la relative sous forme de pronom résomptif (34) ; le recours à un pronom relatif, où la tête nominale est reprise par un pronom dédié à la relativisation et associé à la fonction syntaxique du constituant relativisé, inséré dans la relative (35) ; et le *gap*, où le rôle de la tête nominale n'est simplement pas marqué, peu importe sa fonction syntaxique (36).

- (33) Tyè be [n ye **so** min ye] dyo.  
 man the PRESENT I PAST **house** see build  
 'The man is building the house that I saw.'  
 (Exemple du bambara tiré de Comrie, 1989, p. 145)

- (34) This is **the road** [that I know where it leads].  
 (Exemple tiré de Comrie, 1989, p. 147)

- (35) a. **devuska**, [kotoraja prisla]  
 girl who-NOMINATIVE arrived  
 'the girl who arrived'  
 b. **devuska**, [kotoruju ja videl]  
 girl who-ACCUSATIVE I saw  
 'the girl whom I saw'  
 (Exemples du russe tirés de Comrie, 1989, p. 149)

- (36) a. **The man** who/that gave the book to the girl (tête nominale à fonction sujet)  
 b. **The book** which/that the man gave to the girl (tête nominale à fonction objet)  
 (Exemple tiré de Comrie, 1989, p. 151)

Le quatrième paramètre syntaxique concerne le niveau syntaxique où la relative s'insère par rapport à la proposition principale. Deux possibilités sont décrites : la relative enchâssée et la relative adjointe. La première se trouve imbriquée à l'intérieur d'un constituant de la proposition principale, comme dans

l'exemple (25a) *Le Larousse [que je possède] m'a été offert par ma grand-mère*, où la relative est insérée dans le SN *Le Larousse*. La seconde, qui est le plus souvent désignée sous le nom de *correlative* dans la littérature anglophone, est quant à elle adjointe à la proposition principale au niveau phrastique, et non enchâssée à l'intérieur d'un constituant de la proposition principale ; elle ne présente donc pas de marques grammaticales de subordination syntaxique, mais recourt néanmoins à un marqueur relatif pouvant cooccurrer avec la tête nominale dans la relative ainsi qu'à un élément démonstratif accompagnant la tête nominale dans la principale (Khristoforova et Kimmelman, 2020). Un exemple de ce type de relative est illustré par l'hindi en (37), où la tête nominale *laRke* cooccurrer avec le marqueur relatif *jo* dans la relative, et où le démonstratif *ve* est introduit dans la principale.

(37) [jo laRke KhaRe hai], ve lambe haiN.

wh boys standing are those tall are

lit. 'Which boys are standing, they are tall.'

'The boys who are standing are tall.'

(Exemple fourni par de Vries, 2002, p. 17)

Enfin, le cinquième paramètre syntaxique décrit dans la littérature concerne le marquage de la proposition relative. Khristoforova et Kimmelman (2020) mentionnent que si, dans certaines langues, c'est la présence d'un complémenteur ou subordonnant qui marque grammaticalement le statut subordonné de la proposition relative, dans le cas des langues des signes en particulier, ce sont les comportements non manuels et leur portée qui marquent grammaticalement ce statut syntaxique (nous y reviendrons au chapitre 3). Lehmann (1988) précise pour sa part que l'intégration d'une subordonnée dans la principale peut s'exprimer grammaticalement par l'absence d'une pause intonative entre les deux propositions ; notons toutefois que ce critère ne s'appliquerait vraisemblablement qu'aux relatives restrictives, car comme nous l'avons rapporté plus haut (2.2.1), les appositives sont caractérisées par une rupture du contour intonatif.

### 2.3 Définitions retenues

En vertu des caractéristiques syntaxiques et sémantiques de la subordination relative qui sont attestées dans les différentes langues du monde et de la définition de la subordination que nous avons retenue en (19), nous proposons maintenant d'adopter des définitions que nous retiendrons pour aborder la subordonnée relative dans le discours LSQ. De la définition proposée en (19), nous ne pouvons conserver

le critère (c) *Il y a un effacement de l'information partagée par les deux propositions*. D'abord, les relatives adjointes (dans lesquelles le SN est repris dans la principale par un démonstratif) et les relatives employant un pronom résomptif, dont nous avons discuté plus haut, remettent en question ce critère d'effacement, qui pourrait au mieux être remplacé par le critère *Il y a réduction de l'information partagée par les deux propositions*. Ensuite, nous avons montré qu'il existe des relatives à double tête, dans lesquelles le SN partagé n'est ni effacé ni réduit, ce qui rend caduc le critère de réduction également. Nous réamendons ainsi la définition générale de la subordination proposée en (19) de sorte à obtenir (38) :

(38) Définition finale de la subordination :

- a) La subordination consiste à unir deux propositions sous un lien de dépendance sémantique selon une configuration syntaxique asymétrique, telle que la proposition subordonnée est sous la portée de la proposition principale ;
- b) Il y a une concordance syntaxique et sémantique entre la proposition principale et la proposition subordonnée, qui se traduit par une perspective narrative identique dans les deux propositions et un lien intonatif entre celles-ci ;
- c) La proposition subordonnée est conceptuellement incorporée dans la proposition principale, et cette incorporation est grammaticalement marquée.

Nous pouvons maintenant, à partir de notre définition de la subordination, proposer une définition de la subordonnée relative, qui implique nécessairement les critères postulés en (38) :

(39) Définition finale de la subordonnée relative :

- a) La subordonnée relative se rapporte syntaxiquement et sémantiquement à un SN, appelé tête nominale de la relative, contenu dans une proposition principale ;
- b) Elle délimite le domaine sémantique de ce SN en le précisant ou en le restreignant ;
- c) Elle implique ou présuppose ce SN ;
- d) Elle peut être enchâssée dans un constituant de la proposition principale ou être adjointe à celle-ci au niveau phrastique ;
- e) Elle est grammaticalement marquée par rapport à la proposition principale.

Bien que cette définition inclue forcément des critères syntaxiques, elle se veut la plus universelle possible, c'est-à-dire qu'elle se détache au maximum des paramètres syntaxiques de réalisation attestés dans les langues du monde, ceux-ci étant variables comme nous l'avons montré en section 2.2.2 avec les cinq paramètres que nous avons décrits. Nous croyons ainsi être munie d'une définition qui nous permette d'aborder plus sémantiquement, et peut-être plus objectivement, la subordonnée relative en LSQ.

## CHAPITRE 3

### LA PROPOSITION ET LA SUBORDONNÉE RELATIVE DANS UNE LANGUE DES SIGNES

Ce chapitre, qui porte sur la structure de la proposition et de la subordonnée relative en langues des signes, se décline en deux parties. Dans un premier temps, nous proposons une synthèse de ce que nous savons sur la notion de proposition en LSQ, et notamment sur la structure spatiale et le marquage non manuel de cette unité syntaxique, qu'elle soit simple ou complexe (3.1). Dans un deuxième temps, nous explorons plus spécifiquement la structure de la relative en langues des signes (3.2).

#### 3.1 La proposition en LSQ

Les études descriptives ayant porté sur les caractéristiques des unités syntaxiques en LSQ (et dans les langues des signes en général) montrent comment la dimension spatiale et les comportements non manuels pourraient être impliqués dans le marquage de la concordance syntaxique et sémantique qui caractérisera les propositions impliquées dans une relation de subordination relative en LSQ. Considérant les propriétés de la structure spatiale et du marquage non manuel qui distinguent la coordonnée de la subordonnée dans les langues des signes, nous posons la question suivante : les subordonnées relatives en LSQ peuvent-elles être décrites à partir d'un principe de concordance spatiale entre la proposition principale et la proposition subordonnée, couplée à une utilisation de marqueurs non manuels, qui pourraient représenter les principes de dépendance et d'enchâssement décrits par Johnston (2013) ?

##### 3.1.1 La proposition simple en LSQ

En LSQ, la proposition simple contient minimalement un verbe et un argument (Parisot *et al.*, 2015), ce qui nous permet de l'analyser comme un CLU (constitué d'au moins un prédicat et un argument). L'ordre des constituants dans la phrase est variable, avec prédominance pour les ordres OSV et SOV<sup>9</sup>, et la phrase tend à s'organiser selon le principe *ground-figure* ou topic-commentaire (on positionne d'abord le contexte général, puis on dit quelque chose à son sujet) (Parisot *et al.*, 2015). L'une des caractéristiques cruciales de la syntaxe de la LSQ est l'exploitation de la dimension spatiale : les constituants sont distribués

---

<sup>9</sup> S pour sujet, V pour verbe, O pour objet.

sur des loci<sup>10</sup> spatiaux dans l'espace devant le-la signeur-e, soit par l'articulation manuelle des constituants sur ces loci, soit par le recours à des comportements non manuels (comme la direction du regard ou l'inclinaison du tronc vers ces loci) superposés à l'articulation manuelle des constituants (Parisot, 2003, 2020 ; Parisot et Rinfret, 2007). Ces loci se voient ainsi devenir porteurs de l'information sémantique, et le mouvement du verbe sur les traces laissées par la localisation spatiale des syntagmes nominaux permet de distribuer les rôles thématiques. Ainsi, en (40), les syntagmes MARIE et PIERRE se voient assigner respectivement les loci (x) et (y) qui, repris par l'articulation du verbe, permettent la distribution des rôles thématiques d'agent (PIERRE) et de patient (MARIE).

(40) MARIE(x)      PIERRE(y)      (y)TÉLÉPHONER(x)  
 'Pierre téléphone à Marie.'

Comme illustré en (41), les traces (x) peuvent aussi être utilisées pour superposer deux éléments d'un même constituant, comme un déterminant et un nom, par exemple.

(41) FILLE(x)      PTÉ3(x)  
 'La fille'

Enfin, ces loci référentiels peuvent ultérieurement être utilisés pour établir de nouvelles relations grammaticales (Parisot, 2003) :

(42) [...] RACCROCHER(x)  
 [...] 'Marie raccroche.'

Il apparaît donc ici que les traces spatiales agissent comme marqueurs de concordance syntaxique et sémantique entre les différents constituants d'une proposition (exemples 40 et 41) ainsi qu'entre

---

<sup>10</sup> Les loci consistent en des « portions d'espace spécifiées à l'intérieur de l'espace de signation » (Millet, 2019, p. 148) qui portent une valeur référentielle anaphorique ou cataphorique en raison de leur coïndexation spatiale aux signes manuels. Le-la signeur-e peut ensuite référer ultérieurement à ces signes en réutilisant les loci associés, qui laissent une trace spatiale relativement permanente rendant superflu le recours à des traits morphosyntaxiques abstraits coïndexés à ces signes.

différentes propositions (exemple 42, une proposition indépendante qui peut constituer une suite logique à celle exprimée en 40).

En outre, les travaux sur les types de propositions en LSQ ont montré que les signeur-e-s recourent à des marqueurs non manuels superposés au matériel lexical pour exprimer l'interrogation, la négation et la topicalisation : les marques non manuelles QU (avancée de la tête ↑), NEG (hochement de tête horizontal ←) et TOPIC (sourcils relevés SR) portent respectivement sur la proposition complète (43), sur le syntagme verbal (44) et sur le syntagme nominal (45), suggérant ainsi une concordance entre le matériel syntaxique non manuel et manuel (Berthiaume et Rinfret, 2000 ; Dubuisson, Lelièvre, Parisot *et al.*, 1999).

(43) \_\_\_\_\_ ↑  
ELLE-MÊME QUI  
'C'est qui ?' (Dubuisson, Lelièvre, Parisot *et al.*, 1999, p. 5)

(44) \_\_\_\_\_ ←  
PTÉ3 NE-PAS-CONNAITRE  
'Je ne le connais pas du tout.' (Berthiaume et Rinfret, 2000, p. 11)

(45) \_\_\_\_\_ SR  
ADOLESCENT(a) PTÉ3<sub>(a, plusieurs)</sub> ENFANT(b) 3(b)-COPIER-3<sub>(a, plusieurs)</sub>  
'Ces sont les adolescents que les enfants copient.' (Dubuisson, Lelièvre, Parisot *et al.*, 1999, p. 7)

Cette concordance est d'ailleurs désignée comme critère pour distinguer un marqueur non manuel de nature syntaxique d'un comportement non manuel qui n'a pas de fonction grammaticale (Coerts, 1992, 1996 ; Dubuisson, Lelièvre, Parisot *et al.*, 1999).

Par conséquent, les travaux sur les types de propositions et l'articulation spatiale ont montré qu'en LSQ, le marquage morphosyntaxique s'exprime par l'association spatiale de la trace laissée par un constituant à d'autres constituants afin d'exprimer les relations syntaxiques et sémantiques entre les différents éléments du discours, ce procédé d'association pouvant se réaliser manuellement ou non manuellement. Ces travaux ont également montré que les comportements non manuels peuvent jouer des fonctions syntaxiques précises (négation, topicalisation, interrogation) lorsqu'ils concordent avec certains constituants.

### 3.1.2 La proposition complexe en LSQ

Les travaux ayant porté sur la coordination dans les langues des signes ont montré que celle-ci s'exprime soit par le recours à des conjonctions manuelles de coordination (*et, ou, mais...*), soit par une simple juxtaposition des éléments coordonnés (Hartmann *et al.*, 2021 ; Tang et Lau, 2012). Tang et Lau (2012) précisent que des comportements non manuels sont aussi impliqués dans les structures coordonnées : en langue des signes de Hong Kong (HKSL), les conjonctions manuelles sont habituellement associées à un hochement de tête ou à un clignement des yeux, qui agissent comme marqueurs d'une frontière syntaxique d'un constituant ou d'une proposition se trouvant dans la structure coordonnée. En outre, une rotation de la tête et une inclinaison du tronc permettraient de distinguer les différents types de coordination possibles (par exemple, entre coordination d'ajout et d'opposition) dans les structures où aucun marqueur manuel n'est utilisé, notamment lorsque le tronc s'incline vers deux endroits opposés dans l'espace de signation (Baker *et al.*, 2016). Concernant la coordination en LSQ spécifiquement, les travaux de Dubuisson, Lelièvre et Miller (1999) et de Chénier et James (2014) ont mis en lumière que cette langue recourt elle aussi à des conjonctions manuelles (comme *ou* pour l'alternative, *mais* pour l'opposition) et à des comportements non manuels pour encoder des structures grammaticales de coordination. En effet, l'étude de Chénier et James (2014) a montré, d'une part, que dans l'échantillon de corpus analysé, les structures coordonnées sont plus fréquemment produites sans conjonction manuelle, et d'autre part, que le mouvement du tronc (inclinaison avant-arrière, inclinaison latérale gauche-droite ou rotation) sert à encoder grammaticalement la coordination de deux éléments de même niveau syntaxique, qu'il s'agisse de constituants ou de propositions.

La coordination de deux propositions sans conjonction manuelle se distingue habituellement de la subordination en ce que les deux structures ne recourent pas au même type de marquage non manuel. En effet, les propositions subordonnées dans les langues des signes semblent souvent liées entre elles par la superposition au matériel lexical et syntaxique de marqueurs non manuels comme le haussement de sourcils ou le plissement des yeux (Donati et Cecchetto, 2011 ; Kubus, 2016 ; Tang et Lau, 2012 ; Wilbur, 2017), marqueurs qui ne sont pas typiquement observés dans les structures coordonnées. Notons cependant que certains marqueurs non manuels, comme le mouvement du tronc, sont impliqués dans les deux types de structures. En ce qui concerne la subordination en LSQ, il a été montré que des comportements non manuels du visage et du corps permettent d'exprimer une proposition subordonnée. Les travaux de Dubuisson, Lelièvre et Miller (1999), entre autres, ont montré que le subordonnant SI n'est pas obligatoire pour introduire une subordonnée conditionnelle : en (46), c'est la combinaison des

comportements non manuels ‘tronc incliné vers l’avant’ (t: ⊥), ‘menton avancé’ (⊥) et ‘sourcils relevés’ (SR) qui permet de dégager un lien de dépendance conditionnelle entre la proposition principale ‘CERTIFICAT FINI PTÉ1’ et la subordonnée ‘EXAMEN RÉUSSI’.

(46) \_\_\_\_\_ t: ⊥, SR, ⊥

EXAMEN RÉUSSI CERTIFICAT FINI PTÉ1

‘Si je réussis mon examen, j’aurai terminé le certificat.’

(Dubuisson, Lelièvre et Miller, 1999, p. 426)

Ainsi, dans les cas où aucun élément lexical ne permet une interprétation sémantique de dépendance, il semble en effet, comme le proposent Hodge et Johnston (2014) (cf. section 1.2 du chapitre 1), que ce soit le marquage prosodique ou morphosyntaxique qui réalise ce lien entre deux propositions. Par ailleurs, la direction du regard et l’orientation du tronc agiraient également comme indicateurs de subordination conditionnelle en LSQ (Parisot *et al.*, 2015). Ces indicateurs non manuels permettraient en fait de réaliser la distribution spatiale, principe qui est encore une fois crucial : les propositions exprimant une relation de dépendance conditionnelle par rapport à une proposition matrice sont localisées à un endroit distinct dans l’espace de signation, notamment par la direction du regard sur un locus pour une proposition et l’inclinaison du tronc sur un autre locus pour l’autre proposition (Parisot *et al.*, 2015). L’exemple (47), dans lequel on trouve une subordonnée conditionnelle, illustre le recours à ce principe de distribution spatiale par le biais des comportements non manuels : on y voit que le regard est dirigé sur un espace de signation ne correspondant pas à l’expression de la première personne lors de l’articulation du verbe TROUVER, qui se trouve dans la proposition subordonnée, tandis que le verbe DORMIR, appartenant à la proposition matrice, est articulé avec le tronc se déplaçant dans l’espace attribué à l’expression de la première personne.

(47) POUPÉE(a) 1-TROUVER-3a(x)(Rx<sup>11</sup>) 1b-DORMIR

‘Si je trouve ma poupée, je vais dormir.’

(Traduit de Parisot *et al.*, 2015, p. 25)

---

<sup>11</sup> Rx signifiant que le regard porte sur le locus (x).

Nous savons donc que les propositions en LSQ doivent être distribuées de façon organisée dans l'espace de signation lorsqu'elles expriment une relation de dépendance par rapport à une autre proposition, et que cette distribution peut s'opérer notamment par le recours à des comportements non manuels superposés au matériel lexical, tels que la direction du regard et la position du tronc. Ces observations concordent d'une part avec la façon de réaliser le marquage morphosyntaxique par l'articulation spatiale et la distribution des comportements non manuels dans les propositions simples, et d'autre part avec le type de marquage non manuel attesté dans les autres langues des signes pour les subordonnées. En outre, cela s'inscrit en conformité avec la proposition de Johnston (2013) quant à la nécessaire concordance d'un marquage lexical, prosodique ou morphosyntaxique entre deux CLU liés par une relation de dépendance.

### 3.1.2.1 La subordonnée relative en LSQ

Bien que la subordonnée relative n'ait pas encore fait l'objet d'une description approfondie en LSQ, Parisot *et al.* (2015) mentionnent qu'elle s'exprime selon le principe de distribution spatiale attesté dans la subordonnée conditionnelle, c'est-à-dire que la proposition matrice est localisée à un endroit (x) dans l'espace de signation – par la direction du regard à cet endroit, par exemple –, tandis que la proposition relative est localisée à un endroit (y) – par l'inclinaison du tronc vers cet espace, par exemple. Les autrices fournissent l'exemple (48) pour illustrer ce principe, la proposition matrice étant 'FILLE DESSINER INDEX' marquée par le regard (R) vers le locus (y), et la proposition relative étant 'NOM MARIE' marquée par l'inclinaison du tronc (T) vers le locus (x).

(48) [FILLE(a) 3a-DESSINER(Ry) INDEX3(aRy)] [NOM(aTx) MARIE(aTx)]

'Il y a une fille en train de dessiner dont le nom est Marie.'

(Traduit de Parisot *et al.*, 2015, p. 25)

Ainsi, nous en savons actuellement peu sur l'expression de la relativisation en LSQ, sinon que le recours aux comportements non manuels semble impliqué dans la localisation spatiale des propositions matrices

et subordonnées. Nous savons également qu'il n'existe pas de signe manuel équivalent aux compléments (ou pronoms relatifs) *que, qui, dont* du français<sup>12</sup>.

### 3.2 La subordonnée relative dans les langues des signes

Les propositions relatives ont fait l'objet de descriptions linguistiques – certaines plus détaillées que d'autres – dans plusieurs langues des signes, notamment en langues des signes américaine (ASL), allemande (DGS), française (LSF), catalane (LSC), brésilienne (LIBRAS), japonaise (JSL), turque (TID), néerlandaise (NGT), israélienne (ISL), italienne (LIS), russe (LSR) et de Hong Kong (HKSL). Il a été démontré que toutes ces langues disposent de moyens d'ajouter de l'information de type restrictif ou parenthétique sur un syntagme nominal par l'intermédiaire d'un syntagme de type propositionnel, qu'il soit enchâssé dans une proposition matrice ou adjoint à celle-ci, afin de former une proposition complexe dans laquelle on trouve un sens de relativisation. Pour ce faire, les langues des signes semblent recourir principalement à quatre types de marquage indiquant la présence d'une structure relative : les marqueurs manuels (3.2.1), les marqueurs non manuels (3.2.2), les marqueurs spatiaux (3.2.3) et les marqueurs prosodiques (3.2.4).

#### 3.2.1 Les marqueurs manuels

Les marqueurs manuels de relativisation désignent les éléments lexicaux articulés par les mains permettant de lier deux unités propositionnelles dans une relation de dépendance asymétrique, de sorte que l'une des deux unités ajoute de l'information sur un élément nominal présent dans l'autre unité. En français, par exemple, on recourt aux subordonnants *que, qui, dont* pour introduire une relative (par ex. la femme *dont* je te parle, la pomme *que* j'ai mangée, le chien *qui* a chassé le chat) ; de même, dans certaines langues des signes, il existe des signes manuels qui jouent un rôle similaire et qui permettent d'obtenir une structure syntaxique et sémantique de relativisation. Ces signes, qui peuvent être spatialement coïncidés à la tête nominale à laquelle la relative se rapporte, peuvent consister en un complément, un pointé, un signe lexical grammaticalisé, un *buoy*<sup>13</sup>, un déterminant, ou encore en un élément classificateur ou

---

<sup>12</sup> Mentionnons toutefois que dans les signes méthodiques inventés par l'abbé de l'Épée ainsi qu'en français signé (deux systèmes de signes non naturels), il existe un signe équivalent au *que*, mais celui-ci n'est pas attesté en LSQ.

<sup>13</sup> Liddell (2003, p. 223) définit le *buoy* comme un signe manuel maintenu statiquement sur la main non dominante pendant que la main dominante articule d'autres signes. Le *buoy* sert d'ancrage conceptuel facilitant l'interprétation sémantique du discours.

nominalisant<sup>14</sup>. Les caractéristiques des marqueurs manuels habituellement décrites dans la littérature, que nous avons recensées dans le Tableau 3.1 pour dix des douze langues susmentionnées<sup>15</sup>, sont les suivantes :

- a) la forme du marqueur manuel et sa glose ;
- b) son caractère obligatoire ou optionnel ;
- c) sa coïndexation ou non à la tête nominale de la relative (c'est-à-dire si le marqueur est assigné au même locus que celui de la tête nominale ou non) ;
- d) sa position dans la proposition complexe.

Tableau 3.1 Marqueurs manuels de relativisation dans les langues des signes

Langue	Marqueur	Nature	Présence	Coïndexation	Position dans P complexe
ASL	THAT	Complémenteur	Optionnelle	Non	Entre S et V de la relative
DGS	RPRO-H, RPRO-NH	Pronom relatif	Obligatoire	Oui	Après la tête nominale
	IX <sub>i</sub>	Pointé	Optionnelle	Oui	Après la tête nominale
HKSL	IX <sub>i</sub>	Déterminant	Optionnelle	Oui	Périphérie droite de relative
JSL	?	Buoy	Optionnelle	?	Avant ou après la relative
	?	Pointé indexical	Optionnelle	?	Avant ou après la relative
LIBRAS	∅	–	–	–	–
LIS	PROREL	Morphème démonstratif	Obligatoire	Oui	Périphérie droite de relative
	PE	Déterminant nominalisant	Obligatoire	Oui	Périphérie droite de relative
LSC	MATEIX	Lexème grammaticalisé	Optionnelle	Non	Début/fin de relative
LSF	PI <sub>i</sub>	Pointé	Optionnelle	Oui	Après la tête nominale/relative
	CL-PERSONNE	Classificateur	Optionnelle	Oui	Après la tête nominale
LSR	WHICH	Complémenteur	Optionnelle	Non	Début/fin de relative ou doublé
	INDEX <sub>3</sub>	Pronom relatif	Optionnelle	Oui	Début/fin de relative ou doublé
TID	AYNI	Lexème grammaticalisé	Optionnelle	Oui	Fin de relative
	IX <sub>i</sub>	Pronom relatif	Optionnelle	Oui	Fin de relative

<sup>14</sup> Kubus (2016) définit l'élément nominalisant comme pouvant s'accoler à un nom ou un adjectif afin de former un syntagme nominal.

<sup>15</sup> Pour la NGT et l'ISL, nous ne disposons pas d'informations quant à la présence ou à l'absence de marqueurs manuels de relativisation. Nous ne discuterons donc pas de ces deux langues dans cette section.

Notons d'entrée de jeu que la LIBRAS introduit la relative sans marqueur lexical manuel ; il semblerait que l'unité syntaxique correspondant à la proposition relative soit simplement exprimée directement après la tête nominale, comme l'illustre (49).

(49) GIRL [BICYCLE FALL]<sub>RC</sub> IS HOSPITAL

'The girl that fell off the bicycle is in the hospital.'

(Branchini, 2014, p. 163)

L'ASL emploie pour sa part le signe THAT (Figure 3.1), initialement analysé comme conjonction relative par Liddell (1978, 1980) puis comme complémenteur par Wilbur (2017). Sa présence est optionnelle, et lorsque présent, il est réalisé entre le sujet et le verbe de la relative (Branchini, 2014).

\_\_\_\_\_ <sup>r<sup>16</sup></sup>  
(50) [RECENTLY DOG THAT CHASE+ CAT]<sub>S1</sub> NP COME HOME

'The dog that recently chased the cat came home.'

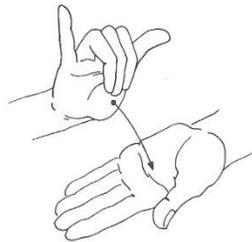
'The cat that the dog recently chased came home.'

(Liddell, 1978, p. 75)

Figure 3.1 THAT en ASL (O'Rourke, 1973, p. 9)

**THAT (See also: 715)**

**22**



---

<sup>16</sup> Dans le code de transcription utilisé par l'auteur, « r » indique la présence de marqueurs non manuels de relativisation (sans spécifier lesquels) et leur portée.

La LSR est la seule autre langue des signes à recourir à un complémenteur lexical<sup>17</sup>. Également optionnel, il est glosé WHICH dans les travaux de Khristoforova et Kimmelman (2020) et est associé à l’oralisation du mot *kotoryj*, qui signifie ‘which’ en russe (exemple 51 et Figure 3.2).

- (51) eb<sup>18</sup>  
GIRL [WHICH PET CAT]<sub>RC</sub> SIT  
‘The girl that pets a cat is sitting.’  
(Khristoforova et Kimmelman, 2020, p. 57)

Figure 3.2 WHICH en LSR (Khristoforova et Kimmelman, 2020, p. 59)



En LSR, un deuxième marqueur manuel est optionnellement utilisé dans les relatives : il s’agit du pointé indexical glosé INDEX<sub>3</sub>, qui est analysé comme pronom relatif puisqu’il est coindexé au locus de la tête nominale. Il peut apparaître au début ou à la fin de la proposition relative, ou encore être doublé, comme en (52a), et il peut apparaître seul ou conjointement avec le complémenteur WHICH, comme en (52b). Dans ce dernier cas, le complémenteur est la plupart du temps articulé avant le pointé (comme en Figure 3.3, qui représente la séquence WHICH INDEX<sub>3</sub>), et l’oralisation *kotoryj* porte sur les deux items, ce

---

<sup>17</sup> Les items THAT de l’ASL et WHICH de la LSR sont analysés comme complémenteurs et non comme pronoms relatifs puisqu’ils ne s’accordent pas avec la tête nominale de la relative, c’est-à-dire que leur forme ne varie pas selon la nature humaine ou non humaine de la tête nominale, ou encore selon qu’elle soit au singulier ou au pluriel, par exemple.

<sup>18</sup> Dans le code de transcription utilisé par les auteurs, « eb » indique un clignement des yeux (*eye blink*), « br » des sourcils relevés (*brow raise*), « nod » un hochement de tête et « lhl » une inclinaison de la tête vers la gauche (*leftward head lean*).



Ce pronom relatif, qui est obligatoire, est coïndexé au locus assigné à la tête nominale, en apposition de laquelle il est d'ailleurs réalisé. On le trouve donc au début de la proposition relative, juste après le nom auquel la relative se rapporte (Pfau et Steinbach, 2005).

- \_\_\_\_\_ re<sup>19</sup>
- (53) a. [MAN (IX<sub>3</sub>) [RPRO-H<sub>3</sub> CAT STROKE]<sub>CP</sub>]<sub>DP</sub>  
 'the man who is stroking the cat'
- \_\_\_\_\_ re
- b. [BOOK [RPRO-NH<sub>3</sub> POSS<sub>1</sub> FATHER READ]<sub>CP</sub>]<sub>DP</sub>  
 'the book which my father is reading'<sup>20</sup>  
 (Pfau et Steinbach, 2005, p. 512)

Tout comme la LSR, la DGS dispose d'un deuxième marqueur manuel optionnellement utilisé dans les relatives : le pointé indexical IX<sub>3</sub>. Celui-ci est articulé tout juste après la tête nominale et se coïndexé au locus de celle-ci. Notons toutefois qu'il est phonologiquement identique à RPRO-NH et ne peut donc apparaître que dans les propositions utilisant le pronom relatif pour les entités humaines, RPRO-H, comme l'illustre (53a) (Kubus, 2016, p. 226).

Le recours à un pointé indexical en LSR et en DGS rappelle ce que l'on retrouve dans plusieurs autres langues des signes. En HKSL, on emploie un pointé indexical IX<sub>i</sub>, analysé comme déterminant, coïndexé à la tête nominale et optionnel lorsque des marqueurs non manuels sont présents (54) (Tang et Lau, 2012).

---

<sup>19</sup> Dans le code de transcription utilisé par les auteurs, « re » indique des sourcils relevés (*raised eyebrows*).

<sup>20</sup> On peut ici se questionner sur l'analyse du RPRO-NH comme pronom relatif : ne s'agirait-il pas plutôt d'un déterminant, puisqu'il est phonologiquement identique au pointé déterminant, qui est lui aussi coïndexé au locus spatial du SN qu'il accompagne ? Qu'est-ce qui distinguerait l'exemple (53b) de la phrase déclarative « My father is reading the/this book », qui pourrait vraisemblablement s'exprimer avec les mêmes constituants et dans le même ordre ? Est-ce uniquement les sourcils relevés portant sur RPRO-NH qui opèrent cette distinction ? Les auteurs ne spécifient pas davantage.

\_\_\_\_\_ rel<sup>21</sup>

(54) HEY! IX<sub>3</sub> LIKE [IX<sub>i</sub> MALE EAT CHIPS IX<sub>i</sub>]  
 'Hey! She likes the man who is eating chips.'  
 (Tang et Lau, 2012, p. 358)

En LSF, Hauser et Geraci (2018) ont noté la présence du marqueur PI<sub>i</sub>, un pointé indexical optionnel coïndexé à la tête nominale (55a), ainsi que – comme relevé par Pfau et Steinbach (2005) pour la DGS – la présence d'un classificateur de personne glosé PERSON-CL, également optionnel, lorsque la tête nominale est un référent humain (55b). PI et PERSON-CL sont représentés respectivement en Figures 3.5 et 3.6.

\_\_\_\_\_ re<sup>22</sup>

(55) a. IX-1 PREFER VET PI CURE DOG  
 'I prefer the vet who is curing the dog.'

\_\_\_\_\_ re

b. IX-1 PREFER VET PERSON-CL CURE DOG  
 'I prefer the vet who is curing the dog.'

(Hauser et Geraci, 2018, p. 19)

Figure 3.5 PI<sub>i</sub> en LSF  
 (Hauser et Geraci, 2018, p. 22)



Figure 3.6 PERSON-CL en LSF  
 (Hauser et Geraci, 2018, p. 22)



<sup>21</sup> Dans le code de transcription utilisé par les autrices, « rel » indique la présence de marqueurs non manuels de relativisation (sans spécifier lesquels) et leur portée.

<sup>22</sup> Dans le code de transcription utilisé par les auteurs, « re » indique des sourcils relevés (*raised eyebrows*).

En ce qui concerne la LIS, les analyses ne font pas consensus. Un pointé obligatoire coïndexé à la tête nominale, dirigé vers le sol et déplacé répétitivement de gauche à droite, situé à la périphérie droite de la relative, est glosé PROREL par Cecchetto *et al.* (2006) et analysé comme morphème démonstratif (56), tandis que Branchini et Donati (2009) le glosent plutôt PE et l’analysent comme déterminant à fonction nominalisante (57)<sup>23</sup>.

\_\_\_\_\_ re<sup>24</sup>

(56) BOY<sub>i</sub> CALL PROREL<sub>i</sub> LEAVE DONE  
‘A boy that called left.’  
(Cecchetto *et al.*, 2006, p. 953)

\_\_\_\_\_ rel<sup>25</sup>

(57) TODAY MAN<sub>i</sub> PIE BRING PE<sub>i</sub> YESTERDAY (IX<sub>i</sub>) DANCE  
‘The man that today brought the pie yesterday danced.’  
(Branchini et Donati, 2009, p. 8)

En JSL, Penner *et al.* (2018) mentionnent avoir observé la présence optionnelle d’un élément indexical dans leur corpus de discours, mais n’attribuent pas de glose à celui-ci et ne précisent pas s’il est coïndexé ou non à la tête nominale – bien qu’on s’attendrait logiquement à ce qu’il le soit, dans l’optique où il doit référer à la tête nominale –, indiquant seulement qu’il peut apparaître avant ou après la relative<sup>26</sup>.

En TID, Kubus (2016) relève la présence d’un pointé indexical IX<sub>i</sub>, optionnel et articulé à la fin de la relative (58), qu’il analyse comme un pronom relatif en raison des formes qu’il peut prendre : selon la tête nominale, il peut prendre la forme duale ou la forme plurielle (Figure 3.7).

---

<sup>23</sup> Le marqueur manuel PROREL/PE n’est illustré dans aucun des ouvrages que nous avons consultés.

<sup>24</sup> Dans le code de transcription utilisé par les autrices, « re » indique des sourcils relevés (*raised eyebrows*).

<sup>25</sup> Dans le code de transcription utilisé par les auteurs, « rel » indique la présence de marqueurs non manuels de relativisation (sans spécifier lesquels) et leur portée.

<sup>26</sup> Ce marqueur manuel n’est pas illustré dans l’article de Penner *et al.* (2018).

- \_\_\_\_\_ sq    o+br<sup>27</sup>
- (58) ... [TWO AXE<sub>i</sub> MODEL HAND IX<sub>i</sub>] İBRAHİM FIND GET  
 ‘... İbrahim took two axes, which were in the hands of the cult figure.’  
 (Kubus, 2016, p. 197)

Figure 3.7 Variations du pointé IX<sub>i</sub> en TID (Kubus, 2016, p. 195)



De plus, Kubus note la présence du signe AYNI, un marqueur grammaticalisé depuis le signe lexical AYNI ‘*same*’, ayant une fonction nominalisante, lui aussi optionnel et situé à la fin de la subordonnée, mais uniquement dans les relatives restrictives. Ce marqueur manuel est glosé SAME dans l’exemple (59).

- \_\_\_\_\_ hn  
 \_\_\_\_\_ sq
- (59) AFTER MORNING IN [MAN ADORE ALL F-I-G-U-R-E SAME<sub>loc1</sub>] CL-GATHER<sub>loc1</sub>  
 ‘Afterwards, in the morning, the people gathered at the same (place) that they used to adore the cult figures.’ (Kubus, 2016, p. 188)

Similairement, la LSC emploie le marqueur manuel MATEIX, soit le signe lexical MATE ‘*the same*’ grammaticalisé en élément nominalisant, qui consiste en un marqueur optionnel et situé au début ou à la fin de la relative (60) (Branchini, 2014 ; Wilbur, 2017)<sup>28</sup>.

---

<sup>27</sup> Dans le code de transcription utilisé par l’auteur, « o » indique des lèvres arrondies (*‘o’ mouthing*), « sq » des yeux plissés (*squint*), « br » des sourcils relevés (*brow raise*) et « hn » un hochement de tête (*head nod*).

<sup>28</sup> Ce marqueur manuel n’est pas illustré dans les travaux de Branchini (2014) et de Wilbur (2017), qui en font mention.

rel<sup>29</sup>

(60) YESTERDAY [MAN COME MATEIX] POSS<sub>1</sub> FRIEND

'The man who came yesterday is my friend.'

(Branchini, 2014, p. 168)

Nous observons donc un parallèle intéressant entre la TID et la LSC, qui emploient toutes deux un signe grammaticalisé dont le sens original était identique ('*same*') et qui prennent une fonction nominalisante.

Enfin, il a été observé que deux langues, soit la JSL et la TID, recourent optionnellement à des buoys de type pointeurs<sup>30</sup> (Figure 3.8) dans certaines constructions relatives, bien que ces éléments n'apparaissent que rarement (3 occurrences sur 25 relatives en JSL, et 3 occurrences sur 119 relatives en TID).

Figure 3.8 Le buoy pointeur en ASL (Liddell, 2003, p. 249)



Sans les gloser ni définir la forme que prennent ces buoys en JSL, Penner *et al.* (2018) observent simplement qu'ils peuvent apparaître avant ou après la relative. Kubus (2016) élabore un peu plus pour la TID, précisant que le·la signeur·e pointe d'abord le référent nominal avec sa main non dominante (mnd), puis articule la relative avec sa main dominante (md) en maintenant le buoy (IX<sub>j</sub>) sur l'autre main, comme l'illustre (61).

---

<sup>29</sup> Dans le code de transcription utilisé par l'auteurice, « rel » indique la présence de marqueurs non manuels de relativisation (sans spécifier lesquels) et leur portée.

<sup>30</sup> Liddell (2003) définit quatre types de buoys : liste, thème, fragment et pointeur. Les buoys pointeurs désignent les configurations manuelles POINTÉ maintenues sur la main non dominante pendant que la main dominante articule d'autres signes.



selon le contexte dans lequel ils apparaissent et selon les signes manuels qu'ils accompagnent. Par exemple, la position relevée des sourcils est entre autres associée à l'interrogation, à la topicalisation et à l'expression du conditionnel dans plusieurs langues des signes, notamment en LSQ, en NGT et en ASL (Coerts, 1996 ; Dubuisson, Lelièvre et Miller, 1999 ; Dubuisson, Lelièvre, Parisot *et al.*, 1999), en fonction des syntagmes auxquels elle se superpose.

Liddell (1978, 1980) a été parmi les premiers à montrer que les comportements non manuels peuvent entre autres marquer la présence de phrases enchâssées en ASL (Sandler, 2012). Des travaux subséquents ont révélé que certains marqueurs non manuels permettent notamment d'exprimer la relativisation. À cet effet, nous avons recensé dans la littérature (Branchini, 2014 ; Hauser et Geraci, 2018 ; Khristoforova et Kimmelman, 2020 ; Kubus, 2016 ; Millet, 2019 ; Tang et Lau, 2012 ; Wilbur, 2017) trois caractéristiques principales des marqueurs non manuels impliqués dans les structures relatives :

- a) leur forme, c'est-à-dire la partie du corps impliquée et sa position/configuration (3.2.2.1) ;
- b) leur portée, c'est-à-dire les segments de la proposition avec lesquels ils sont simultanément produits (3.2.2.2) ;
- c) leur fonction, c'est-à-dire les rôles grammaticaux qu'ils jouent dans la relativisation et dans le discours en général (3.2.2.3).

Le Tableau 3.2 synthétise la forme des marqueurs non manuels de relativisation recensés ; les parenthèses indiquent que le marqueur est facultatif.

Tableau 3.2 Marqueurs non manuels dans les structures relatives en langues des signes

Marqueur non manuel		ASL	DGS	HKSL	ISL	JSL	NGT	LIS	LSC	LSF	LSR	TID
Visage	Sourcils relevés	X	X	X	(X)	(X)	X	X	X	X	(X)	(X)
	Yeux plissés				X	(X)		X	(X)		(X)	X
	Clignement des yeux										X	
	Contact visuel			X								
	Lèvres tendues	X										X
	Lèvre supérieure relevée	X			(X)							
	Lèvres arrondies /o/		X					X				X
	Bouche ouverte			X								
Tête	Reculée	X										
	Avancée				(X)							(X)
	Inclinaison latérale									X	(X)	
	Rotation latérale										(X)	
	Hochement vertical		X			(X)				X		(X)
	Hochement horizontal										(X)	(X)
Tronc	Inclinaison vers locus du marqueur manuel		X									
	Inclinaison non spécifiée								X			(X)

### 3.2.2.1 Forme des marqueurs non manuels

D'entrée de jeu, on remarque que la configuration « sourcils relevés » (Figure 3.9) est le marqueur le plus fréquemment associé aux structures de relativisation puisqu'on le trouve dans les onze langues recensées, et qu'il est obligatoire pour sept langues, soit la majorité d'entre elles. Le second marqueur le plus fréquemment associé aux structures de relativisation est la configuration « yeux plissés » (*squint*) (Figure 3.10), qui est attestée dans six des onze langues recensées. Il semble que la HKSL fait aussi intervenir le contact visuel avec l'interlocuteur·rice dans l'expression de la relativisation : Tang et Lau (2012) indiquent que ce comportement non manuel accompagne typiquement le marqueur manuel IX<sub>3</sub>.

Figure 3.9 Sourcils relevés (Dachkovsky et Sandler, 2009, p. 293)



Figure 3.10 Yeux plissés (Corpus en ligne de Khristoforova et Kimmelman, 2020)



Globalement, on observe que le haut du visage est plus sollicité pour marquer la relativisation. Néanmoins, au bas du visage, on observe chez six des onze langues une configuration particulière des joues ou des lèvres, soit la lèvre supérieure relevée (ASL, ISL) illustrée en Figure 3.11, les lèvres tendues (ASL, TID) illustrées en Figure 3.12, la bouche ouverte ou béante (HKSL) illustrée en Figure 3.13, ou encore les lèvres arrondies (DGS, LIS, TID) illustrées en Figure 3.7 (p. 41). Ces marqueurs n'étant pas illustrés dans les travaux les mentionnant – à l'exception des lèvres arrondies illustrées en TID –, nous sommes allée puiser dans le premier tome de la *Grammaire descriptive de la LSQ* de Dubuisson, Lelièvre et Miller (1999), qui propose une description et une illustration de chacun de ces marqueurs puisqu'ils sont également attestés dans le discours en LSQ, comme marqueurs morphologiques d'intensité ou marqueurs pragmatiques de performance.

Figure 3.11 Lèvre supérieure relevée (Dubuisson, Lelièvre et Miller, 1999, p. 368)



Figure 3.12 Lèvres tendues (Dubuisson, Lelièvre et Miller, 1999, p. 374)



Figure 3.13 Bouche béante (Dubuisson, Lelièvre et Miller, 1999, p. 361)



Par ailleurs, bien qu'une position particulière de la tête soit associée à la relativisation pour sept des onze langues décrites, la nature de la position varie d'une langue à l'autre : inclinaison transversale (vers l'avant ou l'arrière) ; inclinaison latérale (vers la gauche ou la droite) ; rotation latérale ; hochement horizontal ou vertical. De plus, il est noté que les marqueurs liés à la position de la tête sont facultatifs dans trois de ces langues (ISL, TID, LSR). Notons aussi que le mouvement impliqué dans le changement de position de la tête est décrit comme « léger » en DGS (Branchini, 2014). Fait intéressant, Penner *et al.* (2018) notent qu'en JSL, c'est plutôt l'absence du marqueur « hochement vertical » à la fin de la relative – lorsqu'elle est prénominale – qui permet de lier la subordonnée à la tête nominale, assurant une continuité prosodique entre les deux éléments, puisque le hochement de tête apparaît habituellement à la fin d'une proposition et permet donc de segmenter la frontière finale de celle-ci par rapport à la proposition suivante.

Enfin, le mouvement du tronc agit comme marqueur de relativisation pour trois langues : une inclinaison vers le locus du pronom relatif en DGS et une inclinaison de direction non spécifiée en LSC et en TID.

En outre, certains marqueurs ne sont associés qu'à une seule interprétation sémantique de la relative, tandis que d'autres apparaissent autant sur les relatives restrictives qu'appositives : en DGS, le hochement de tête n'accompagne que les appositives (Branchini, 2014) ; en TID, le plissement des yeux est décrit être plus fréquent sur les restrictives et le haussement de sourcils plus fréquent sur les appositives (Kubus, 2016). Dans le même ordre d'idées, certains marqueurs semblent n'apparaître que sur un type syntaxique de relative, soit à tête interne ou externe, mais pas sur les deux. C'est notamment le cas en TID, où on trouve les yeux plissés, les lèvres tendues et le hochement de tête horizontal uniquement sur les relatives à tête interne (Branchini, 2014).

En somme, nous relevons que la plupart des langues recourent à une moyenne de trois ou quatre comportements non manuels pour exprimer la relativisation, la LSR et la TID étant celles qui en utilisent le plus (mais la majorité d'entre eux étant facultatifs). À ce propos, Khristoforova et Kimmelman (2020) observent pertinemment que les relatives décrites pour ces deux langues ayant été extraites de productions relativement naturelles (discours en TID et tâche de description d'images en LSR), les stratégies de relativisation observées sont davantage variées que celles décrites dans d'autres travaux qui se basent sur des productions obtenues par tâches d'élicitation de phrases isolées ou traduites. En outre, si à prime abord, en regardant le Tableau 3.2, on pourrait croire que la NGT est la langue recourant le moins aux marqueurs non manuels dans les structures relatives, il faut dire que c'est avant tout la langue

des signes de notre recension pour laquelle les marqueurs non manuels liés à la relativisation sont les moins décrits ; il est donc possible qu'elle emploie, en réalité, plus de marqueurs non manuels que ce que notre recension présente.

### 3.2.2.2 Portée des marqueurs non manuels

Selon les descriptions des onze langues des signes faisant l'objet du Tableau 3.2, la portée des marqueurs non manuels semble être la caractéristique la plus variable intralinguistiquement. En LSF, le haussement de sourcils apparaît conjointement avec le marqueur manuel PI et s'étend *parfois* au-delà de la tête nominale à laquelle il se coïndexe (Hauser et Geraci, 2018). En LSC, les marqueurs non manuels se propagent *optionnellement* à d'autres éléments de la phrase<sup>31</sup> que le marqueur manuel MATEIX lorsque celui-ci est réalisé, et se propagent *obligatoirement* si MATEIX est absent (Branchini, 2014). En DGS, le haussement de sourcils apparaît *habituellement* sur le pronom relatif, mais peut *facultativement* se propager à toute la relative (Tang et Lau, 2012). Enfin, en LSR, Khristoforova et Kimmelman (2020) observent que les mouvements de tête (rotation et inclinaison) ainsi que le marqueur « yeux plissés » peuvent apparaître tant sur la proposition relative que sur la proposition principale.

Il n'est donc pas possible de généraliser un patron précis de distribution des marqueurs non manuels dans les structures relatives au sein d'une même langue et d'une langue à l'autre. Nous retenons néanmoins que les marqueurs non manuels semblent prendre portée uniquement sur certains segments de la proposition complexe comprenant la relative afin de réaliser un contraste dans l'information linguistique à interpréter.

### 3.2.2.3 Fonction des marqueurs non manuels

Comme nous l'avons souligné en début de section 3.2.2, les comportements non manuels linguistiques peuvent prendre des fonctions grammaticales variées dans le discours en langues des signes<sup>32</sup>. Plus

---

<sup>31</sup> L'autrice ne précise pas de quel matériel syntaxique il s'agit exactement (« some syntactic material other than the nominalizer MATEIX ») (Branchini, 2014, p. 169).

<sup>32</sup> La multifonctionnalité des marqueurs linguistiques n'est d'ailleurs pas un fait propre aux langues des signes : Kuteva et Comrie (2005) rapportent qu'en ngemba (une langue du Cameroun), l'un des marqueurs utilisés pour exprimer la relativisation est le suffixe verbal *-ne*, qui est également employé pour marquer la topicalisation et la

précisément, plusieurs travaux ont mis en lumière les différentes fonctions que jouent les marqueurs non manuels observés dans les structures relatives dans ces langues. À titre d'exemple, Tang et Lau (2012) ont décrit le clignement des yeux (*blink*) et le hochement de tête (*head nod*) comme des marqueurs de frontières syntaxiques de différents types de constituants dans le discours en HKSL. De même, les travaux de Khristoforova et Kimmelman (2020) sur la relativisation en LSR ont montré que si le clignement des yeux est le marqueur non manuel le plus fréquemment attesté dans les relatives, celui-ci agit en fait comme indicateur de frontières d'unités prosodiques. Penner *et al.* (2018) avancent aussi que le hochement de tête retrouvé dans les relatives en JSL sert à indiquer la frontière syntaxique de la subordonnée à l'intérieur de la proposition complexe. Ainsi, au moins deux des marqueurs non manuels (soit le clignement des yeux et le hochement de tête) attestés dans les relatives relèvent translinguistiquement non pas de la relativisation, mais plutôt de la segmentation du discours.

Par ailleurs, les travaux de Dachkovsky et Sandler (2009) sur le système prosodique visuel en ISL ont montré que le marqueur « yeux plissés », attesté dans les relatives en ISL, LSC et TID, a pour fonction de signaler que l'interlocuteur-riche doit retracer mentalement une information partagée antérieurement dans le discours ; la fonction de ce marqueur n'est ainsi pas spécifiquement d'exprimer la relativisation. De même, Donati et Cecchetto (2011), à la suite de nombreuses études (par ex. Coulter, 1978 ; Dubuisson et Miller, 1992 ; Engberg-Pedersen, 1990 ; Wilbur et Schick, 1987), soulignent que le comportement des sourcils est plus largement lié aux structures topic-focus dans nombre de langues des signes, c'est-à-dire au marquage contrastif entre information connue (topic) et information nouvelle (focus), ce qui n'en ferait pas non plus un indicateur de relativisation en soi. Ce constat converge avec les observations rapportées plus haut quant au recours au comportement non manuel « sourcils relevés » dans d'autres structures que la subordonnée relative. Dachkovsky et Sandler (2009) avancent pour leur part que le haussement de sourcils indique globalement un lien de continuité et de dépendance entre deux propositions ; il n'est alors pas surprenant de retrouver ce type de marquage sur les relatives dans la majorité des langues des signes recensées, la relative étant une unité syntaxique dépendante d'une autre proposition qu'elle précise.

---

nominalisation. Cela n'est pas sans rappeler les multiples fonctions que joue, par exemple, le marqueur « sourcils relevés » (dont celle de topicalisation et de relativisation) dans plusieurs langues des signes. Il semble alors y avoir une certaine récurrence translinguistique à ce qu'un même marqueur soit utilisé pour exprimer la topicalisation et la relativisation.

En somme, il est difficile d'identifier dans les langues des signes des marqueurs non manuels qui soient exclusifs à la relativisation, puisque les marqueurs attestés prennent des fonctions variées dans d'autres structures grammaticales et discursives. De plus, la modalité spatiale des langues des signes permettant la superposition d'informations à tous les niveaux de structure de la grammaire, il n'est pas impossible que les comportements non manuels relevés comme marqueurs de relativisation aient une autre fonction morphologique, syntaxique ou pragmatique au sein du segment décrit, comme le montrent les cas du hochement de tête et du clignement des yeux observés dans les relatives en HSKL, JSL et LSR.

Bien que le marquage non manuel de la subordonnée relative en LSQ n'ait pas encore fait l'objet d'une description, les marqueurs non manuels employés dans le discours LSQ en général et leurs différentes fonctions grammaticales ont, pour leur part, été décrits en détails par Dubuisson, Lelièvre et Miller (1999). Afin de comprendre quels rôles ils pourraient jouer au sein des relatives s'ils se révélaient présents dans ces structures, nous nous penchons à présent sur les fonctions décrites par Dubuisson, Lelièvre et Miller (1999, p. 285-438) pour les marqueurs répertoriés dans le Tableau 3.2, en les regroupant sous les catégories suivantes : position des sourcils, configuration des yeux, configuration de la bouche, position de la tête, position du tronc.

Dubuisson, Lelièvre et Miller (1999), à la suite de la définition de Coerts (1992, 1996), identifient trois catégories de comportements non manuels significatifs, c'est-à-dire porteurs de sens linguistiques<sup>33</sup> : les régulateurs, les modificateurs et les modulateurs. Certains comportements non manuels sont porteurs d'un sens lexical, au même titre qu'un signe manuel ; on les qualifie alors de comportements non manuels autonomes.

Les comportements régulateurs sont ceux qui permettent l'organisation du discours, soit parce qu'ils : i) participent à l'organisation des tours conversationnels (comme le contact visuel) ; ii) informent d'un changement de perspective narrative (comme la rotation latérale du tronc) ; iii) fournissent des indices sur la structure du discours (comme le clignement des yeux et le hochement de tête vertical).

---

<sup>33</sup> Il existe également des comportements non manuels non significatifs (non porteurs de sens linguistique) : ils sont généralement soit iconiques ou étroitement liés au mouvement du signe, soit entraînés par un autre comportement non manuel.

Les comportements modificateurs servent à modifier une portion de discours, par exemple en rendant des énoncés négatifs, interrogatifs ou conditionnels, ou en permettant de superposer un jugement pragmatique sur un énoncé. On retrouve donc dans cette catégorie les inclinaisons de tête vers le haut (topicalisation, interrogation ouverte) et vers le bas (interrogation fermée), le hochement de tête horizontal (négation) et les sourcils relevés (topicalisation, conditionnel, interrogation), qui agissent tous comme modificateurs syntaxiques. On retrouve aussi les sourcils froncés, les lèvres tendues ou le nez plissé (tous trois associés à la mise en doute), qui agissent comme des marqueurs de performance pragmatique.

Les comportements modulateurs sont ceux qui apportent une nuance dans l'intensité du contenu sémantique exprimé par le matériel manuel (les signes). On retrouve dans cette catégorie le marqueur « bouche béante », qui donne une valeur augmentée ou intensifiée aux syntagmes qu'il accompagne.

### ***Positions des sourcils***

Le marqueur « sourcils relevés », nous l'avons déjà mentionné, est associé à l'interrogation, aux propositions conditionnelles et à la topicalisation, mais également à l'emphase et à l'expression du point de vue du-de la signeur-e. On le trouve accompagné d'un mouvement de la tête (inclinaison, hochement) sur la condition, le topic ou la phrase contrastée dans des structures de phrases complexes (Dubuisson, Lelièvre, Parisot *et al.*, 1999). Par ailleurs, Dubuisson, Lelièvre et Miller (1999) décrivent un marqueur non manuel supplémentaire qui n'est pas recensé dans le Tableau 3.2, soit « sourcils froncés », qui exprime l'incompréhension ou le désaccord, mais également l'interrogation et la négation.

### ***Configurations des yeux***

Le marqueur « yeux plissés » est décrit comme n'ayant pas de fonction linguistique particulière en LSQ ; rappelons en revanche que pour l'ISL, Dachkovsky et Sandler (2009) le décrivent comme un marqueur d'information partagée. Le marqueur « contact visuel » est pour sa part décrit comme jouant un rôle interactionnel important, servant notamment à s'assurer de la compréhension et de l'attention de l'interlocuteur-riche. Il nous semble alors d'autant plus pertinent de le considérer, au sens où la relative consiste sémantiquement en un ajout d'information précisant ou restreignant le sens d'un syntagme nominal, ce qui lui confère un statut de précision informationnelle destinée à aider l'interlocuteur-riche à délimiter l'interprétation sémantique du syntagme en question – autrement dit, à mieux comprendre le sens d'un énoncé. Par conséquent, il est possible que le contact visuel avec l'interlocuteur-riche joue un rôle pragmatique dans la structure relative en LSQ également. Notons que ce marqueur est

particulièrement exploité dans le discours naturel impliquant minimalement un interlocuteur·rice, agissant comme régulateur conversationnel : il est donc probable qu'en contexte de tâche d'élicitation de phrases isolées, par exemple, il soit moins significatif. Enfin, le marqueur « clignement des yeux » est décrit comme apparaissant aux frontières initiales et finales des constituants syntaxiques majeurs, remplissant dès lors la fonction de segmenter le discours, tout comme ce qui est décrit pour la HKSL, la JSL et la LSR.

### ***Positions de la bouche***

Le marqueur « lèvres tendues », que Dubuisson, Lelièvre et Miller (1999) nomment plutôt « bouche fermée tendue », est identifié comme un augmentatif qui permet de moduler le contenu sémantique exprimé manuellement. Le marqueur « lèvre supérieure relevée » est décrit comme ayant une fonction pragmatique permettant de superposer un jugement de difficulté au contenu sémantique exprimé manuellement. Le marqueur « bouche ouverte », que les auteurs appellent plutôt « bouche béante », est décrit comme un marqueur d'intensité ; il se superpose généralement à des syntagmes verbaux ou adjectivaux afin de leur donner le sens de *beaucoup*, *très*. Finalement, le marqueur « lèvres arrondies /o/ » recensé dans le Tableau 3.2 n'est pas décrit dans la grammaire de Dubuisson, Lelièvre et Miller (1999). En revanche, les auteurs décrivent un marqueur additionnel, « langue sortie », qui agit comme modificateur sémantique lorsque superposé à certains verbes (tels que AJOUTER, qui devient EXAGÉRER).

### ***Mouvements de la tête***

Les six mouvements de la tête recensés dans le Tableau 3.2 sont regroupés par Dubuisson, Lelièvre et Miller (1999) sous les trois catégories suivantes : inclinaisons transversales, rotations latérales, mouvements complexes. Sur le plan transversal (inclinaisons haut-bas ou avant-arrière), la tête inclinée vers le bas, qui correspond à l'inclinaison vers l'avant dans le Tableau 3.2, est associée aux questions fermées. La tête inclinée vers le haut, qui correspond à l'inclinaison vers l'arrière, est associée aux questions ouvertes et à la topicalisation. Les inclinaisons sur le plan latéral (gauche-droite) sont pour leur part décrites comme exprimant l'alternative. Concernant les rotations sur le plan latéral, Dubuisson, Lelièvre et Miller (1999) expliquent que ces mouvements sont le plus souvent liés au mouvement du tronc et à la direction du regard, qui eux dépendent de l'utilisation que le·la signeur·e fait de l'espace ; c'est donc dire qu'ils relèvent de l'association spatiale. Par conséquent, la rotation latérale de la tête serait généralement un comportement non manuel non significatif, simplement impliqué par d'autres. Les auteurs lui attribuent tout de même, dans certains cas, une fonction discursive indépendante de la direction du regard et du mouvement du tronc : elle peut signifier que « le signeur a exprimé tout ce qu'il

avait à exprimer sur le sujet » (Dubuisson, Lelièvre et Miller, 1999, p. 326), et est alors habituellement suivie d'un changement de sujet de conversation ou d'un retrait de la conversation de la part du-de la signeur-e en question. Enfin, concernant les mouvements complexes de la tête, les auteurs relèvent que le hochement de tête horizontal est un marqueur de négation, alors que le hochement vertical indique une frontière rythmique – ce qui fait écho aux propositions de Tang et Lau (2012) pour la HKSL et de Penner *et al.* (2018) pour la JSL.

### **Positions du tronc**

L'inclinaison latérale du tronc n'est pas décrite dans la grammaire de Dubuisson, Lelièvre et Miller (1999). En revanche, Parisot (2003) et Parisot et Rinfret (2007) le décrivent respectivement comme une marque d'accord verbal dans le syntagme verbal et une marque d'actualisation du nom dans le discours. De son côté, la rotation latérale du tronc (Figure 3.14) est décrite par Dubuisson, Lelièvre et Miller (1999) comme une marque de changement de perspective narrative direct, un « jeu de rôles » où le-la signeur-e prend la position du personnage impliqué dans l'évènement rapporté. Il est également décrit comme une marque de choix ou d'opposition entre deux constituants syntaxiques, et on le trouve finalement dans les structures comparatives.

Figure 3.14 Tronc en rotation latérale (Dubuisson, Lelièvre et Miller, 1999, p. 343)



Dans tous ces cas (accord verbal, actualisation du nom, phrases comparatives, perspective narrative), la position du tronc permet d'associer spatialement un élément du discours (syntagme verbal, nominal ou propositionnel, ou énoncé) à un locus spatial. Dubuisson, Lelièvre et Miller (1999) décrivent en outre le marquage non manuel du tronc en termes d'inclinaison transversale : à la suite de Parisot (1998), l'inclinaison du tronc est décrite, si le tronc est avancé, comme une marque de prise ou de maintien de tour conversationnel, ou, s'il est reculé, comme une marque de cession de tour.

### 3.2.3 Les marqueurs spatiaux

Comme nous l'avons expliqué en section 3.1, l'utilisation de l'espace est cruciale pour la construction des relations syntaxiques et sémantiques dans les langues des signes, permettant d'opposer ou de lier entre eux des éléments du discours en fonction des portions de l'espace où ils sont distribués. Millet (2019) décrit cette utilisation de l'espace comme un moyen de réaliser grammaticalement, entre autres choses, la relativisation : pour elle, la relativisation en LSF se traduit par ce qu'elle nomme la « fluidité syntaxique », c'est-à-dire par le recours à des loci, à des pointages (manuels et non manuels) ainsi qu'à des proformes, qui permettent tous d'établir une continuité référentielle entre les différents éléments du discours. En effet, elle définit d'une part le pointage comme étant « le mouvement syntaxique qui [...] permet la référence [...] parce qu'il est articulé avec un locus » (Millet, 2019, p. 386). Cela correspond donc au principe d'association spatiale que nous avons décrit en section 3.1.1, qui consiste à assigner des loci aux différents constituants de la phrase pour distribuer les rôles thématiques et réaliser le marquage morphosyntaxique. D'autre part, elle définit deux types de proformes utilisées dans le discours en LSF : les manuelles et les corporelles. Les proformes manuelles consistent à représenter manuellement des caractéristiques saillantes d'un référent nominal (par exemple, l'index et le majeur orientés vers le sol, agités de façon alternée pour représenter les jambes d'un humain en déplacement) ; ces formes s'apparentent donc fortement aux classificateurs, que Voghel (2016, p. 1) définit comme « un morphème qui réfère à un nom du discours en fonction de propriétés saillantes de son référent ». Les proformes corporelles désignent pour leur part les segments discursifs dans lesquels le corps du·de la signeur·e ne représente plus le·la narrateur·rice (donc la première personne *je*), mais incarne plutôt un référent nominal déjà positionné dans le discours. Ces segments s'apparentent alors à ce qu'on nomme, dans la littérature sur les langues des signes, « role shift » (Padden, 1986), « constructed action » ou « constructed dialogue » (Metzger, 1995), « referential shift » (Poulin et Miller, 1995), « enactment » (Ferrara et Johnston, 2014) ou « représentation corporelle » (Saunders, 2016). À l'instar de ces auteur·rice·s, Millet (2019, p. 119) décrit cet « investissement corporel dans le discours » comme une « prise de rôle » jouant une fonction pronominale. À titre d'exemple, si l'élément nominal CHIEN a déjà été exprimé dans le discours, le corps du·de la signeur·e peut ultérieurement être utilisé de façon anaphorique pour représenter le chien qui subit un évènement ou une action (sur lequel un papillon se pose, par exemple).

Ainsi, Millet explique que « la proforme joue un rôle pronominal » (Millet, 2019, p. 302), ce qui assure une continuité référentielle (sémantique et syntaxique) entre les éléments de la proposition principale et ceux de la relative. Cela fait d'ailleurs écho aux observations de Hauser et Geraci (2018), qui relèvent justement

l'utilisation du classificateur de personne (une proforme) dans les constructions relatives en LSF, et rappelle également le fait que les pronoms relatifs attestés en DGS, dont la variante pour les antécédents humains consiste en une proforme, sont coïndexés à la tête nominale de la relative. Notons en outre que la proposition de Millet implique la possibilité que le·la signeur·e recoure à des structures de représentation corporelle pour exprimer la relativisation, une proforme corporelle pouvant être employée au même titre qu'une proforme manuelle afin de réaliser la continuité référentielle entre la tête nominale et la relative qui s'y subordonne.

Par ailleurs, Millet soutient que « la spatialisation [joue] un rôle de joncteur entre les deux propositions » (Millet, 2019, p. 302). À ce sujet, rappelons les observations de Parisot *et al.* (2015) introduites en section 3.1.2 concernant la localisation spatiale de la principale et de la subordonnée à des endroits distincts dans l'espace de signation en LSQ :

In sentences involving a relationship of dependence, the subordinate clause and the main clause will be located in different locations in space, with distinct spatial association markers, usually an eye gaze on one clause and a body shift (torso inclination) on the other clause [...].  
(Parisot *et al.*, 2015, p. 25)

Considérant que Millet attribue un rôle de joncteur à la spatialisation, il peut sembler contre-intuitif que la principale et la relative ne soient pas assignées au même endroit dans l'espace pour expliciter le lien de continuité entre elles. Cependant, rappelons que le cinquième paramètre de forme syntaxique de la relative dans les langues du monde, décrit en section 2.2.2, stipule que l'intégration de la subordonnée relative à la principale doit être grammaticalement marquée (que ce soit par le recours à un subordonnant ou encore par la façon de marquer le contour de la relative de façon contrastive). Dès lors, on pourrait interpréter cette spatialisation sur des loci distincts comme une façon de marquer le contour de l'unité correspondant à la relative par rapport à celle correspondant à la principale.

En somme, pour Millet (2019), le recours conjoint aux pointages et à des proformes (des classificateurs et des représentations corporelles de référents nominaux) ainsi que l'utilisation faite de l'espace pour localiser les propositions permettent d'exprimer la relativisation, puisque les proformes lient explicitement entre eux les éléments appartenant à deux propositions différentes (la principale et la subordonnée) et que la spatialisation agit comme joncteur entre celles-ci.

Les pointages décrits par Millet étant étroitement apparentés au principe d'association spatiale en LSQ, nous nous penchons maintenant plus en détails sur ce dernier, que nous avons abordé en section 3.1.1, afin de comprendre le rôle qu'il pourrait jouer dans la subordonnée relative en LSQ.

### 3.2.3.1 Les marqueurs d'association spatiale en LSQ

Le principe d'association spatiale consiste à distribuer les éléments du discours sur des loci (petites portions d'espace déterminées à l'intérieur de l'espace de signation), de sorte qu'ultérieurement dans le discours, le-la signeur·e puisse réutiliser ces loci pour référer aux éléments qui y ont été préalablement assignés. Les travaux de Parisot et Rinfret (2007) puis de Rinfret (2009) ont mis en lumière les différentes stratégies employées par les signeur·e·s de la LSQ pour réaliser l'association spatiale du nom ainsi que les principes qui conditionnent le choix d'une stratégie plutôt qu'une autre, voire la combinaison de stratégies. Ainsi, quatre principales stratégies d'association spatiale sont utilisées : le pointé, la localisation directe, la direction du regard et l'inclinaison du tronc (Rinfret, 2009, p. 61).

Le pointé consiste à désigner un locus dans l'espace de signation par la configuration manuelle d'un pointé indexical – glosé PTÉ3 – afin d'assigner ce locus à un nom. C'est ce qu'illustre l'exemple (62), où CHIEN est articulé dans l'espace de signation neutre et suivi d'un pointé qui lui attribue le locus (x).

(62) CHIEN PTÉ3(x)

La localisation directe consiste à articuler directement un nom ou la représentation d'un référent nominal sur un locus dans l'espace de signation, comme dans l'exemple (63), où CHIEN est articulé sur (x).

(63) CHIEN(x)

La direction du regard consiste à assigner un locus à un nom par le regard porté sur ce locus, comme dans l'exemple (64), où CHIEN est produit dans l'espace neutre de signation alors que le regard (R) est dirigé sur le locus (x).

(64) CHIEN(Rx)

Enfin, l'inclinaison latérale du tronc (T) agit selon le même principe que la direction du regard : son orientation permet d'assigner un locus à l'élément nominal produit simultanément, comme en (65) où CHIEN est distribué sur le locus (x) et CHAT sur le locus (y).

(65) CHIEN(Tx)      CHAT(Ty)

Une fois l'association spatiale du nom réalisée, les loci peuvent être réutilisés de façon pronominale pour désigner les référents nominaux correspondants, ainsi que pour réaliser l'accord verbal (Parisot, 2003). Ceci est exemplifié en (66), où les syntagmes nominaux CHIEN et CHAT sont d'abord positionnés respectivement sur les locus (x) et (y) ; par la suite, les verbes REGARDER et MORDRE s'articulent depuis (x) vers (y), permettant d'exprimer que c'est le chien situé en (x) qui regarde et qui mord le chat situé en (y), et ce sans avoir à répéter les deux SN devant MORDRE, même si une portion de discours sépare le moment où ils sont assignés aux loci et celui où le verbe est articulé. C'est donc dire que l'association spatiale laisse des *traces* dans l'espace de signation, qui peuvent être réactivées ultérieurement dans le discours pour réactualiser les SN qui y sont associés.

(66) CHIEN(x) CHAT(y)      (x)REGARDER(y) [...] (x)MORDRE(y)

'Le chien regarde le chat [...] le chien mord le chat.'

En bref, l'association spatiale permet de situer des éléments du discours (noms, verbes) dans l'espace de signation afin de les lier ou de les opposer entre eux. Par ailleurs, les travaux de Parisot et Rinfret (2007), de Rinfret (2009) et de Villeneuve et Parisot (2016) sur l'activation et le suivi de la référence dans le discours en LSQ ont mis en lumière que le choix d'une stratégie d'association spatiale au détriment des autres dépend essentiellement de l'accessibilité du référent dans le discours quand vient le temps de réactiver le locus où ce référent a préalablement été assigné. En effet, les marqueurs non manuels d'association spatiale (la direction du regard et l'inclinaison du tronc) sont généralement employés lorsqu'un référent est accessible pour l'interlocuteur·rice, tandis que les marqueurs manuels (le pointé et la localisation directe) sont employés lorsqu'un référent n'est pas accessible<sup>34</sup>. Lorsqu'un référent est hautement accessible pour l'interlocuteur·rice (c'est-à-dire lorsque les entités mentales sont facilement

---

<sup>34</sup> Cf. note 2 au bas de la page 14 pour la définition de l'accessibilité selon Rinfret (2009).

récupérables dans sa mémoire), le-la signeur-e peut même ne pas employer de marqueur d'association spatiale, le locus associé au référent n'ayant pas besoin d'être explicitement réactivé. Inversement, lorsqu'un référent est très peu accessible pour l'interlocuteur-riche, la réactivation du locus associé devient nécessaire et est parfois réalisée par un cumul de différents marqueurs (l'inclinaison du tronc et la direction du regard, par exemple). Cependant, le cumul de marqueurs ne signifie pas automatiquement qu'un référent est peu accessible : en fait, il sert le plus souvent à la mise en focus d'un élément du discours (Parisot et Rinfret, 2007 ; Villeneuve et Parisot, 2016).

Cette brève synthèse des caractéristiques de l'association spatiale nous amène à constater l'importance de la considérer dans notre étude, car elle permet d'assurer la fluidité syntaxique et référentielle qui caractérise la relativisation, comme évoqué plus haut dans les travaux de Millet (2019). Puisque la relative consiste en une proposition qui précise ou restreint un élément nominal d'une autre proposition, il est vraisemblable que cet élément nominal se voit préalablement assigner un locus dans le discours, et que ce locus puisse ensuite être réactivé à l'intérieur de la structure relative par le recours à un pointé, à la localisation directe, à la direction du regard ou à l'inclinaison du tronc. Par conséquent, cela signifierait que la spatialisation joue un rôle macroscopique dans la relativisation : d'une part, parce qu'elle conditionne l'articulation de tous les marqueurs manuels qui sont coindexés à la tête nominale de la relative (soit les pointés, les classificateurs et les buoys) ; d'autre part, parce que certains des marqueurs non manuels qui sont attestés dans les relatives en langues des signes (voir Tableau 3.2) pourraient en fait être des marqueurs d'association spatiale et non des marqueurs de relativisation (comme la direction du regard, les inclinaisons et rotations latérales de la tête et du tronc). Cette dernière observation nous amène ainsi à opérer une distinction entre les différents marqueurs non manuels que nous considérerons dans l'analyse de notre corpus : nous excluons les marqueurs liés à la spatialisation de notre grille d'annotation des marqueurs non manuels de relativisation, les intégrant plutôt dans notre grille d'annotation des marqueurs spatiaux.

En outre, rappelons que Parisot *et al.* (2015) ont avancé que les propositions principales et subordonnées sont habituellement localisées à des endroits distincts dans l'espace de signation par le recours à des marqueurs d'association spatiale différents, ce que corrobore d'ailleurs le travail de Villeneuve et Parisot (2016, p. 146) : « [...] des marques distinctes sur des objets distincts auront plutôt pour fonction de marquer une mise en relation d'éléments qui entretiennent une dépendance » – la dépendance étant, rappelons-le, une caractéristique intrinsèque de la subordination relative. Ainsi, cela nous amène à

conclure que les propositions principales et relatives dans notre corpus pourraient être distribuées sur des loci distincts par le recours à l'une des quatre stratégies d'association spatiale, raison supplémentaire pour considérer ces marqueurs dans une catégorie distincte des marqueurs non manuels qui ne réalisent pas l'association spatiale (positions des sourcils et de la bouche, configurations des yeux, etc.).

#### 3.2.4 Les marqueurs prosodiques

Suivant la proposition de Lehmann (1988) sur la relation, dans les langues, entre la présence de marqueurs grammaticaux signalant l'intégration d'une subordonnée relative dans une proposition principale et l'absence de pause intonative entre ces deux propositions (cf. section 2.2.2 du chapitre 2), il nous apparaît pertinent de considérer le rôle des éléments prosodiques impliqués dans la proposition complexe en langues des signes afin de vérifier s'ils jouent une fonction particulière dans la subordonnée relative également.

Certains éléments prosodiques, plus spécifiquement le rythme de signation et la présence ou l'absence de pauses dans le discours, sont décrits par Millet (2019) comme étant les principaux indicateurs de relativisation en LSF, plus importants encore que les autres types de marqueurs (manuels, non manuels et spatiaux). En effet, elle avance qu'un rythme de signation constant et uniforme autour d'un même constituant syntaxique permet de distinguer celui-ci d'un autre constituant qui serait articulé différemment (de façon plus rapide ou plus relâchée, par exemple), indiquant un contraste dans l'information linguistique à interpréter. De même, elle identifie l'absence d'une « pause tangible » entre la proposition principale et la relative comme un indice fournissant un sens de relativisation à la proposition complexe – ce qui rejoint d'ailleurs les propos de Lehmann (1988) quant à l'absence de pause intonative entre la principale et la relative dans les langues orales. Ainsi, Millet explique que la présence ou l'absence d'une pause marquée entre les deux propositions conduit à dégager deux interprétations sémantiques différentes. Elle fournit les exemples (67-69) (Millet, 2019, p. 386) ci-dessous pour illustrer comment la présence d'une pause (//) entre deux propositions conduit à une interprétation sémantique

de phrases indépendantes juxtaposées (67), alors que l'absence de pause entre ces deux mêmes propositions permet d'obtenir un sens de dépendance entre celles-ci (68 et 69)<sup>35</sup>.

(67) [HOMME] [VOIR] [pté3] // [pté3] [PARTIR]

'Je vois un homme. Il part.'

reg. eps3

(68) [HOMME] eps1[VOIR] [pté3-eps3] eps3[PARTIR]epsL

'Je vois un homme qui part.'

reg. eps3

(69) [HOMME] eps1[VOIR]eps3 eps3[PARTIR]epsL

'Je vois un homme qui part.'<sup>36</sup>

Si Millet observe que l'absence de pause permet de réaliser une structure relative en LSF, Penner *et al.* (2018) décrivent toutefois un fonctionnement inverse de ce marquage prosodique en JSL : ils observent plutôt une pause après la tête nominale dans les relatives à tête externe. De plus, ils rapportent un second type de marquage prosodique associé spécifiquement aux relatives à tête interne en JSL (initialement décrit par Ichida en 2010), soit un hochement de tête maintenu (*hold-nod*) à la fin de la relative ainsi que des marqueurs non manuels de topicalisation maintenus (*hold*) à la fin de la proposition principale, cette dernière devant d'ailleurs être une proposition topicalisée (70).

---

<sup>35</sup> Dans le code de transcription créé par Millet, « // » indique une pause dans le discours. « eps » signifie « espace pré-sémantisé », et le chiffre associé désigne le nombre grammatical de la personne exprimée. Ces espaces consistent donc en les loci attribués à l'expression de la 1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> personne dans l'espace de signation. Ainsi, « reg. eps3 » indique que le regard se dirige vers le locus associé à l'expression de la 3<sup>e</sup> personne ; de même, « pté3-eps3 » signifie qu'on pointe l'espace réservé à la 3<sup>e</sup> personne. « eps1 » accolé au verbe VOIR signifie que le verbe est articulé dans l'espace réservé à la 1<sup>re</sup> personne. Enfin, « epsL » signifie « espace pré-sémantisé locatif » : ainsi, l'articulation du verbe PARTIR se termine sur le locus pré-attribué aux lieux dans l'espace de signation.

<sup>36</sup> L'exemple de la LSF en (69) est particulièrement intéressant en ce qu'il montre la possibilité d'observer une absence de marqueurs strictement manuels de relativisation, seuls les marqueurs non manuels, spatiaux ou prosodiques permettant alors de repérer une structure de relativisation.

\_\_\_\_\_ topic \_\_\_\_\_ comp<sup>37</sup>  
(70) TANAKA SUZUKI BOX-LUNCH MAKE EAT

'Tanaka eats the box lunch that Suzuki made.' (Penner *et al.*, 2018, p. 12)

Ainsi, en (70), Penner *et al.* relèvent une tenue des marqueurs non manuels à la fin de TANAKA ainsi qu'un hochement de tête tenu sur MAKE. Ils ajoutent que sans ces marqueurs, la phrase devient inintelligible. Par conséquent, il apparaît possible que le marquage non manuel ne soit pas un indicateur de relativisation complet en soi, et que la façon de l'articuler (autrement dit, sa réalisation du point de vue prosodique) puisse également jouer un rôle dans l'expression de la relativisation. Ces exemples de la LSF et de la JSL montrent donc que les éléments prosodiques (le rythme de signation, les pauses et les tenues) semblent effectivement jouer un rôle dans la réalisation syntaxique et l'interprétation sémantique de relativisation en langues des signes.

Par ailleurs, Dachkovsky et Sandler (2009), dont les travaux portent sur l'ISL, décrivent les changements globaux d'expressions faciales comme étant un marqueur de frontières syntaxiques :

No matter which facial articulators are involved, for example, outer or inner eyebrows, upper or lower eyelids, and regardless of the articulation they manifest, they all typically change their position at the boundary between intonational phrases. (Dachkovsky et Sandler, 2009, p. 292)

Autrement dit, les constituants intonatifs sont distingués par un contraste entre les comportements non manuels qui les accompagnent respectivement ; c'est pourquoi les autrices inscrivent le marquage non manuel pris comme ensemble global dans ce qu'elles définissent comme étant le système prosodique de l'ISL. Cette proposition théorique permet de distinguer d'une part les différents comportements non manuels ayant des fonctions morphologiques ou syntaxiques isolées, et d'autre part l'expression faciale globale où les comportements non manuels sont considérés dans leur ensemble. En d'autres mots, au-delà des marqueurs qui, analysés isolément, jouent des rôles grammaticaux variés, la somme de ceux-ci superposée à un constituant syntaxique est identifiée comme un ensemble prosodique qui se distingue rythmiquement de l'ensemble associé à un autre constituant. Cela rejoint notamment ce qui est décrit par Penner *et al.* (2018) pour l'exemple (70) : on observe une tenue de l'ensemble des marqueurs de

---

<sup>37</sup> Dans le code de transcription utilisé par les auteurs, « comp » désigne la relative.

topicalisation sur la proposition principale, et non la tenue d'un seul d'entre eux, permettant ainsi de marquer un contraste avec la relative qui suit.

Ce survol du marquage prosodique impliqué dans les phrases complexes en langues des signes révèle que la structure relative peut se réaliser notamment par une absence de pause entre la principale et la relative, un rythme de signation qui varie sur les deux propositions ou qui demeure constant autour de la phrase complexe, la tenue de certains marqueurs non manuels sur des éléments spécifiques du discours et un contraste dans les expressions faciales respectivement superposées à chacune des deux propositions.

### 3.3 Rappel des questions de recherche et formulation des hypothèses

Notre objectif de recherche tel que formulé au chapitre 1 est de proposer une première description de la subordonnée relative en LSQ à partir de phrases extraites de discours narratifs, objectif que nous avons décliné en cinq questions de recherche, répétées ici :

1. La forme des indicateurs de relativisation :
  - a) Y a-t-il présence de signes manuels ayant une fonction de relativisation ?
  - b) Y a-t-il présence de comportements non manuels ayant une fonction de relativisation ?
  - c) Y a-t-il présence de traces spatiales ayant une fonction de relativisation ?
  - d) Y a-t-il présence de contours prosodiques ayant une fonction de relativisation ?
2. Est-ce que ces indicateurs ont des fonctions ou des interprétations sémantiques spécifiques en regard de la structure de relativisation en LSQ ?

Nos six hypothèses actuelles, en vertu de ce qui est attesté dans la littérature sur la relativisation en langues des signes et des connaissances actuelles sur la relative en LSQ spécifiquement, sont les suivantes :

#### **H1. Forme des indicateurs de relativisation en LSQ**

H1a. Marqueurs manuels : Il n'existe pas de marqueur manuel jouant exclusivement le rôle de subordonnant relatif, mais il est possible que des signes manuels (pointés, classificateurs) soient employés dans les structures relatives afin d'assurer une fluidité syntaxique et référentielle.

H1b. Marqueurs non manuels : Des marqueurs non manuels sont utilisés pour mettre en relief le contour de la relative et la contraster à la proposition principale.

H1c. Marqueurs spatiaux : La principale et la relative sont assignées à des endroits distincts dans l'espace de signation par le recours à des marqueurs d'association spatiale différents.

H1d. Marqueurs prosodiques : Il n'y a pas de pause marquée entre la proposition principale et la relative, et la tenue de certains segments spécifiques du discours joue un rôle dans l'expression de la relativisation.

## **H2. Fonction des indicateurs de relativisation en LSQ**

H2a. Aucun marqueur employé dans les constructions relatives n'est propre à la relativisation.

H2b. Certains marqueurs servent uniquement à indiquer les frontières syntaxiques de la relative à l'intérieur de la proposition complexe.

Le prochain chapitre présente le cadre méthodologique dans lequel nous proposons d'explorer le problème de recherche exposé et de vérifier les hypothèses que nous avons formulées. Ce cadre s'articule autour d'une démarche descriptive (description de corpus) qui vise à permettre une première description de la structure relative en LSQ à partir de données naturelles produites en contexte de discours narratifs.

## CHAPITRE 4

### MÉTHODOLOGIE

Ce chapitre présente la méthode que nous proposons pour accomplir la description des structures dénotant sémantiquement de la relativisation en LSQ afin d'explorer la forme syntaxique, manuelle et non manuelle, de celles-ci. Nous y décrivons le corpus analysé (4.1), les outils utilisés ainsi que les méthodes d'annotation et de codification employées (4.2), et finalement le traitement qualitatif que nous avons effectué pour obtenir une analyse exploratoire de nos données (4.3).

#### 4.1 Le corpus analysé

L'ensemble de données qui forme le corpus que nous analysons dans ce mémoire provient du corpus Marqspat (Parisot *et al.*, 2008), qui comprend des discours produits en quatre langues différentes, soit en LSQ, en ASL, en anglais et en français. Tou·te·s les participant·e·s de Marqspat ont été exposé·e·s à un test d'élicitation d'une durée de quatre heures qui visait spécifiquement la production de certaines structures morphosyntaxiques, sémantiques et discursives. Ce test consistait à visionner 44 saynètes vidéos muettes introduisant des mises en scène humoristiques incarnées par des comédien·ne·s. Les scénarios de ces vidéos étaient calibrés pour obtenir des productions ciblant l'expression linguistique de certains concepts (comme l'expression de la quantité, du point de vue, etc.) et de plusieurs types d'évènements (descriptifs, locatifs, emphatiques, etc.) (Parisot et Saunders, 2019). Les participant·e·s devaient visionner les saynètes pour ensuite répondre à des questions en lien avec celles-ci.

Dans le cadre de ce mémoire, nous nous intéressons aux productions discursives obtenues en réponse aux questions à développement qui étaient posées aux participant·e·s, et plus précisément aux réponses qui consistaient à fournir une description générale de la saynète visionnée. Nous avons ciblé ces productions sur la base de leur contenu discursif : comme il s'agit de descriptions narratives détaillant les évènements et les personnages présentés dans les vidéos, ces productions nous semblaient plus à même de contenir des subordonnées relatives que celles obtenues pour les trois autres types de réponses à développement (description d'une scène statique, récit d'expérience personnelle, récit hypothétique), ce qu'un premier survol des différents types de productions nous a confirmé. Les productions étaient filmées ; chaque participant·e a donc produit devant caméra une description narrative par saynète. Ce sont les enregistrements vidéos de ces descriptions narratives qui forment le corpus que nous analysons ici.

#### 4.1.1 Participant·e·s

Pour notre étude, nous avons retenu de Marqspat uniquement les signeur·e·s ayant la LSQ comme langue première. La totalité des participant·e·s sélectionné·e·s sont âgé·e·s de 20 à 50 ans. Au total, nous avons analysé les productions de 11 signeur·e·s. Puisque notre étude vise à brosser un premier portrait exploratoire de la structure relative en LSQ, nous n'avons pas considéré les participant·e·s d'un point de vue sociolinguistique ; n'avons donc pas pris en compte leurs caractéristiques sociales (âge, genre, scolarité, âge d'acquisition de la LSQ, etc.). Il s'agit ici d'une description empirique de formes extraites d'un échantillon de discours plutôt que d'une analyse de la variation des formes produites par différent·e·s signeur·e·s en fonction de caractéristiques externes à la langue.

#### 4.1.2 Constitution du corpus

Pour construire notre corpus, nous avons visionné les descriptions narratives produites en LSQ pour les différentes saynètes de Marqspat. Le temps imparti pour notre mémoire nous a permis d'identifier, de transcrire, de codifier et de décrire les 21 premières occurrences de relatives rencontrées, c'est-à-dire des structures qui, sur la base de notre compréhension critique des écrits présentés au chapitre 2, correspondent aux critères de la définition de la subordonnée relative retenue en (39) (cf. section 2.3). Les structures identifiées représentent donc des unités propositionnelles complexes impliquant un élément nominal sur lequel de l'information de type CLU est ajoutée afin d'en préciser ou d'en restreindre le sens. En prenant pour point de départ la définition sémantique de la relative plutôt que les critères syntaxiques permettant de l'identifier dans les langues du monde, nous avons souhaité éviter les écueils pouvant découler d'une approche syntaxique ou prosodique de l'identification des unités d'analyse. En effet, aborder les données à partir de l'identification des stratégies non manuelles de relativisation attestés dans les autres langues des signes est une démarche susceptible de conduire, d'une part, à extraire des structures qui ne sont pas de la relativisation mais qui utilisent le même type de marquage non manuel (comme les structures topicalisées, conditionnelles ou interrogatives qui sont toutes marquées par la configuration « sourcils relevés », par exemple), et, d'autre part, à ignorer des structures relatives qui s'exprimeraient différemment de ce qui est attesté dans les autres langues des signes (par un marquage non manuel, prosodique ou spatial encore non décrit, par exemple).

Le Tableau 4.1 synthétise la distribution des structures relatives dans notre ensemble de discours décrits. Les 21 subordonnées relatives identifiées sont extraites de neuf saynètes différentes, pour un total de 20 discours différents (une participante a produit deux relatives dans un même discours). Chaque

participant-e a produit entre une et trois structures relatives pour l'ensemble des discours produits, avec une moyenne de 1,91 structure par personne. Comme chaque structure identifiée présente une potentialité de plusieurs éléments produits simultanément (marquage manuel, non manuel, prosodique et spatial), nous estimons que notre ensemble de 21 relatives nous permet d'obtenir un nombre satisfaisant de variables descriptives pour mieux comprendre la forme de ces structures en contexte de discours LSQ.

Tableau 4.1. Caractéristiques du corpus de discours retenus

<b>Nombre de participant-e-s</b>	<b>Nombre de structures relatives</b>	<b>Nombre de discours analysés</b>	<b>Nombre de saynètes différentes</b>	<b>Temps total de discours (secondes)</b>	<b>Temps de discours moyen par participant-e (secondes)</b>
11	21	20	9	117 <sup>38</sup>	5,57

## 4.2 Outils, annotation et codification

Pour la description des productions étudiées, nous avons utilisé le logiciel *ELAN* (MPIP, 2021), qui permet de segmenter et d'annoter le discours visuospatial. Nous avons donc travaillé avec ce dernier afin d'identifier et d'annoter les 21 unités syntaxiques identifiées comme des propositions relatives en LSQ, dont nous avons par la suite codifié la structure dans Excel.

### 4.2.1 Identification et annotation des unités dans *ELAN*

Nous avons travaillé sur un total de 20 fichiers d'annotation, soit un par discours narratif. Chaque fichier est synchronisé avec la vidéo correspondante et comprend cinq types de lignes d'annotation qui décrivent simultanément différentes couches d'informations linguistiques (Figure 4.1), soit :

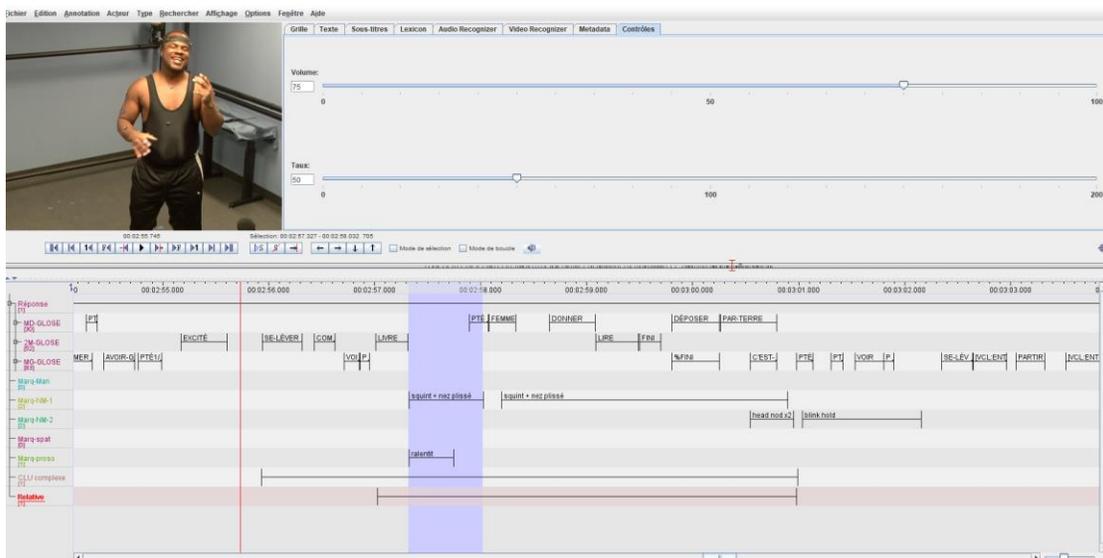
---

<sup>38</sup> Rappelons que la structure des langues des signes est avant tout spatiale et que l'information phonologique, morphosyntaxique et discursive est multicouche, donc produite de façon superposée. Si la longueur des articulateurs peut laisser supposer un temps de production plus important que pour les langues orales, leur multiplicité et leur indépendance permet de produire davantage d'informations grammaticales simultanées, ce qui réduit le temps de production et le temps de traitement (Pettito et Bellugi, 1988).

- une ligne mère identifiant la totalité du discours (*Réponse*) ;
- des lignes permettant de transcrire les gloses des signes produits par la main gauche, la main droite et les deux mains simultanément (*MG-Glose, MD-Glose, 2M-Glose*) ;
- des lignes permettant de repérer les indices manuels, non manuels, spatiaux et prosodiques de relativisation (*Marq-Man, Marq-NM, Marq-Spat, Marq-Proso*) ;
- une ligne indiquant les frontières de la proposition complexe, déterminées à partir de la définition de CLU de Johnston (2013) (*CLU complexe*) ;
- une ligne identifiant les frontières de la proposition relative (*Relative*).

Les lignes d’annotation des gloses contiennent une équivalence sémantique en français pour chaque signe LSQ produit, écrite en lettres majuscules selon la convention de transcription pour les langues des signes (voir Annexe A). Ces lignes avaient antérieurement été annotées pour d’autres projets par des membres du Groupe de recherche sur la LSQ et le bilinguisme sourd, et un fichier *ELAN* avait alors été créé. Nous avons utilisé ces transcriptions en gloses pour dix des récits de notre corpus et avons complété ces lignes pour les dix autres récits qui n’avaient pas encore été annotés.

Figure 4.1 Capture d’écran d’un fichier *ELAN*



### ***L’identification des indices manuels de relativisation***

Ces lignes permettent d’indiquer la présence et la position d’indices manuels de relativisation dans la structure complexe identifiée. En termes d’indices manuels, nous avons considéré les éléments décrits dans le Tableau 3.1 du chapitre 3, soit : lexème grammaticalisé, pointé (incluant les déterminants et les buoys pointeurs), morphème nominalisant, classificateur d’entité, buoy (autre que pointeur). Nous avons

également considéré les pronoms relatifs (par exemple, le signe lexical QUOI), qui apparaissent dans les relatives libres (cf. section 2.2.2 du chapitre 2). Lorsque nous relevions un indice manuel non préalablement glosé dans les fichiers d'annotation préexistants, nous ajoutions une glose à celui-ci (ex. BUOY2 pour un buoy de type « liste à 2 items »). Si deux indices manuels apparaissaient en encodage parallèle (un sur chaque main) dans une production, deux lignes différentes étaient créées pour les annoter : Marq-Man-1, Marq-Man-2, etc.

### ***L'identification des indices non manuels de relativisation***

Dans ces lignes d'annotation, nous avons indiqué toute occurrence de chacun des indices de relativisation décrits en section 3.2.2 du chapitre 3, soit : sourcils relevés, sourcils froncés, yeux plissés, clignement des yeux, contact visuel avec l'interlocuteur·rice, nez plissé<sup>39</sup>, lèvres tendues, lèvre supérieure relevée, lèvres arrondies, bouche béante, langue sortie ; tête inclinée vers l'avant ou l'arrière, hochement de tête horizontal ou vertical. Les possibilités multiples de superposition des comportements non manuels impliquent une possibilité d'ajout de lignes pour décrire ces indices : Marq-NM-1, Marq-NM-2, etc. Pour annoter les indices non manuels de relativisation, nous avons utilisé la convention de transcription en vigueur au Groupe de recherche, que nous avons adaptée en fonction de nos besoins depuis Dubuisson, Lelièvre et Miller (1999), Parisot (2003), Rinfret (2009) et (Voghel, 2016) (voir Annexe A).

### ***L'identification des indices spatiaux de relativisation***

Ces lignes d'annotation indiquent la localisation spatiale de la proposition relative par rapport à celle de la proposition principale (localisation identique ou distincte dans l'espace de signation). En termes d'indices de marquage spatial, nous avons considéré les pointés manuels, l'articulation manuelle directe, la direction du regard vers un locus syntaxique et l'inclinaison du tronc vers un locus syntaxique, qui sont les quatre moyens typiquement employés pour réaliser la distribution spatiale en LSQ. En outre, nous avons considéré comme marqueur spatial la rotation latérale de la tête vers un locus spatial, qui était décrite par Dubuisson, Lelièvre et Miller (1999) comme étant non significative parce qu'étroitement liée au mouvement du tronc et à la direction du regard ; nous l'avons annotée afin de rendre compte d'éventuels

---

<sup>39</sup> Bien que Dubuisson, Lelièvre et Miller (1999) indiquent que le nez plissé est le plus souvent observé conjointement à la lèvre supérieure relevée, nous l'avons inclus dans nos annotations pour attester des cas potentiels où ces deux comportements apparaîtraient indépendamment.

cas où cette rotation serait produite indépendamment de ces deux autres marques d'association spatiale. Dans le même ordre d'idées, nous avons considéré l'inclinaison latérale de la tête lorsqu'elle n'est pas liée à un sens d'alternative. Encore ici, nous avons considéré une possibilité d'ajout de lignes pour décrire une éventuelle simultanéité d'indices spatiaux : Marq-Spat-1, Marq-Spat-2, etc.

### ***L'identification des indices prosodiques de relativisation***

Ces lignes d'annotation (Marq-Proso 1, Marq-Proso-2, etc.) servent à indiquer la présence, la position et la portée des indices prosodiques impliqués dans l'unité propositionnelle analysée. Nous avons ici considéré les variations dans le rythme de signation (ralentissement, accélération), les pauses et les tenues, qui sont les marqueurs prosodiques habituellement décrits dans les relatives en langues des signes (cf. section 3.2.4 du chapitre 3).

#### 4.2.2 Codification des données dans Excel

Nous avons constitué dans Excel une grille descriptive des caractéristiques de formes et de sens de la structure relative à partir de notre recension des écrits présentée aux chapitres 2 et 3. Les annotations dans *ELAN* ont été transposées dans cette grille afin de comparer les caractéristiques annotées avec celles attendues (c'est-à-dire celles qui se trouvent dans la littérature). Les quatre sections de la grille fournissent des informations descriptives sur :

- i) l'identification des relatives analysées (numéro de la relative, code du récit duquel elle est extraite, code du/de la participant·e qui l'a produite, temps de la vidéo où elle se trouve, gloses du CLU qui la contient) ;
- ii) les caractéristiques sémantiques (apposition ou restriction) ;
- iii) les caractéristiques syntaxiques (type de tête nominale, position de la relative, niveau d'enchâssement syntaxique, fonction syntaxique du SN relativisé, type d'encodage) ;
- iv) les caractéristiques de marquage de la relative (forme des indices manuels, non manuels, spatiaux et prosodiques).

Les caractéristiques sémantiques et syntaxiques de la subordonnée relative ont été codifiées en fonction de la définition retenue en (39) au chapitre 2. Par ailleurs, la portée des marqueurs non manuels a été utilisée pour déterminer le type de tête, à l'instar de ce qui est décrit dans la littérature (cf. section 2.2.2).

Nous avons d'abord codifié la forme syntaxique de chacune des relatives identifiées (Tableau 4.2) : type de tête nominale (interne, externe, doublée ou absente) ; position de la relative par rapport à la tête

(prénominale, postnominale ou circumnominale) ; niveau d’enchâssement syntaxique de la relative (adjoite au niveau phrastique ou enchâssée dans le SN auquel elle se rapporte) ; fonction syntaxique, dans la proposition principale, du SN relativisé (sujet ou objet) ; type d’encodage (séquentiel ou parallèle).

Tableau 4.2 Caractéristiques de forme syntaxique de la relative

<b>CARACTÉRISTIQUES DE FORME SYNTAXIQUE</b>				
<b>Position de la tête</b>	<b>Position de la relative</b>	<b>Niveau d’enchâssement</b>	<b>Fonction syntaxique du SN</b>	<b>Type d’encodage</b>
I=Interne E=externe D=doublée A=absente	Pré=prénominale Post=postnominale Cir=circumnominale	P=adjoite à P E=enchâssée dans SN	S=sujet O=objet	S=séquentiel P=parallèle

Par la suite, nous avons codifié les caractéristiques des quatre types de marquage (manuel, non manuel, spatial et prosodique) observés dans nos structures relatives<sup>40</sup>. Le système de codification que nous avons utilisé consiste en l’attribution d’une valeur numérique parmi des listes de choix préétablies, détaillées dans les extraits de la grille présentés ci-dessous.

Pour le marquage non manuel (Tableau 4.3), nous avons codifié les informations suivantes :

- la glose de l’indice manuel (écrite en majuscules, selon la convention de transcription) ;
- sa nature syntaxique ;
- sa coïndexation ou non à la tête nominale de la relative ;
- sa position dans la proposition complexe.

---

<sup>40</sup> Les colonnes de la grille décrivent tous les indices présents dans une même occurrence, qu’ils soient manuels, non manuels, spatiaux ou prosodiques. La simultanéité d’indices est indiquée par la présence de plus d’une colonne : par exemple, si cinq indices non manuels sont présents dans une relative, cinq colonnes « Indices non manuels » se rattachent à la ligne correspondant à la structure identifiée.

Tableau 4.3 Marquage manuel de relativisation

<b>CARACTÉRISTIQUES DU MARQUAGE DE LA RELATIVE</b>			
<b>Marquage manuel</b>			
<b>Glose</b>	<b>Nature syntaxique</b>	<b>Coïndexation</b>	<b>Position</b>
0=aucun indice manuel de relativisation			
XYZ	1=lexème 2=pointé 3=classificateur entité 4=buoy liste 5=morphème nominalisant 6=pronom relatif 7=autre	0=non 1=oui	1=immédiatement avant tête nominale 2=immédiatement après tête nominale 3=simultanément à tête nominale 4=début de relative, mais pas accolé à tête nominale 5=fin de relative, mais pas accolé à tête nominale 6=simultanément au verbe de la relative 7=dans la relative, mais pas accolé à tête nominale 8=simultanément à un autre marqueur manuel 9=dans la principale

Sur la base des différentes fonctions décrites par Dubuisson, Lelièvre et Miller (1999) (cf. section 3.2.2.3.1 du chapitre 3), les informations suivantes ont été codifiées pour le marquage non manuel (Tableau 4.4) :

- la partie du corps impliquée ;
- sa position/configuration ;
- la portée de l'indice non manuel sur le matériel manuel ;
- la fonction de l'indice non manuel.

Tableau 4.4 Marquage non manuel de relativisation

CARACTÉRISTIQUES DU MARQUAGE DE LA RELATIVE			
Marquage non manuel			
Partie	Configuration	Portée	Fonction
0=aucun indice non manuel de relativisation			
Visage (V)	1=sourcils relevés 2=sourcils froncés 3=yeux plissés 4=cignement des yeux 5=contact visuel 6=nez plissé 7=lèvres tendues 8=lèvre sup. relevée 9=lèvres arrondies 10=bouche ouverte 11=langue sortie	1=relative avec tête nominale 2=relative sans tête nominale 3= relative avec partie de principale 4=partie de la relative 5=tête nominale 6=indice manuel 7=tête nominale et indice manuel 8=principale 9=principale avec partie de la relative 10=partie de principale 11=partie de la relative et de la principale 12=avant relative 13=après relative 14=principale et relative 15=avant tête nominale 16=après tête nominale 17=verbe de la principale 18=verbe de la relative 19=immédiatement avant indice manuel	1=compréhension/attention 2=chang. perspective narrative 3=segmentation du discours 4=modificateur syntaxique 5=intensité 6=point de vue du signeur 7=information partagée 8=inconnue
Tête (T)	12=inclinaison avant 13=inclinaison arrière 14=hochement horiz. 15=hochement vert.		

Pour le marquage spatial (Tableau 4.5), les informations suivantes ont été codifiées :

- l'endroit où sont localisées la proposition principale et la relative dans l'espace de signation ;
- le marqueur utilisé pour localiser spatialement la principale (P) ;
- le marqueur utilisé pour localiser spatialement la relative (R).

Tableau 4.5 Marquage spatial de relativisation

CARACTÉRISTIQUES DU MARQUAGE DE LA RELATIVE				
Marquage spatial				
Localisation	Marqueur P	Position	Marqueur R	Position
1= identique 2= distincte	0=non localisée 1=tronc 2=tête 3=regard 4=pointé 5=localisation directe	0=n.a. 1=rotation gauche 2=rotation droite 3=inclinaison gauche 4=inclinaison droite 5=localisation gauche 6=localisation droite 7=localisation centre	0=non localisée 1=tronc 2=tête 3=regard 4=pointé 5=localisation directe	0=n.a. 1=rotation gauche 2=rotation droite 3=inclinaison gauche 4=inclinaison droite 5=localisation gauche 6=localisation droite 7=localisation centre

Finalement, nous avons codifié les informations suivantes pour le marquage prosodique (Tableau 4.6) :

- la forme de l'indice prosodique ;
- sa position dans la phrase (où l'indice débute) ;
- sa portée (les segments de la phrase sur lesquels il porte, s'il y a lieu).

Tableau 4.6 Marquage prosodique de relativisation

<b>CARACTÉRISTIQUES DU MARQUAGE DE LA RELATIVE</b>		
<b>Marquage prosodique</b>		
<b>Forme</b>	<b>Position</b>	<b>Portée</b>
0=aucun indice prosodique de relativisation		
1=pause 2=ralentissement 3=accélération 4=tendue	1=immédiatement avant relative 2=immédiatement après relative 3=immédiatement avant tête nominale 4=immédiatement après tête nominale 5=immédiatement avant indice manuel 6=immédiatement après indice manuel 7=début de relative 8= fin de relative 9=dans principale 10=simultanément à tête nominale 11=simultanément à indice manuel 12=dans relative, mais pas accolé à tête nominale ou indice manuel	0=n.a. 1=relative avec tête nominale 2=relative sans tête nominale 3=relative avec partie de la principale 4=partie de la relative 5=tête nominale 6=indice manuel 7=tête nominale avec indice manuel 8=principale 9=principale avec partie de la relative 10=partie de la principale 11=partie de relative, partie de principale 12=verbe de principale 13=verbe de relative

#### 4.3 Traitement des données : description qualitative

La codification de nos données dans notre grille Excel nous a permis d'obtenir un ensemble de données descriptives sur la structure des propositions identifiées comme des relatives et les marques susceptibles d'indiquer une relation de dépendance dans celles-ci. Cette grille nous a permis de brosser un portrait qualitatif de la distribution des caractéristiques syntaxiques des relatives de notre corpus afin de vérifier :

- la présence d'indices manuels, non manuels, spatiaux et prosodiques dans les relatives identifiées ;
- la présence de patrons de position et de portée de ces indices (marqueurs, tête, relative) ;
- la distribution temporelle et spatiale de la proposition principale par rapport à la relative ;
- le rôle de marqueur de relativisation de ces indices dans l'expression de la dépendance syntaxique entre la principale et sa relative.

Comme notre corpus consiste en un petit ensemble de structures relatives et que nos données sont exploratoires, il ne nous est pas possible de faire des inférences statistiques. Les tableaux de présentation qualitative des données que nous proposons au chapitre suivant nous permettront de comparer le poids qualitatif des données décrites, et les conclusions que nous tirerons de ces analyses descriptives nous permettront de formuler des hypothèses d'études plus approfondies sur les relatives en LSQ. Rappelons que cette structure a été très peu étudiée dans les langues des signes et n'a fait l'objet d'aucune étude formelle en grammaire de la LSQ. Nous avons donc calculé, en valeur relative (proportions en pourcentage) et en valeur absolue (nombre) :

- la présence de chacun des deux types sémantiques de relative (restrictive ou appositive) ;
- la présence des paramètres de forme syntaxique des relatives (fonction du SN relativisé, type d'encodage, agencement de la tête et de la relative) ;
- la présence globale d'indices manuels, non manuels, spatiaux et prosodiques afin de vérifier quelle est la proportion des relatives qui seraient grammaticalement marquées par ces indices et celles qui ne le seraient pas ;
- la présence de chacune des catégories d'indices (manuels, non manuels, spatiaux et prosodiques) afin de vérifier si une catégorie de marquage est plus exploitée qu'une autre ;
- la présence de chaque type d'indice en particulier afin de vérifier lesquels spécifiquement sont les plus exploités.

Nous avons également eu recours à un test de  $\chi^2$  pour vérifier si certaines variables qui nous semblent liées à première vue entretiennent réellement un lien de dépendance ou non. Le prochain chapitre présente les résultats de notre analyse descriptive exploratoire.

## CHAPITRE 5

### PRÉSENTATION DES RÉSULTATS

Dans ce chapitre, nous présentons les résultats de l'analyse descriptive des 21 structures complexes comportant une subordonnée relative que nous avons identifiées dans notre corpus de données narratives. Nous présenterons les caractéristiques sémantiques et syntaxiques suivantes en fonction de leur distribution dans l'ensemble de relatives étudiées<sup>41</sup> : le type sémantique de la relative (5.1), la fonction du SN relativisé (5.2), le type d'encodage (5.3), la distribution temporelle et spatiale de la relative au sein de la structure complexe (5.4) et les caractéristiques du marquage manuel, non manuel et prosodique de la relative (5.5).

#### 5.1 Type sémantique de la relative

Dans notre corpus, nous avons relevé 17 structures complexes comportant une relative restrictive et quatre avec une relative appositive (Tableau 5.1). Pour déterminer le type sémantique, nous nous sommes appuyée sur le critère de la rupture du contour prosodique entre la tête nominale et la relative (cf. section 2.2.2 du chapitre 2) : ainsi, sont considérées appositives les relatives qui présentent de façon marquée un ralentissement, une tenue ou une pause après la tête nominale et qui ne sont pas sémantiquement restrictives (c'est-à-dire qui ne sont pas nécessaires à l'interprétation sémantique de la structure).

Tableau 5.1 Distribution du type sémantique de relative

Type sémantique	N
Restrictive	17 (80,95 %)
Appositive	4 (19,05 %)
TOTAL	21 (100,00 %)

---

<sup>41</sup> Pour éviter toute confusion, nous utiliserons les termes « relative » pour désigner l'unité propositionnelle qui correspond à la subordonnée relative, « principale » pour l'unité propositionnelle à laquelle se rapporte la relative, « structure complexe » ou « proposition complexe » pour parler de l'unité propositionnelle qui englobe à la fois la principale et la relative, et « tête nominale » pour désigner le SN auquel se rapporte sémantiquement la relative.

## 5.2 Fonction du SN relativisé

Notre corpus comprend 20 structures complexes dans lesquelles le SN relativisé prend une fonction syntaxique d'objet dans la proposition principale, et une seule structure où le SN prend une fonction syntaxique de sujet (Tableau 5.2). Bien que les deux types de SN puissent être relativisés, nous ne pouvons avancer d'hypothèse quant à la forme typique de la relative se rapportant à un SN sujet en LSQ puisque nos données présentent principalement des SN objets.

Tableau 5.2 Fonction syntaxique du SN relativisé

Fonction du SN	N
Sujet	1 (4,76 %)
Objet	20 (95,24 %)
TOTAL	21 (100,00 %)

Les exemples (71) et (72) représentent respectivement un cas de SN sujet (FEMME) et de SN objet (POMME).

(71) **FEMME**(Tx) BUOY3:PTÉ1(Tx) [SRC:S'ENNUYER(Tx)] PTÉ3(y)--- REGARDER(x,y) RAMASSER(x,y)  
CL:BILLE(y)+++ RAMASSER(x,y)

'La première femme qui s'ennuyait regarde ses billes et les ramasse.'

(72) FEMME(Tx) CL:TENIR(x) [PTÉ3(x) **POMME**(x) PTÉ3(x, Ry) AVOIR-L'AIR(Ry) PTÉ3(y) LIEN(x,y)  
PEINDRE(y) ŒUVRE-ARTISTIQUE(y) PTÉ3(y)]

'La femme tient la pomme qui a l'air liée à l'œuvre artistique.'

## 5.3 Type d'encodage de la relative

Nous avons recensé 18 structures complexes articulées en encodage séquentiel et trois en encodage parallèle (Tableau 5.3). Parmi ces dernières, une structure était en encodage parallèle total, c'est-à-dire que la relative en entier était articulée par une main tandis que sa tête nominale était maintenue sur l'autre main du signeur ; les deux autres structures étaient en encodage parallèle partiel, c'est-à-dire que seule une partie de la relative était articulée par une main, tandis que sur l'autre main était maintenu le verbe de la principale ou de la relative.

Tableau 5.3 Type d'encodage de la relative

Type d'encodage	N
Séquentiel	18 (85,71 %)
Parallèle	3 (14,29 %)
TOTAL	21 (100,00 %)

#### 5.4 Distribution temporelle et spatiale de la relative au sein de la structure complexe

Nous avons vérifié deux aspects de la construction de la relative et de sa position par rapport à la principale : l'aspect temporel (5.4.1), qui considère l'ordre dans lequel sont exprimées les composantes de la relative ainsi que le niveau d'enchâssement syntaxique de celle-ci, et l'aspect spatial (5.4.2), qui considère la correspondance de la position spatiale de la relative et de la principale l'une par rapport à l'autre (localisées sur un locus distinct ou identique).

##### 5.4.1 Construction temporelle de la relative

La construction de la relative du point de vue temporel se décline en trois composantes. D'abord, nous avons déterminé le type de tête nominale de la relative (5.4.1.1), puis nous avons vérifié la position de la relative par rapport à la tête (5.4.1.2). Ces deux premières composantes nous ont permis de relever le type d'agencement tête-relative présent en plus grand nombre dans notre corpus (5.4.1.3). Enfin, nous avons vérifié le niveau d'enchâssement syntaxique de la relative par rapport à la principale (5.4.1.4).

##### 5.4.1.1 Type de tête nominale

Nous avons d'abord vérifié le type de tête de la relative selon les quatre possibilités décrites dans la littérature : tête interne (articulée dans la relative), tête externe (articulée dans la principale), tête doublée (articulée à la fois dans la relative et la principale), tête absente (articulée ni dans la relative ni dans la principale). Le Tableau 5.4 montre que, bien qu'on trouve des configurations à tête interne, doublée et absente, le type présent en plus grand nombre est la tête externe, tel qu'exemplifié plus bas en (76) (p. 83).

Tableau 5.4 Type de tête nominale observé

Type de tête nominale	N
Interne	4 (19,05 %)
Externe	9 (42,86 %)
Doublee	1 (4,76 %)
Absente	3 (14,28 %)
Impossible à déterminer	4 (19,05 %)
TOTAL	21 (100,00 %)

Rappelons que le type de tête est déterminé, suivant la méthode proposée dans les études antérieures sur la relative en langues des signes (voir notamment Tang et Lau, 2012 ; Wilbur, 2017), en fonction de la portée des marqueurs non manuels de relativisation. Ainsi, si les comportements non manuels portent sur la tête, celle-ci est dite interne à la relative, alors que si elle est exclue de leur portée, elle est dite externe. Pour quatre structures de notre corpus, il a été impossible de déterminer l'internalité ou l'externalité de la tête en considérant uniquement les indices non manuels. Dans l'une d'elles, il n'y avait aucun indice non manuel, et dans les trois autres, plusieurs indices non manuels étaient observés, mais aucun n'avait une portée qui incluait à la fois la relative et la tête nominale ou qui incluait seulement l'une de ceux deux composantes (ce qui nous aurait à tout le moins permis de relever un contraste entre celles-ci).

#### 5.4.1.2 Position de la relative par rapport à la tête nominale

Sur le plan temporel, la relative se trouve majoritairement en position postnominale dans notre corpus, c'est-à-dire que le SN jouant le rôle de tête nominale est exprimé d'abord, suivi de la relative (voir l'exemple 76, p. 83).

Tableau 5.5 Position temporelle de la relative par rapport à la tête

Position de la relative	N
Prénominale	0 (0,00 %)
Postnominale	19 (90,48 %)
Circumnominale	0 (0,00 %)
Encadrée	2 (9,52 %)
TOTAL	21 (100,00 %)

Nous n'avons observé aucune relative prénominale ni aucune circumnominale. En revanche, nous avons observé deux cas de ce que nous avons appelé « relative encadrée », illustrés en (73) et (74).

(73) POUSSER(x) GLISSER [CL:PILE(x) POSS3(y) BUREAU(y) CL:SURFACE-PLATE(y) COIN(y) CL:COIN-BUREAU(y) CL:PILE(x)] VCL:PILE-RENVERSER(x,y) PAR-TERRE

'Il pousse et fait glisser la pile, qui était sur le coin de son bureau et se renverse par terre.'

(74) DÉBUT ELLE-MÊME(x) FILLE(x) AVOIR-L'AIR(x) RÉFLÉCHIR(x) QUOI [FAIRE(x,y) QUOI---]

'Au début, la fille a l'air de réfléchir à ce qu'elle va faire.'

En (73), la tête nominale CL:PILE est articulée au début de la relative et répétée à la fin de celle-ci, ce qui nous a amenée à considérer que la relative est encadrée par la tête. En (74), il s'agit d'un cas de relative libre, c'est-à-dire dont la tête est absente de la structure complexe et remplacée par un pronom relatif. Cette structure est conforme à ce qui est décrit en section 2.2.2 du chapitre 2, dont l'exemple correspondant est répété en (75) : dans ce dernier, la tête nominale laisse une trace ( $\emptyset$ ) devant le pronom relatif *what*, suggérant que ce serait sa place dans la structure complexe si elle était réalisée.

(75) I didn't hear [<sub>Relative</sub>  $\emptyset$  what she said]

En (74), le pronom relatif QUOI situé au début et à la fin de la relative suggère similairement que la tête pourrait être réalisée à ces deux endroits, possibilité qui est d'ailleurs corroborée par (73), où la tête est effectivement articulée au début et à la fin de la relative. Nous avons donc considéré que (74) constitue

également un cas de relative encadrée. Si notre analyse est juste, ces deux cas de figure correspondraient par ailleurs à des structures échos<sup>42</sup>, où l'élément nominal (en l'occurrence, CL:PILE et QUOI) est répété en début et en fin de proposition.

#### 5.4.1.3 Agencement du type de tête et de relative

Concernant l'agencement de la tête nominale et de la relative, nous avons observé six configurations possibles, avec une prédominance de la relative postnominale à tête externe (Tableau 5.6).

Tableau 5.6 Agencement de la tête et de la relative

Agencement de la tête et de la relative	N
Postnominale à tête interne	4 (19,05 %)
Postnominale à tête externe	9 (42,86 %)
Postnominale à tête absente	2 (9,52 %)
Postnominale à tête indéterminée	4 (19,05 %)
Encadrée à tête doublée	1 (4,76 %)
Encadrée à tête absente	1 (4,76 %)
TOTAL	21 (100,00 %)

Pour les deux relatives postnominales à tête absente, tout comme pour l'encadrée à tête absente, nous avons observé la position du pronom relatif QUOI, situé en début de relative, pour établir que cette dernière serait postnominale puisqu'elle est articulée après la trace laissée par la tête.

---

<sup>42</sup> Les structures échos ont été décrites en LSQ par Pinsonneault (1994) comme étant des constructions abondamment utilisées en langues des signes, au sein desquelles un élément (nominal, verbal, *wh-*, etc.) est répété selon le patron *X Y (Z) X*, et dont la fonction serait possiblement de mettre l'emphase ou le focus sur l'élément qui est répété.

Un exemple de relative postnominale à tête externe est fourni en (76). On y voit que la tête nominale LIVRE est externe à la relative puisqu'elle est exclue de la portée des indices non manuels (yeux plissés, nez plissé), et que la relative est postnominale puisqu'elle est exprimée après le SN relativisé.

(ral) \_\_\_\_\_ vp, np

(76) PAS-VOIR(x) PTÉ3(x) **LIVRE**(x) [PTÉ3(y) FEMME(y) DONNER(x,y) LIRE(y) FINI DÉPOSER(y,x)

\_\_\_\_\_ vp, np hv++

PAR-TERRE C'EST-ÇA(x)] //

'(Il) n'a pas vu les livres que la femme a déposés par terre après les avoir lus.'

#### 5.4.1.4 Niveau d'enchâssement syntaxique

Dans notre corpus, nous n'avons trouvé aucune occurrence de structure pouvant correspondre à la relative adjointe au niveau phrastique décrite en section 2.2.2 du chapitre 2, c'est-à-dire une structure dans laquelle un marqueur relatif cooccurrencerait avec la tête nominale dans la relative et où un élément démonstratif reprenant la tête nominale serait inséré dans la principale. Ainsi, toutes nos structures présentaient des relatives que l'on pourrait qualifier d'enchâssées à l'intérieur de la principale.

#### 5.4.2 Distribution spatiale de la relative

Nous avons voulu vérifier si les structures relatives de notre corpus avaient un patron spatial particulier, à savoir si les éléments de la principale (P) et de la relative (R) sont localisés sur un même locus ou sur des loci distincts. Afin de vérifier les correspondances spatiales, nous avons identifié la localisation des syntagmes verbaux (SV) des deux propositions et codé les correspondances spatiales concordantes (même locus) ou contrastées (loci distincts). Par exemple, si le SV de P est assigné sur (x) et que celui de R est assigné sur (y), nous considérons qu'il y a une spatialisation contrastive des deux propositions, même si P et R ne sont pas entièrement articulées sur ces loci.

Globalement, nous avons observé que la totalité des structures complexes de notre corpus présentent des marques de spatialisation, et que P et R sont toujours localisées sur des loci distincts (locus (x) pour P, locus (y) pour R). Le Tableau 5.7 montre que chaque structure complexe comporte de deux à six marqueurs spatiaux, pour un total de 70 marqueurs sur P et R combinées ; il y a donc un cumul de marques (plus de deux marques) dans la majorité de nos structures complexes.

Tableau 5.7 Nombre de marqueurs spatiaux par structure complexe

N de marqueurs spatiaux par structure	N de structures
1	0 (0,00 %)
2	7 (33,33 %)
3	5 (23,82 %)
4	6 (28,57 %)
5	1 (4,76 %)
6	2 (9,52 %)
TOTAL	21 (100,00 %)

Pour mieux comprendre la structure spatiale de la relativisation (car, comme nous l'avons exposé au chapitre 3, la structure spatiale joue un rôle crucial dans le discours en LSQ), nous avons analysé le type de marqueurs spatiaux utilisés respectivement pour P et R (5.4.2.1), le lieu où s'opère le contraste spatial entre P et R à l'intérieur de la structure complexe (5.4.2.2) et l'élément qui permet de réaliser syntaxiquement la dépendance sémantique entre P et R (5.4.2.3).

#### 5.4.2.1 Type de marqueurs spatiaux employés

Les cinq types de marqueurs spatiaux que nous avons inclus dans notre grille descriptive, soit le tronc, la tête, le regard, le pointé et la localisation manuelle directe, sont attestés dans notre corpus, aussi bien dans P que dans R. Un exemple de structure complexe comportant six marqueurs spatiaux est fourni en (77) afin d'illustrer comment nous avons codifié le marquage spatial. Pour bien distinguer les différents marqueurs employés dans cette structure, nous avons utilisé trois indices de transcription particuliers que nous ne réutiliserons plus ultérieurement : (Ax, Ay) pour l'articulation manuelle directe sur (x) ou (y), Hy pour l'inclinaison latérale de la tête sur (y) et Ri pour le regard dirigé sur l'interlocutrice (en l'occurrence, l'expérimentatrice derrière la caméra).

(77) \_\_\_\_\_ Rx \_\_\_\_\_ Hy, Ri  
 MD: FEMME(Ax) COQUETTE(Ax) GLISSER(Ax) [BOITE(Ax) S'ÉPARPILLER(Ax, Ty) FILLE(Ay) PTÉ3(Ay)  
 MND: \_\_\_\_\_ PTÉ3(Ay)-----

\_\_\_\_\_ Hy, Ri  
 MD: PTÉ3(Ay) DÉSORDONNER(Ax)]

'La femme coquette glisse sur les boites éparpillées que la fille a désordonnées.'

On y voit que l'articulation manuelle de FEMME COQUETTE GLISSER BOITE S'ÉPARPILLER directement sur l'espace (x) ainsi que le regard dirigé vers celui-ci permettent de localiser ces items lexicaux. Le tronc s'oriente vers l'espace (y) en même temps que la signeure articule S'ÉPARPILLER, puis les deux PTÉ3 désignent à leur tour l'espace (y) en s'articulant sur celui-ci, permettant alors de désigner cet espace (PTÉ3 articulé avec la main non dominante) puis d'assigner FILLE à ce locus (PTÉ3 articulé avec la main dominante). La tête est inclinée vers l'espace (y) pendant l'articulation de la relative FILLE PTÉ3 PTÉ3 DÉSORDONNER, et le regard se porte sur l'interlocutrice (l'expérimentatrice) pendant ce même segment. Nous avons donc deux marqueurs utilisés pour spatialiser P sur (x), soit la localisation directe et le regard dirigé sur l'espace (x), et quatre marqueurs pour spatialiser R sur (y), soit les pointés désignant (y), le tronc orienté et la tête inclinée vers l'espace (y), et le regard sur l'expérimentatrice pendant l'articulation des éléments appartenant à l'espace (y) (nous reviendrons plus bas sur le rôle de ce regard).

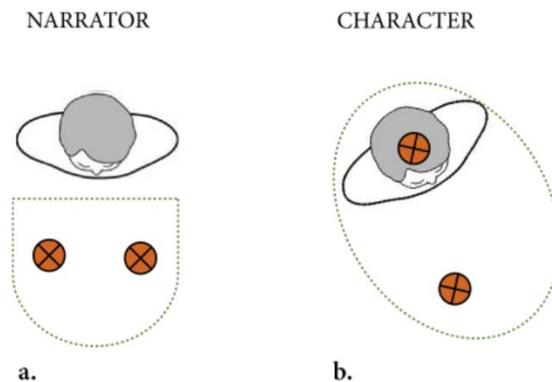
Le Tableau 5.8 révèle que le tronc est globalement le marqueur le plus fréquemment utilisé (29 sur 70 marqueurs spatiaux, soit 41,43 % des cas). On remarque que la principale est le plus souvent localisée à l'aide du tronc (51,43 % des cas). La relative aussi est souvent localisée par le tronc (31,44 % des cas), mais également par le regard dans une proportion légèrement supérieure (37,14 % des cas).

Tableau 5.8 Types de marqueurs employés pour spatialiser P et R

Marqueur utilisé	Localisation de P	Localisation de R	Total
Tronc	18 (51,43 %)	11 (31,44 %)	29 (41,43 %)
Tête	3 (8,57 %)	6 (17,14 %)	9 (12,86 %)
Regard	6 (17,14 %)	13 (37,14 %)	19 (27,14 %)
Pointé	1 (2,86 %)	3 (8,57 %)	4 (5,71 %)
Localisation directe	7 (20,00 %)	2 (5,71 %)	9 (12,86 %)
TOTAL	35 (100,00 %)	35 (100,00 %)	70 (100,00 %)

Parmi les 18 occurrences de localisation de P à l'aide du tronc, nous avons observé six rotations latérales, sept inclinaisons latérales et cinq cas de jeu de rôle. Le jeu de rôle consiste à ce que le tronc du-de la signeur-e prenne la position hypothétique du personnage impliqué dans l'évènement rapporté, faisant ainsi basculer les référents spatiaux devant le-la signeur-e dans un rapport de 1<sup>re</sup> personne à 3<sup>e</sup> personne, et adoptant ainsi le point de vue narratif de 3<sup>e</sup> personne. Ce principe est décrit par Janzen (2004) comme une rotation spatiale entraînant un changement de perspective, et est illustré par Parisot et Saunders (2022) comme deux configurations grammaticales de la perspective narrative en LSQ (Figure 5.1).

Figure 5.1 Schématisation de la configuration spatiale des structures de point de vue narratif en LSQ  
(Parisot et Saunders, 2022, p. 8)



Bien que le jeu de rôle ne consiste pas en un marqueur spatial à proprement parler, il permet tout de même d'indiquer une frontière d'unité spatiale qui fait en sorte que l'espace syntaxique change lorsque le-la signeur-e passe du point de vue *a* au point de vue *b*. Nous l'avons donc considéré dans notre corpus comme un indice de spatialisation des propositions découlant d'une position spatialisante du tronc.

Concernant la localisation de la relative à l'aide du regard, nous avons observé quatre cas où celui-ci était dirigé vers le locus sur lequel était assigné R, et plus intéressant encore, neuf cas où il était dirigé sur l'expérimentatrice qui administrait la tâche derrière la caméra, comme dans l'exemple (77). À l'instar du jeu de rôle, le contact visuel avec l'interlocuteur-riche ne constitue pas un marqueur spatial en soi ; cependant, il permet de changer d'espace conversationnel en passant de l'espace narratif, où on relate les évènements, à l'espace réel, où on s'adresse spécifiquement à l'interlocuteur-riche. Nous l'avons donc considéré comme un indice de contraste spatial entre l'espace où est exprimée P et celui où est exprimée R, indice découlant d'une direction spatialisante du regard.

Concernant la localisation de R à l'aide du tronc, nous avons observé cinq rotations latérales, quatre inclinaisons latérales et deux cas de jeu de rôle. À ce propos, mentionnons un cas de jeu de rôle particulièrement intéressant : nous avons observé une structure relative exprimée entièrement de façon spatiale et non manuelle, c'est-à-dire par une structure de représentation corporelle (annotée SRC), illustrée en (78). En effet, en inclinant son tronc vers le locus où est assigné le SN FEMME dont il est question, et en prenant l'expression faciale d'une personne qui s'ennuie, le signeur qui produit cette structure change de point de vue narratif et exprime, sans aucun signe lexical, de l'information précisant le syntagme FEMME BUOY3:PTÉ1 qu'il vient d'introduire, afin d'indiquer qu'il parle de la femme qui s'ennuie et non de celle qui écrit au tableau pendant ce temps.

(78) FEMME(Tx) BUOY3:PTÉ1(Tx) [SRC:S'ENNUYER(Tx)] PTÉ3(y)--- REGARDER(x,y) RAMASSER(x,y)  
 CL:BILLE(y)+++ RAMASSER(x,y)

'La première femme qui s'ennuyait regarde ses billes et les ramasse.'

Il s'agit d'un cas intéressant en ce qu'il atteste d'une possibilité d'exprimer la relativisation autrement que par des signes lexicaux, c'est-à-dire par le recours uniquement à la représentation corporelle, qui est couramment utilisée en LSQ (Saunders, 2016) – et qui est d'ailleurs une possibilité décrite par Millet (2019) pour exprimer la relative en LSF également (cf. section 3.2.3 du chapitre 3).

#### 5.4.2.2 Lieu du contraste spatial dans la structure complexe

Dans 14 des 21 structures décrites (66,67 %), le contraste spatial entre P et R s'opère au début de la relative, mais juste après la tête nominale. Dans les sept autres structures, il s'opère à partir de la tête nominale. On peut donc dire que dans ces sept structures, le marquage spatial de la relative prend portée sur la tête et sur la relative. Notons que cela ne concorde pas forcément avec le type de tête nominale que nous avons déterminé à partir de la portée des comportements non manuels, qui nous ont amenée à identifier notamment neuf têtes externes et quatre têtes internes – et non 14 têtes externes et sept internes, comme le suggérerait la portée du marquage spatial. Nous reviendrons là-dessus au chapitre 6.

#### 5.4.2.3 Élément qui réalise syntaxiquement le lien de dépendance sémantique

Pour chaque structure complexe, nous avons vérifié quel serait l'élément qui réalise syntaxiquement le lien de dépendance sémantique entre P et R ; autrement dit, quel indice partage à la fois l'espace de P et de R, permettant donc de lier spatialement la relative à sa principale (Tableau 5.9).

Tableau 5.9 Élément qui lie sémantiquement P et R

Élément liant	N
Verbe de P	4 (19,05 %)
Verbe de R	8 (38,10 %)
Pointé	2 (9,52 %)
Tenue de la tête nominale	1 (4,76 %)
Tronc	5 (23,81 %)
Tête	1 (4,76 %)
TOTAL	21 (100,00 %)

Il apparait que dans 71,43 % des cas (soit 15 des 21 structures), c'est un signe manuel (verbe, pointé ou tête nominale) qui permet de lier les deux espaces où sont localisées les propositions. Dans 12 de ces structures, c'est le verbe de P ou de R qui agit comme élément liant. Tous ces verbes sont souples, c'est-à-dire qu'il est possible de modifier deux de leurs constituants phonologiques (lieu ou orientation) pour marquer l'accord avec un argument. Ainsi, ces verbes sont par exemple articulés sur l'espace (x) mais prennent un argument situé dans l'espace (y) comme patient, soit par un mouvement ou par une orientation vers ce deuxième locus (cf. Parisot, 2003 pour une proposition d'une catégorisation phonologique des verbes de la LSQ). Ces 12 verbes sont les suivants : REGARDER (trois occurrences), DONNER, DÉPOSER, ÉPARPILLER, DÉSORDONNER, RENVERSER, LANCER, ACCROCHER, PEINDRE, VOIR. Ainsi, le mouvement ou l'orientation du verbe depuis l'espace syntaxique (x) vers l'espace syntaxique (y) permet de réaliser le lien de dépendance sémantique qui relie R à sa P. Reprenons l'exemple (77) introduit plus haut, répété en (79) : c'est l'articulation manuelle du verbe DÉSORDONNER sur le locus (x) mais avec la tête inclinée vers le locus (y), où se trouve FILLE, qui permet d'interpréter que la fille située dans l'espace (y) désordonne des boites dans l'espace (x).

(79) \_\_\_\_\_ Rx \_\_\_\_\_ Hy, Ri  
 MD: FEMME(Ax) COQUETTE(Ax) GLISSER(Ax) [BOITE(Ax) S'ÉPARPILLER(Ax, Ty) FILLE(Ay) PTÉ3(Ay)  
 MND: \_\_\_\_\_ PTÉ3(Ay)-----

\_\_\_\_\_ Hy, Ri  
 MD: PTÉ3(Ay) DÉSORDONNER(Ax)]

'La femme coquette glisse sur les boites éparpillées que la fille a désordonnées.'

Concernant les deux pointés rapportés dans le Tableau 5.10, ils réalisent syntaxiquement le lien de dépendance en étant articulés dans P(x) mais orientés vers l'espace (y) où se trouve R, ou inversement en étant articulé dans R(y) et orienté vers l'espace (x) où se trouve P. Il s'agit donc d'emplois anaphoriques ou cataphoriques du pointé. Enfin, le cas d'encodage parallèle (tenue de la tête nominale) permet de réaliser syntaxiquement la dépendance avec R puisque celle-ci est articulée pendant que la tête nominale, réalisée dans P, est maintenue visible dans l'espace de signation.

Concernant les six structures pour lesquelles un comportement non manuel sert de lien référentiel spatial entre P et R, nous avons relevé que c'est la position du tronc ou de la tête, agissant comme marqueur spatial, qui réalise syntaxiquement ce lien de dépendance. Par exemple, en (80), le tronc demeure orienté vers le locus (x) de P pendant que R est spatialisée dans un espace (y) créé par le regard dirigé sur l'expérimentatrice. Le maintien du tronc vers (x) permet de lier spatialement les deux propositions.

\_\_\_\_\_ Tx  
 \_\_\_\_\_ Ry  
 (80) COMMENCER PLACER UN GROS VALISE(x) PTÉ3(x) [DANS DÉJÀ BOITE DANS DÉJÀ DANS]

'(Elle) commence à placer (les vêtements) dans une grosse valise, qui contient déjà une boite.'

#### 5.4.3 La distribution temporelle et spatiale de la relative en bref

Cette présentation des caractéristiques de la construction temporelle (type de tête, position de la relative, niveau d'enchâssement) et de la distribution spatiale (type de marqueurs employés, lieu du contraste spatial et élément qui réalise spatialement la dépendance sémantique entre P et R) de la relative nous a permis de formuler les constats suivants :

- Toutes nos structures complexes présentent un contraste spatial entre la principale et la relative ;
- Les relatives postnominales à tête externe sont prédominantes dans notre corpus, mais il semble que la portée du marquage spatial – qui n'a pas été considérée pour déterminer le type de tête – puisse entraîner une analyse différente concernant l'internalité ou l'externalité de la tête, puisque

le contraste spatial débute après la tête nominale dans les deux tiers des cas et débute sur celle-ci dans l'autre tiers des cas ;

- Les marqueurs spatiaux employés en plus grand nombre pour localiser les propositions sont respectivement le tronc pour la principale, et le tronc et le regard pour la relative ;
- La relative peut s'exprimer entièrement par le recours à une structure de représentation corporelle, sans signe lexical ;
- Dans la majorité des structures complexes (57,14 %), c'est le verbe de la principale ou de la relative qui réalise formellement la dépendance sémantique entre les deux propositions.

## 5.5 Forme et distribution des indices de relativisation

Nous décrivons à présent les caractéristiques de forme et de distribution (position et portée) des éléments manuels, non manuels et prosodiques que nous avons considérés comme potentiels indices de relativisation dans notre corpus.

### 5.5.1 Indices manuels

Deux tiers des structures complexes de notre corpus (14 sur 21 structures) comprennent minimalement un signe manuel jouant potentiellement le rôle de marqueur de relativisation selon ce qui est décrit dans la littérature. De plus, comme le montrent les résultats présentés au Tableau 5.10, certaines en présentent plus d'un, soit de deux indices (cinq structures) à trois indices (une structure).

Tableau 5.10 Indices manuels dans les structures complexes

<b>N d'indices manuels par structure</b>	<b>N de structures</b>
0	7 (33,33 %)
1	8 (38,10 %)
2	5 (23,81 %)
3	1 (4,76 %)
TOTAL	21 (100,00 %)

La structure complexe comportant trois indices manuels est fournie en (81). On y retrouve deux fois le PTÉ3 coindexé à la tête nominale LIVRE, localisée en (x), et une fois le lexème grammaticalisé C'EST-ÇA.

(81) MAIS LUI-MÊME(x) PAS-VU(x) PTÉ3(x) AVOIR **LIVRE**(x) [FILLE(y) PTÉ3(y) AVANT PTÉ3(y)  
 DÉPOSER(y,x) CL:TENIR UN PTÉ3(x)++ C'EST-ÇA(x)]

'Mais lui-même n'a pas vu qu'il y a les livres que la fille a déposés.'

Il est à noter que pour les pointés, nous avons considéré uniquement ceux qui pourraient jouer un rôle de relativiseur, c'est-à-dire ceux qui renvoient à la tête nominale. Nous avons exclu les pointés qui renvoient à des éléments autres que la tête nominale. C'est pourquoi les deux occurrences de PTÉ3(y), qui réalisent l'association spatiale de FILLE (qui n'est pas le SN relativisé), ont été exclues de notre analyse; en (81), seulement les pointés soulignés sont donc à considérer.

Au total, 21 occurrences d'indices manuels ont été observées dans l'ensemble des structures complexes décrites, soit 12 pointés, un buoy de type liste, quatre occurrences du pronom relatif 'QUOI' et quatre occurrences du lexème grammaticalisé C'EST-ÇA. Nous n'avons donc trouvé aucun classificateur d'entité ou morphème nominalisant, qui sont également décrits comme des relativiseurs en langues des signes selon notre revue de littérature. En outre, nous avons noté que 17 des 21 éléments manuels (soit 80,95 % d'entre eux) étaient coindexés au locus associé à la tête nominale de la relative. Le Tableau 5.11 détaille la distribution des types d'indices manuels par structure complexe.

Tableau 5.11 Distribution des indices manuels de relativisation observés

Type d'indice manuel	Glose	N de structures où il apparaît
Pointé	PTÉ3	9 (42,86 %)
Buoy liste	BUOY	1 (4,76 %)
Pronom relatif	QUOI	3 (14,29 %)
Lexème	C'EST-ÇA	4 (19,05 %)
TOTAL		17 (80,95 %)

#### 5.5.1.1 Le PTÉ3

Les pointés observés consistent tous en la configuration manuelle glosée PTÉ3 (Figure 5.2), soit le pointé avec seul l'index sélectionné, dirigé vers un locus dans l'espace de signation.

Figure 5.2 PTÉ3



Tous les pointés décrits sont coïndexés au locus de la tête nominale de la relative. Concernant leur position dans la structure complexe, cinq possibilités ont été observées, toutes présentes en nombre similaire dans notre corpus, comme le montre le Tableau 5.12.

Tableau 5.12 Position des PTÉ3

<b>Position observée</b>	<b>N</b>
Immédiatement avant la tête nominale	3 (25,00 %)
Immédiatement après la tête nominale	3 (25,00 %)
Double pointé encadrant la tête nominale	2 (16,67 %)
Avant la tête nominale, mais non accolé à celle-ci	2 (16,67 %)
Après la tête nominale, mais non accolé à celle-ci	2 (16,66 %)
TOTAL	12 (100,00 %)

L'exemple (81) introduit plus haut (p. 89) illustre un cas où le PTÉ3(x) – la première occurrence – est réalisé avant la tête nominale, mais sans être accolé à celle-ci, puisque AVOIR sépare les deux signes.

#### 5.5.1.2 Le BUOY

L'unique occurrence de cet indice manuel consiste en une configuration manuelle buoy de type liste à trois items (Figure 5.3), produit par la main non dominante pendant que la main dominante pointe l'index pour désigner le premier item de cette liste.

Figure 5.3 BUOY



Cet indice manuel est coïndexé au locus de la tête nominale de la relative et est produit immédiatement après celle-ci. L'unique structure correspondant à ce cas de figure a été fournie en (71) et (78), répétée ici en (82).

(82) FEMME(Tx) **BUOY3:PTÉ1**(Tx) [SRC:S'ENNUYER(Tx)] PTÉ3(y)--- REGARDER(x,y) RAMASSER(x,y)  
CL:BILLE(y)+++ RAMASSER(x,y)

'La première femme qui s'ennuyait regarde ses billes et les ramasse.'

### 5.5.1.3 Le pronom relatif QUOI

Le pronom relatif QUOI (Figure 5.4) est présent dans trois des 21 structures, dont une structure dans laquelle il apparaît deux fois, pour un total de quatre occurrences. Cela correspond aux quatre cas où l'indice manuel n'est pas coïndexé au locus de la tête nominale. En fait, comme ce pronom est employé dans les trois structures correspondant à des relatives libres – c'est-à-dire celles dont la tête nominale est absente de la structure complexe –, nous ne pouvons postuler qu'il est coïndexé à cette dernière. On suppose tout de même qu'il le serait, puisqu'il est articulé à l'endroit où se trouve la trace laissée par la tête (selon ce qui est décrit dans la littérature, cf. section 2.2.2 du chapitre 2).

Figure 5.4 QUOI



Ce pronom relatif apparait en début de relative dans deux structures (83 et 84), et encadre la relative dans une structure (85). Comme nous l'avons souligné en section 5.4.1.2, la structure en (85) serait un cas de structure écho comme on en retrouve en LSQ. Pour leur part, les structures en (83) et (84) sont plutôt construites temporellement et s'apparentent davantage à un calque de l'ordre syntaxique (donc linéaire) du français.

(83) FEMME(x) RÉFLÉCHIR(x)--- CHERCHER(x) [QUOI DESSINER(x,y)]

'La femme réfléchit, elle cherche ce qu'elle va dessiner.'

(84) FILLE(x) COMME S'ASSEOIR(x) PENSER(x) [QUOI DESSINER(x,y) C'EST-ÇA(x)] //

'La fille s'assoit, elle pense à ce qu'elle va dessiner.'

(85) DÉBUT ELLE-MÊME(x) FILLE(x) AVOIR-L'AIR(x) RÉFLÉCHIR(x) QUOI [FAIRE(x,y) QUOI---]

'Au début, la fille a l'air de réfléchir à ce qu'elle va faire.'

#### 5.5.1.4 Le lexème grammaticalisé C'EST-ÇA

Le lexème grammaticalisé C'EST-ÇA (Figure 5.5) a été observé à quatre reprises dans notre corpus. Ce signe est phonologiquement identique au THAT de l'ASL (cf. Figure 3.1, p. 35). Il est entre autres identifié en LSQ comme un marqueur discursif signalant la fin d'un tour conversationnel (Parisot, 1998) et comme un indicateur de fin de phrase (Dubuisson, Lelièvre et Miller, 1999).

Figure 5.5 C'EST-ÇA



Les quatre occurrences de C'EST-ÇA sont coïncidées au locus de la tête nominale de la relative et sont articulées en fin de relative, position qui coïncide également avec la fin de la proposition complexe que forment la principale et la relative, comme l'illustrent les exemples (81) et (84) ci-haut.

#### 5.5.1.5 La présence d'indices manuels en bref

À partir de la description de nos données issues d'un contexte narratif, nous observons une certaine récurrence distributive du comportement syntaxique des indices manuels impliqués dans les structures de relativisation, soit que :

- Les signes manuels ayant potentiellement une fonction de relativisation se trouvent dans 66,67 % des structures décrites (14 sur 21 structures) ;
- Les PTÉ3 peuvent être situés avant ou après la tête nominale ;
- Les PTÉ3 et le BUOY sont le plus souvent accolés à la tête nominale (9 sur 13 occurrences, soit 69,23 % des cas) ;
- QUOI est le seul pronom relatif identifié et il est employé exclusivement dans les relatives libres (à tête absente) ;
- Le seul lexème grammaticalisé identifié est le marqueur discursif C'EST-ÇA, qui apparaît strictement en fin de relative (position qui coïncide avec la fin de la proposition complexe).

#### 5.5.2 Indices non manuels

Dans notre corpus, la presque totalité des structures relatives, soit 20 sur 21 (95,24 %), présentent au moins un des comportements non manuels identifiés comme indices de relativisation dans la littérature sur les langues des signes. Nous avons recensé un total de 101 de ces comportements, que nous avons regroupés par parties du corps, soit les expressions faciales produites par les muscles du visage et les mouvements produits par la tête (Tableau 5.13). Nous avons observé dans notre corpus une nette prédominance des éléments non manuels situés au niveau du visage.

Tableau 5.13 Répartition des indices non manuels selon la partie du corps sollicitée

<b>Partie du corps</b>	<b>N</b>
Visage	88 (87,13 %)
Tête	13 (12,87 %)
TOTAL	101 (100,00 %)

La structure complexe introduite en (76), répétée en (86), comporte trois exemples d'indices non manuels produits par le visage et la tête : on y trouve les yeux plissés (yp) et le nez plissé (np) portant sur toute la relative, ainsi qu'un hochement de tête vertical répété deux fois (hv++) en fin de proposition complexe.

(ral) \_\_\_\_\_ yp, np  
 (86) PAS-VOIR(x) PTÉ3(x) LIVRE(x) [PTÉ3(y) FEMME(y) DONNER(x,y) LIRE(y) FINI DÉPOSER(y,x)

\_\_\_\_\_ yp, np hv++  
 PAR-TERRE C'EST-ÇA(x)] //

'(Il) n'a pas vu les livres que la femme a déposés par terre après les avoir lus.'

### 5.5.2.1 Comportements non manuels du visage : formes et portée

Concernant les comportements produits par le visage, nous avons recensé 10 des 11 comportements non manuels inclus dans notre grille d'annotation, « lèvres arrondies » étant le seul qui n'a pas été observé.

Tableau 5.14 Forme de l'indice non manuel (visage)

Forme de l'indice non manuel	N total d'occurrences de l'indice non manuel	N de structures complexes où il apparaît
Clignement des yeux	27 (30,68 %)	15 (71,43 %)
Contact visuel	19 (21,59 %)	19 (90,48 %)
Sourcils relevés	11 (12,50 %)	11 (52,38 %)
Nez plissé	9 (10,28 %)	9 (42,86 %)
Yeux plissés	9 (10,28 %)	9 (42,86 %)
Sourcils froncés	4 (4,55 %)	4 (19,05 %)
Lèvres tendues	4 (4,55 %)	4 (19,05 %)
Bouche ouverte	3 (3,40 %)	1 (4,76 %)
Lèvre supérieure relevée	1 (1,13 %)	1 (4,76 %)
Langue sortie	1 (1,13 %)	1 (4,76 %)
Lèvres arrondies	0 (0,00 %)	0 (0,00 %)
TOTAL	88 (100,00 %)	—

On remarque dans le Tableau 5.14 que la langue sortie et la lèvre supérieure relevée constituent une proportion marginale des occurrences d'indices non manuels du visage, chacun n'apparaissant qu'une seule fois dans une seule structure. On note en revanche que le contact visuel est attesté dans 90,48 % des structures complexes de notre corpus (soit 19 sur 21 structures), et le clignement des yeux, dans 71,43 % d'entre elles (soit 15 sur 21 structures).

La portée des comportements non manuels étant décrite comme jouant un rôle crucial dans l'expression de la relativisation dans les langues des signes, nous nous penchons à présent sur la portée de ceux qui sont le plus fréquemment observés dans notre corpus, soit le clignement des yeux, le contact visuel, les sourcils relevés, les yeux plissés et le nez plissé. Nous avons considéré leur portée respective au regard de trois composantes : par rapport aux propositions (relative, principale et complexe) (Tableau 5.15), à la tête nominale de la relative (Tableau 5.16) et à l'indice manuel de relativisation (Tableau 5.17).

Tableau 5.15 Portée des indices non manuels du visage par rapport aux propositions

<b>Position de l'indice</b>	<b>Clignement des yeux</b>	<b>Contact visuel</b>	<b>Sourcils relevés</b>	<b>Yeux plissés</b>	<b>Nez plissé</b>	<b>Total</b>
Dans la relative	9	8	6	6	6	35
Dans la principale	4	3	3	1	2	13
Dans la principale et la relative	0	8	2	2	1	13
Accolé avant la phrase complexe	1	0	0	0	0	1
Accolé après la phrase complexe	7	0	0	0	0	7
Entre la relative et la principale	6	0	0	0	0	6
<b>TOTAL</b>	<b>27</b>	<b>19</b>	<b>11</b>	<b>9</b>	<b>9</b>	<b>75</b>

On constate que 48 des 75 occurrences (soit 64 %) de ces cinq comportements non manuels portent sur la relative, que ce soit partiellement ou en totalité, si l'on considère les occurrences qui portent également sur une partie de la principale. Concernant le clignement des yeux, il est intéressant de noter que la moitié des occurrences (soit 14 sur 27) apparaissent aux frontières syntaxiques des constituants majeurs, c'est-à-dire avant ou après la proposition complexe ou bien entre la principale et la relative, ce qui concorde avec la fonction de segmentation du discours qui lui est attribuée. Les sourcils relevés, les yeux plissés et le nez plissé portent principalement sur la relative, avec quelques occurrences qui portent également sur des segments de la principale. En outre, on note que le contact visuel avec l'interlocutrice

(l'expérimentatrice) survient au moment où le-la signeur-e est en train de produire la relative dans 84,21 % des cas (16 occurrences sur 19) et se poursuit sur la production d'une partie de la principale dans 42,11 % des cas (8 occurrences sur 19).

Tableau 5.16 Portée des indices non manuels du visage par rapport à la tête nominale

Position de l'indice	Clignement des yeux	Contact visuel	Sourcils relevés	Yeux plissés	Nez plissé	Total
Sur la tête nominale	1	13	4	5	4	27
Accolé avant la tête nominale	5	0	1	0	0	6
Accolé après la tête nominale	3	2	1	1	0	7
Ailleurs que dans l'environnement de la tête nominale	18	4	5	3	5	35
TOTAL	27	19	11	9	9	75

En détaillant maintenant la portée de ces mêmes indices non manuels par rapport à la tête nominale de la relative (Tableau 5.16), on remarque qu'ils portent sur la tête dans 36 % des cas (27 sur 75 occurrences) et ne portent pas sur elle dans 64 % des cas (48 sur 75 occurrences). Cependant, pour 13 des 48 occurrences (27,08 % des cas) où les indices non manuels ne portent pas sur la tête, ils sont tout de même produits immédiatement avant ou après celle-ci. Par ailleurs, c'est le contact visuel qui est le plus fréquemment observé simultanément à la production de la tête nominale. Rappelons ici que le type de tête a été déterminé par la portée de l'ensemble des comportements non manuels, et que nous avons codé davantage de têtes externes (n=9) que de têtes internes (n=4), ce qui explique que la portée des indices non manuels exclut le plus souvent la tête de la relative.

Tableau 5.17 Portée des indices non manuels du visage par rapport à l'indice manuel de relativisation

Position de l'indice	Clignement des yeux	Contact visuel	Sourcils relevés	Yeux plissés	Nez plissé	Total
Sur l'indice manuel	4	11	3	4	4	26
Accolé avant l'indice manuel	1	2	0	0	0	3
Accolé après l'indice manuel	3	0	0	0	0	3
Ailleurs que dans l'environnement de l'indice manuel de relativisation	19	6	8	5	5	43
TOTAL	27	19	11	9	9	75

Finalement, le Tableau 5.17 révèle que les comportements non manuels sont le plus souvent réalisés ailleurs que dans l'environnement de l'indice manuel de relativisation, soit dans 57,33 % des cas (43 sur 75 occurrences de tous les indices produits par le visage). Néanmoins, ils portent sur l'indice manuel dans un peu plus d'un tiers des cas (26 sur 75 occurrences).

#### 5.5.2.2 Comportements non manuels de la tête : formes et portée

Des 13 occurrences de mouvements de la tête qui étaient produits dans les structures complexes de notre corpus, nous avons recensé quatre mouvements différents, soit l'inclinaison vers l'avant (n=3) ou vers l'arrière (n=3), le hochement horizontal (n=2) et le hochement vertical (n=5). Les inclinaisons transversales (avant-arrière) sont donc les plus présentes (n=6).

Le Tableau 5.18 présente la distribution de la portée des mouvements de la tête par rapport aux propositions (relative, principale et complexe). La plupart des mouvements de la tête décrits dans notre ensemble de données portent sur la proposition relative, soit 11 sur 13 occurrences en comptant les inclinaisons qui portent à la fois sur la relative et la principale. De ces 11 mouvements de la tête produits en même temps que la relative, aucun ne porte sur l'entièreté de la relative.

Tableau 5.18 Portée des mouvements de la tête par rapport aux propositions

<b>Position de l'indice</b>	<b>Inclinaison transversale</b>	<b>Hochement horizontal</b>	<b>Hochement vertical</b>	<b>Total</b>
Dans la relative	4	2	3	9
Dans la principale	0	0	1	1
Dans la principale et la relative	2	0	0	2
Accolé avant la phrase complexe	0	0	0	0
Accolé après la phrase complexe	0	0	1	1
Entre la relative et la principale	0	0	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>6</b>	<b>2</b>	<b>5</b>	<b>13</b>

Le Tableau 5.19 montre que la portée du mouvement de la tête exclut la tête nominale de la relative dans plus de la moitié des cas (8 sur 13 occurrences), bien qu'il soit tout de même situé immédiatement après celle-ci pour deux des cas où il ne porte pas sur elle.

Tableau 5.19 Portée des mouvements de la tête par rapport à la tête nominale

Position de l'indice	Inclinaison transversale	Hochement horizontal	Hochement vertical	Total
Sur la tête nominale	3	2	0	5
Accolé avant la tête nominale	0	0	0	0
Accolé après la tête nominale	1	0	1	2
Ailleurs que dans l'environnement de la tête nominale	2	0	4	6
TOTAL	6	2	5	13

Finalement, le Tableau 5.20 montre que dans la majorité des cas (8 sur 13 occurrences, soit 61,54 %), le mouvement de la tête porte sur l'indice manuel de relativisation produit dans la structure complexe.

Tableau 5.20 Portée des mouvements de la tête par rapport à l'indice manuel de relativisation

Position de l'indice	Inclinaison transversale	Hochement horizontal	Hochement vertical	Total
Sur l'indice manuel	3	2	3	8
Accolé avant l'indice manuel	0	0	0	0
Accolé après l'indice manuel	0	0	0	0
Ailleurs que dans l'environnement de l'indice manuel de relativisation	3	0	2	5
TOTAL	6	2	5	13

### 5.5.2.3 La présence et la portée des indices non manuels en bref

À la lumière des résultats présentés concernant les caractéristiques de forme, de position et de portée des indices non manuels de relativisation produits par le visage et la tête que nous avons relevés dans notre corpus, nous pouvons dégager les constats suivants :

- Aucun des indices n'est systématiquement présent dans les structures décrites, ce qui nous renseigne déjà sur le fait qu'il n'existerait pas d'indice non manuel indispensable à l'expression de la relativisation en LSQ parmi ceux que nous avons répertoriés ;
- Ces indices portent le plus souvent sur la relative (que ce soit partiellement ou en totalité et qu'ils incluent ou non une partie de la principale), ce qui correspond à 64 % des cas pour les indices du visage et 84,62 % pour ceux de la tête ;
- La tête nominale est le plus souvent exclue de la portée des indices non manuels (64 % des cas pour les indices du visage et 61,54 % pour ceux de la tête) ;

- L'indice manuel de relativisation est le plus souvent exclu de la portée des comportements non manuels du visage (65,33 % des cas), mais le plus souvent inclus dans la portée des mouvements de la tête (61,54 % des cas) ;
- Le clignement des yeux apparait aux frontières des constituants syntaxiques majeurs (début/fin de la proposition complexe ou entre la principale et la relative) dans 51,85 % des cas ;
- Le contact visuel avec l'expérimentatrice est produit simultanément à l'articulation de la relative, partiellement ou en totalité, dans 84,21 % des cas.

### 5.5.3 Marquage prosodique

Comme le montre le Tableau 5.21, la plupart des structures complexes de notre corpus (17 sur 21 structures, soit 80,95 %) présentent au moins un des quatre éléments prosodiques que nous avons inclus dans notre grille d'annotation, soit la pause, la tenue d'un signe, et le ralentissement ou l'accélération dans le rythme de signation. Le plus souvent, un seul élément prosodique était observé (42,86 % des cas).

Tableau 5.21 Nombre d'indices prosodiques par structure complexe

<b>N d'indices prosodiques par structure</b>	<b>N de structures</b>
Aucun	4 (19,05 %)
1	9 (42,86 %)
2	6 (28,57 %)
3	1 (4,76 %)
4	1 (4,76 %)
TOTAL	21 (100,00 %)

Sur les 28 indices prosodiques répertoriés, nous n'avons relevé aucune accélération dans le rythme de signation. La tenue d'un signe articulé manuellement est l'indice qui revient le plus souvent avec 13 occurrences, tandis que la pause et le ralentissement ont été observés respectivement à sept et huit reprises. Mentionnons que pour l'une des quatre structures sans indice prosodique, il n'y a pas non plus d'indice non manuel observé ; le marquage de cette structure repose donc sur le recours à l'indice manuel PTÉ3 ainsi que sur le contraste spatial opéré par le tronc entre la principale et la relative.

Le Tableau 5.22 révèle que la pause a été observée une fois dans sept structures différentes, le ralentissement une fois dans huit structures différentes, et la tenue a été observée minimalement une fois dans huit structures différentes (il y a donc cinq structures complexes dans lesquelles on retrouve plus d'une tenue, puisque nous avons relevé un total de 13 occurrences de cet indice).

Tableau 5.22 Distribution des indices prosodiques dans les structures complexes

Forme de l'indice prosodique	N de structures où il apparaît
Pause	7 (33,33 %)
Ralentissement	8 (38,10 %)
Tenue	8 (38,10 %)
TOTAL	–

Nous avons adopté la même catégorisation pour décrire la portée (ou la position en ce qui concerne les pauses) des indices prosodiques que celle utilisée pour les indices non manuels. Le Tableau 5.23 présente donc la distribution des indices prosodiques par rapport aux propositions (principale, relative, complexe).

Tableau 5.23 Distribution des indices prosodiques par rapport aux propositions

Position de l'indice	Pause	Ralentissement	Tenue	Total
Dans la relative	1	4	4	9
Dans la principale	2	3	8	13
Dans la principale et la relative	0	0	0	0
Accolé avant la phrase complexe	0	0	0	0
Accolé après la phrase complexe	4	0	0	4
Entre la relative et la principale	0	1	1	2
TOTAL	7	8	13	28

D'emblée, on constate que les indices prosodiques sont le plus souvent observés simultanément à la principale (13 sur 28 occurrences). Notons à ce sujet que la tête nominale et l'indice manuel peuvent être situés dans la principale si la relative se rapporte à une tête externe, ce qui pourrait expliquer ce résultat.

Le Tableau 5.24, qui porte sur la distribution de l'indice prosodique par rapport à la tête nominale, montre que les ralentissements et les tenues portent sur la tête (ou l'élément qui la remplace) dans seulement

25 % des cas (7 sur 28 occurrences). Précisons ici que nous avons une occurrence de tenue du pronom relatif QUOI, que nous avons codifiée comme portant sur l'indice manuel, mais pas sur la tête nominale puisque celle-ci est absente de la structure. Cependant, comme le pronom remplace la tête, nous avons ajouté dans le Tableau 5.24 une ligne « Sur l'élément qui remplace la tête » correspondant à ce cas de figure, car il ne nous semblait pas tout à fait juste de coder que l'indice prosodique est situé ailleurs que dans l'environnement de la tête.

Tableau 5.24 Distribution des indices prosodiques par rapport à la tête nominale

Position de l'indice	Pause	Ralentissement	Tenue	Total
Sur la tête nominale	0	3	3	6
Sur l'élément qui remplace la tête	0	0	1	1
Accolé avant la tête nominale	0	0	0	0
Accolé après la tête nominale	0	0	0	0
Ailleurs que dans l'environnement de la tête nominale	7	5	9	21
TOTAL	7	8	13	28

Enfin, le Tableau 5.25 montre que les indices prosodiques portent sur l'indice manuel de relativisation dans 17,86 % des cas (5 sur 28 occurrences) : trois tenues et un ralentissement sur l'indice PTÉ3, ainsi qu'une tenue sur le pronom relatif QUOI.

Tableau 5.25 Distribution des indices prosodiques par rapport à l'indice manuel de relativisation

Position de l'indice	Pause	Ralentissement	Tenue	Total
Sur l'indice manuel	0	1	4	5
Accolé avant l'indice manuel	0	0	0	0
Accolé après l'indice manuel	5	0	0	5
Ailleurs que dans l'environnement de l'indice manuel	2	7	9	18
TOTAL	7	8	13	28

À partir des données présentées dans ces deux derniers tableaux, on pourrait supposer que la tête nominale et l'indice manuel, s'ils sont réalisés dans la principale, expliquent les 11 occurrences où la tenue et le ralentissement portent sur la principale seulement. Nous avons toutefois identifié un ralentissement et deux tenues portant uniquement sur le verbe de la principale, une tenue uniquement sur le verbe de la relative, et plusieurs structures où le ralentissement portait sur une partie seulement de la relative à

l'exclusion de la tête nominale et de l'indice manuel. Ces données viennent donc invalider cette hypothèse, montrant que la tenue et le ralentissement sont le plus souvent réalisés ailleurs que dans l'environnement de la tête nominale et de l'indice manuel de relativisation, que ces derniers soient situés dans la relative ou la principale.

La pause, en revanche, présente une distribution plus constante. Elle apparaît le plus souvent accolée après l'indice manuel de relativisation (5 sur 7 occurrences), et le plus souvent accolée à la fin de la proposition complexe (4 sur 7 occurrences). Ces deux observations sont liées : quatre des cinq pauses accolées après l'indice manuel sont situées en fin de proposition complexe puisque l'indice manuel l'est également. On retrouve donc trois occurrences de C'EST-ÇA et une occurrence du PTÉ3 à la fin de la proposition complexe, toutes suivies d'une pause. Ainsi, quatre des sept pauses ont pour effet de marquer la frontière syntaxique finale de la structure complexe.

#### 5.5.3.1 La présence et la portée d'indices prosodiques en bref

La présentation des résultats ci-haut nous amène à dégager les constats suivants concernant le marquage prosodique dans les structures complexes de notre corpus :

- La majorité des structures présentent au moins un indice prosodique (80,95 % d'entre elles) ;
- Les indices prosodiques apparaissent le plus souvent dans la principale (46,43 % des cas), celle-ci pouvant inclure l'indice manuel de relativisation et/ou la tête nominale ;
- La tête nominale (ou l'élément qui la remplace) n'est pas marquée par un indice prosodique dans la majorité des structures (75 % des cas) ;
- L'indice manuel de relativisation n'est pas marqué par un indice prosodique dans la majorité des structures (64,29 % des cas) ;
- Les tenues et le ralentissement portent parfois uniquement sur des éléments autres que la tête nominale ou l'indice manuel de relativisation, notamment sur le verbe de la principale ou de la relative, ce qui nous indique qu'il ne s'agirait pas de marqueurs de relativisation ;
- Les quatre pauses qui sont accolées après la proposition complexe sont toutes également accolées à l'indice manuel de relativisation, articulé à la fin de la proposition. Trois de ces indices sont des occurrences du marqueur discursif C'EST-ÇA. Il s'agit donc d'un double marquage de la frontière syntaxique finale de la proposition complexe.

#### 5.5.4 Marquage contrastif à la frontière syntaxique de la relative

Nous avons voulu vérifier si le marquage grammatical de la relative pourrait s'effectuer par un principe de contraste global d'indices manuels, non manuels et prosodiques aux frontières syntaxiques de l'unité propositionnelle qui correspond à la relative, peu importe la nature individuelle de ces indices, à l'instar du contraste spatial qui s'opère entre la principale et la relative. Nous avons considéré le contraste comme pouvant s'effectuer de deux façons : soit il y a un cumul d'indices (donc un minimum de deux, peu importe leur nature) à la frontière initiale ou finale de la relative, voire maintenu sur toute la relative, qui met les frontières syntaxiques de cette proposition en évidence ; soit il n'y a pas forcément de cumul d'indices, mais on observe une différence marquée entre les indices manuels, non manuels et prosodiques employés dans la principale et dans la relative (par exemple, l'intensification d'un comportement non manuel à partir de la frontière initiale de la relative, ou encore un changement global d'expressions faciales sur la relative).

Nous avons adopté une catégorisation en trois possibilités pour décrire ces contrastes, présentée au Tableau 5.26. Un contraste fort signifie qu'il est clairement perceptible, soit parce qu'il y a un cumul d'indices (par ex. un ralentissement, un PTÉ3, des yeux plissés et une inclinaison de la tête vers l'arrière à la frontière initiale de la relative), soit parce qu'il y a un changement global dans les indices utilisés (par ex. des sourcils relevés et des yeux plissés sur la principale, puis des sourcils froncés et une bouche tendue sur la relative). Le contraste est considéré léger s'il ne dépend que d'un seul indice ou que le changement global est réalisé de façon subtile ; à titre d'exemple, dans une de nos structures complexes, le seul changement observé est un clignement des yeux entre la tête nominale et la relative, ce qui ne donne pas une impression de contraste fort comme dans un cas où les sourcils et les yeux seraient neutres sur la principale alors qu'ils seraient respectivement relevés et plissés sur la relative. Finalement, l'absence de contraste signifie qu'il n'y a pas de cumul d'indices qui survient aux frontières de la relative ni de changement global marqué entre les indices utilisés respectivement sur la principale et la relative.

Tableau 5.26 Contraste dans le marquage manuel, non manuel et prosodique des structures complexes

<b>Contraste</b>	<b>N de structures</b>
Fort	14 (66,67 %)
Léger	4 (19,05 %)
Absent	3 (14,28 %)
TOTAL	21 (100,00 %)

Bien que la majorité des structures complexes de notre corpus présentent un contraste dans le marquage manuel, non manuel et prosodique global de la relative par rapport à la principale (18 sur 21, soit 85,71 %), trois d'entre elles ne présentent pas de contraste au regard de ces indices. Ces trois structures sont tout de même contrastées sur le plan du marquage spatial (voir section 5.4). Nous pouvons donc considérer que toutes les propositions de notre ensemble de données présentent un contraste formel entre la relative et la principale.

Le Tableau 5.27 indique l'endroit où est réalisé le contraste de ce marquage global pour les 18 structures qui utilisent un contraste manuel, non manuel ou prosodique.

Tableau 5.27 Endroit où le contraste est réalisé dans la structure complexe

<b>Endroit du contraste</b>	<b>N de structures avec contraste</b>
Au début de la relative, juste avant la tête	3 (16,67 %)
Au début de la relative, juste après la tête	10 (55,55 %)
Maintenu sur toute la relative	3 (16,67 %)
À la fin de la relative	2 (11,11 %)
TOTAL	18 (100,00 %)

Le plus souvent, on retrouve le contraste (peu importe la nature du marquage) juste après la tête nominale, soit dans 10 des 18 structures complexes. À ce propos, six de ces structures ont été identifiées comme des relatives à tête externe ; pour deux d'entre elles, la tête était impossible à déterminer sur la base uniquement de la portée des comportements non manuels ; et pour la dernière structure, nous avons identifié une tête interne, car deux des comportements non manuels portant sur la relative prennent également portée sur la tête nominale, bien qu'on observe un cumul de cinq indices après la tête. Nous reviendrons au chapitre 6 sur la non-concordance du marquage spatial et du marquage non manuel en regard du type de tête nominale. En outre, il semble que le contraste est le plus souvent réalisé en début de relative (dans 13 structures, soit 72,22 % des cas), que la tête soit incluse ou non ; il y a donc, dans notre corpus, une tendance à ce que la frontière syntaxique initiale de la relative soit contrastivement marquée.

### 5.5.5 Distribution du marquage en fonction de l'accessibilité de la tête nominale

La description de la configuration syntaxique des structures complexes et des indices de relativisation nous a permis de vérifier si l'accessibilité de la tête nominale aurait une incidence sur le type de marquage et le nombre d'indices employés dans une structure complexe. Il existe plusieurs mesures pour établir l'accessibilité d'un référent (voir chapitre 2, section 2.1). Pour cette étude, nous nous sommes intéressée précisément à l'accessibilité syntaxique, ou discursive, de la tête nominale, soit le fait que le SN relativisé dans la structure complexe ait déjà été introduit précédemment dans le discours avant d'être utilisé comme tête de la relative. Le Tableau 5.28 fournit des indications quant au nombre moyen d'indices manuels, non manuels et prosodiques utilisés par structure complexe en fonction de l'accessibilité de la tête de la relative.

Tableau 5.28 Nombre moyen d'indices manuels, non manuels et prosodiques par structure complexe selon l'accessibilité de la tête nominale

<b>Accessibilité de la tête</b>	<b>N de structures</b>	<b>% de structures</b>	<b>Moyenne d'indices par structure</b>	<b>Écart type</b>
Accessible	11	52,38	7,73	3,49
Non accessible	10	47,62	6,50	3,68

On y voit qu'il y a presque autant de structures où la tête est accessible que de structures où elle ne l'est pas. On remarque aussi qu'il y aurait globalement plus d'indices manuels, non manuels et prosodiques de relativisation dans les structures où la tête est accessible. Nous avons donc décortiqué la moyenne d'indices afin de vérifier si cette tendance se maintient en distinguant le type de marquage selon l'accessibilité de la tête (Tableau 5.29).

Tableau 5.29 Moyenne d'indices par structure selon la catégorie de marquage et l'accessibilité de la tête

<b>Accessibilité de la tête</b>	<b>Moyenne d'indices manuels</b>	<b>Moyenne d'indices non manuels</b>	<b>Moyenne d'indices prosodiques</b>
Accessible	0,91	5,36	1,45
Non accessible	1	4,30	1,20

Il ressort que la moyenne d'indices non manuels et prosodiques est plus élevée dans les structures dont la tête est accessible, alors que la moyenne d'indices manuels est plus élevée lorsque la tête ne l'est pas.

Pour valider l'existence d'un lien entre l'accessibilité de la tête et le type de marquage utilisé, avons effectué un test de khi carré, qui nous a toutefois révélé que cette différence n'est pas significative ( $\chi^2(2) = 0,422$ ,  $p > 0,05$ ). Il est toutefois possible que la non-significativité de l'écart soit attribuable au petit nombre de relatives formant notre corpus.

Enfin, nous avons voulu vérifier si le degré d'accessibilité de la tête nominale serait lié au nombre d'indices manuels, non manuels et prosodiques utilisés dans une structure complexe. Pour mesurer ce degré, nous avons calculé le temps écoulé et le nombre de signes qui interviennent entre la dernière actualisation du SN relativisé et son emploi en tant que tête nominale de la relative (Tableau 5.30). Par actualisation, nous entendons que le SN, après avoir été assigné à un locus lors de sa première articulation, a été de nouveau articulé manuellement ou que son locus a été réactivé ultérieurement (par un pointé, un regard ou une inclinaison du tronc vers celui-ci, par exemple). Ainsi, nous n'avons considéré dans le Tableau 5.30 que les structures complexes où la tête nominale est accessible. L'hypothèse ici serait que les têtes exprimées de façon rapprochée dans le discours (en termes de secondes ou de signes) après leur dernière actualisation pourraient être jugées plus accessibles que celles séparées de leur dernière actualisation par un plus long segment de discours, et donc que le nombre d'indices pourrait être plus élevé dans une structure complexe lorsque la tête est moins accessible afin de mettre l'emphase sur la réactualisation de celle-ci.

Tableau 5.30 Nombre d'indices selon le temps écoulé et les signes articulés entre la tête nominale et sa dernière actualisation

<b>N° de la structure</b>	<b>Temps (sec) entre la tête et sa dernière actualisation</b>	<b>Signes (N) entre la tête et sa dernière actualisation</b>	<b>Total (N) d'indices manuels, non manuels et prosodiques dans la structure complexe</b>	<b>Total (N) d'indices manuels, non manuels et prosodiques dans l'environnement de la tête nominale</b>
1	16	36	7	4
2	20	29	9	4
6	46	53	9	3
7	18	27	5	4
8	20	26	4	1
9	1,5	2	2	1
10	9,5	14	12	7
11	22	34	8	6
12	11	28	5	1
15	3	2	11	5
21	13	16	13	6

Les données présentées dans le Tableau 5.30 ne semblent pas abonder dans le sens de cette hypothèse, puisque le nombre total d'indices dans une structure complexe n'est distribué proportionnellement ni au temps écoulé (Figure 5.6) ni au nombre de signes articulés (Figure 5.7) entre la tête nominale et sa dernière actualisation.

Figure 5.6 Nombre total d'indices par structure complexe selon le temps écoulé entre la tête et sa dernière actualisation

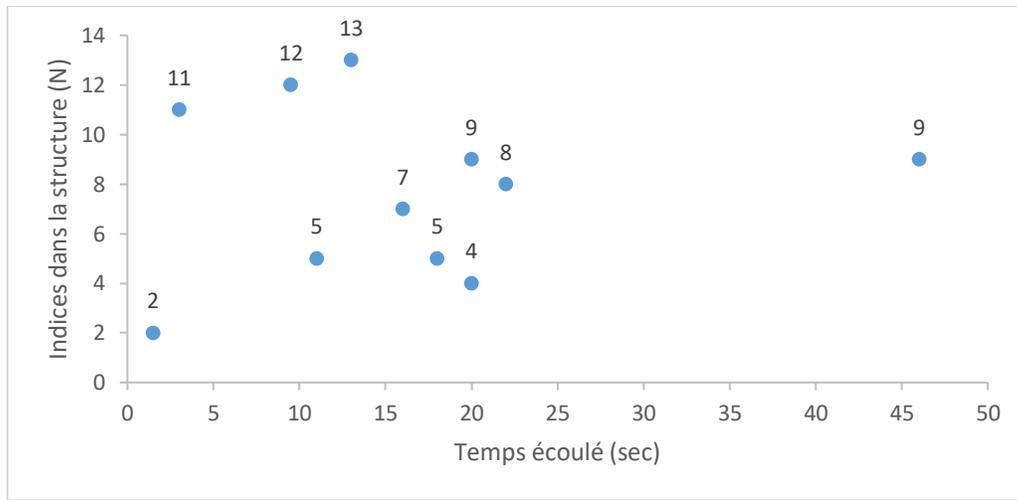
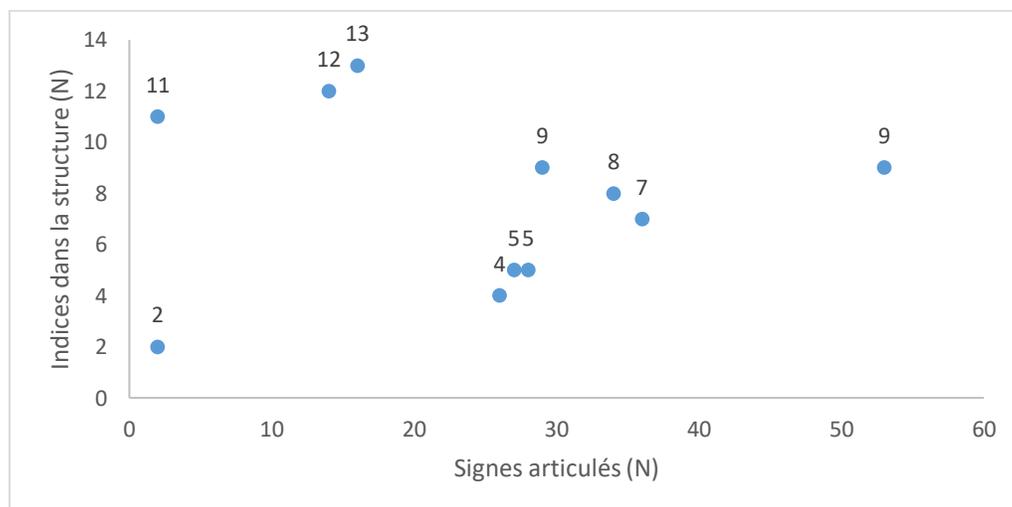


Figure 5.7 Nombre total d'indices par structure complexe selon le nombre de signes articulés entre la tête et sa dernière actualisation



À partir des données du Tableau 5.30, si on compare la structure complexe 9, soit celle où la distance en temps (1,5 seconde) et en signes (n=2) est la moins importante entre la dernière actualisation du référent

nominal et son emploi comme tête nominale, avec la structure complexe 6, où la distance en temps (46 secondes) et en signes (n=53) est la plus grande, on observe que le nombre d'indices employés dans la totalité de la structure complexe est plus élevé dans la structure 6 (n=9) où la distance est plus grande que dans la structure 9 (n=2) où la distance est moindre. Cependant, ce lien de corrélation n'est pas observé dans l'ensemble de nos données. En effet, si on regarde les structures 9 et 15, où le nombre de signes articulés est identique (n=2) et le temps écoulé similaire (respectivement 1,5 et 3 secondes), le total d'indices de relativisation n'est pas similaire : la structure 9 en présente deux, alors que la structure 15 en présente 11. De même, la structure 21, qui comporte le plus d'indices (n=13), n'est pas celle où le plus grand nombre de signes interviennent entre la tête et sa dernière activation (n=16), ni celle où le temps écoulé est le plus grand (n=13). L'hypothèse du nombre d'indices corrélé au degré d'accessibilité de la tête nominale ne semble donc pas avérée dans notre corpus.

En regardant maintenant la dernière colonne du Tableau 5.30, qui fournit le nombre d'indices manuels, non manuels et prosodiques de relativisation apparaissant spécifiquement dans l'environnement de la tête nominale (sur la tête, ou accolés avant ou après celle-ci) lorsqu'elle est accessible, nous ne trouvons pas non plus de lien de corrélation entre l'accessibilité de la tête et le nombre d'indices. En effet, le nombre d'indices ne semblent croître proportionnellement ni à la distance temporelle (Figure 5.8) ni à la distance en termes de signes articulés (Figure 5.9).

Figure 5.8 Nombre d'indices dans l'environnement de la tête nominale selon le temps écoulé depuis sa dernière actualisation

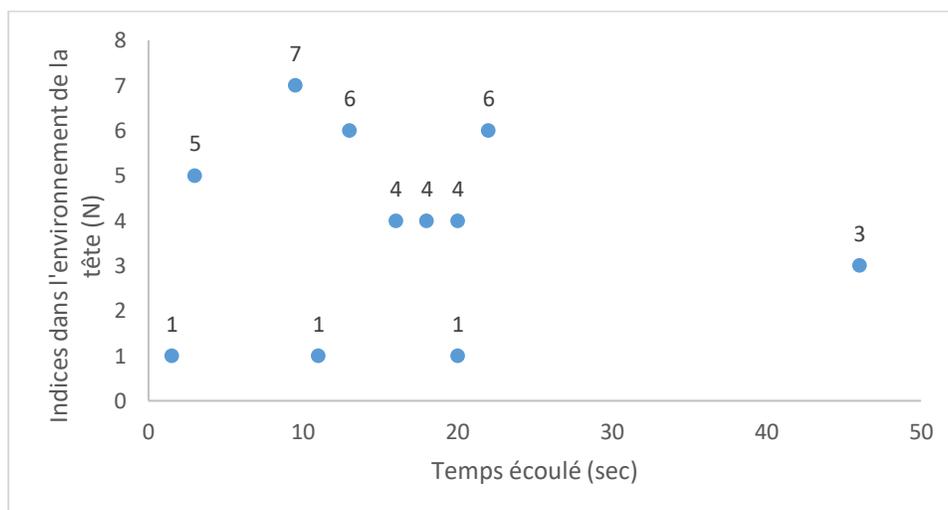
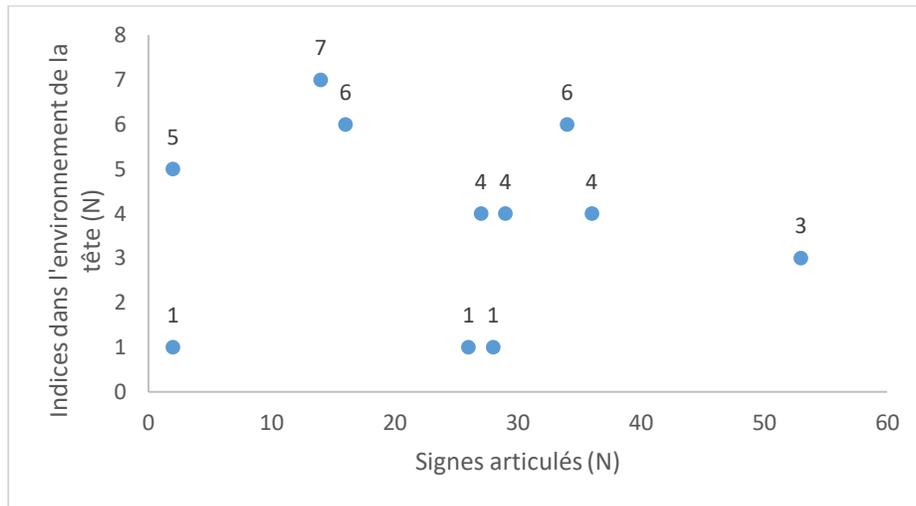


Figure 5.9 Nombre d'indices dans l'environnement de la tête nominale selon le nombre de signes articulés depuis sa dernière actualisation



En effet, la dernière colonne du Tableau 5.30 révèle que la structure 10, soit celle où la tête est marquée par le plus grand nombre d'indices de relativisation ( $n=7$ ), présente une distance de 9,5 secondes et de 14 signes entre la dernière actualisation du référent nominal et son emploi comme tête de la relative. En revanche, la structure 6 – où la distance est la plus grande, tant en termes de temps (46 sec) que de signes ( $n=53$ ) – ne présente que 3 indices de relativisation dans l'environnement de la tête nominale.

Ainsi, dans notre ensemble de données, nous n'observons pas de corrélation – ni positive ni négative – entre le degré d'accessibilité de la tête et le nombre total d'indices de relativisation, que ceux-ci soient considérés dans la structure complexe en entier ou dans l'environnement de la tête nominale spécifiquement. Encore ici, il est possible que l'absence de lien soit attribuable au petit nombre de relatives décrites dans notre corpus.

## CHAPITRE 6

### DISCUSSION

Les résultats obtenus à la suite de l'analyse de nos 21 structures complexes issues de données narratives nous ont permis de brosser un premier portrait de la subordonnée relative en corpus de discours LSQ. Dans ce chapitre, nous discutons des résultats présentés au chapitre 5 en lien avec les hypothèses que nous avons formulées concernant les différents indices dits de relativisation et leurs fonctions au sein des structures complexes. Nous revenons d'abord sur les indices de relativisation que nous avons décrits dans notre corpus afin de vérifier si les hypothèses que nous avons formulées au regard de la forme de ces indices sont validées ou rejetées (6.1). Par la suite, nous discutons des caractéristiques syntaxiques (6.2) puis des considérations sémantiques de la subordonnée relative en LSQ (6.3).

#### 6.1 Les indices de relativisation en LSQ

Au chapitre précédent, nous avons présenté les caractéristiques, en termes de forme, de nombre, de position et de portée, des différents types d'indices de relativisation que nous avons observés dans les 21 structures complexes de notre corpus. À la suite des propositions descriptives antérieures sur la relative dans les langues des signes, nous avons considéré ces éléments manuels, non manuels et prosodiques comme de potentiels indices de relativisation. La présentation des données a montré qu'ils sont aussi attestés dans les structures relatives en LSQ. Cependant, nous discutons maintenant de leur présence et questionnons leur rôle dans l'expression des relatives, tout en considérant qu'ils puissent plutôt servir à réaliser d'autres informations grammaticales au sein des structures identifiées et dans le contexte de la dyade narrative duquel ils proviennent.

##### 6.1.1 Les indices manuels de relativisation

Selon les propositions antérieures qui ont été formulées pour d'autres langues des signes (par ex. Branchini, 2014 ; Khristoforova et Kimmelman, 2020 ; Kubus, 2016 ; Pfau et Steinbach, 2005 ; Wilbur, 2017), les quatre types d'éléments manuels identifiés dans notre corpus – soit le PTÉ3, le BUOY, le pronom relatif QUOI et le lexème grammaticalisé C'EST-ÇA – correspondraient à des complémenteurs ou des pronoms relatifs au sein des structures relatives. Rappelons toutefois que ces éléments répondent aussi à d'autres fonctions syntaxiques ou narratives en LSQ, comme décrit dans des travaux antérieurs (notamment Dubuisson, Lelièvre et Miller, 1999 ; Parisot, 1998, 2020 ; Voghel, 2016).

D'abord, concernant le PTÉ3, rappelons que sa fonction principale en LSQ est l'association référentielle, puisqu'il permet de lier un élément du discours à un locus référentiel dans l'espace de signation (Parisot, 2003 ; Rinfret, 2009 ; Villeneuve et Parisot, 2016). Il sert principalement à localiser un référent dans l'espace syntaxique et à en réactiver la trace syntaxique pour le lier à un autre référent. Ainsi, il n'est pas surprenant d'en retrouver 12 occurrences dans nos 21 structures complexes. De fait, chaque fois qu'il apparaît, il est coïndexé au locus de la tête nominale, suggérant que sa fonction est d'assigner un locus à celle-ci ou de réactualiser le locus qui lui aurait été préalablement assigné. Rappelons également qu'en DGS, en LSR et en TID, le même type de pointé, jouant une fonction similaire d'association référentielle au sein de ces langues, a été analysé comme pronom relatif lorsqu'il se présente en apposition de la tête nominale dans les structures relatives (Khristoforova et Kimmelman, 2020 ; Kubus, 2016 ; Pfau et Steinbach, 2005). Toutefois, qu'est-ce qui justifie de lui accoler cette étiquette syntaxique plutôt que celle de déterminant ? Il nous semble pertinent de nuancer ce type d'analyse en proposant plutôt que le PTÉ3 permet effectivement d'assurer la fluidité syntaxique (à l'instar de ce qu'avance Millet, 2019 ; cf. section 3.2.3) et de construire la trame référentielle du discours, mais qu'il ne s'agit pas d'un pronom relatif en soi, puisque sa fonction première au sein de la structure n'est pas d'exprimer la relativisation, mais d'actualiser un nom dans le discours et ultérieurement d'y référer sans devoir le répéter.

Concernant l'élément BUOY, décrit comme « particip[ant] à la cohésion du discours en servant de [point] de repère dans le flot du discours » (Voghel, 2016, p. 25), la même fonction d'assurer la fluidité syntaxique et discursive semble pouvoir lui être attribuée. En effet, le buoy de type liste identifié dans notre description est en apposition avec la tête nominale, à laquelle il est coïndexé, et sert à préciser de laquelle des deux femmes introduites dans sa narration le signeur parle (la première femme, celle qui s'ennuie, et non pas la deuxième, celle qui écrit au tableau). Par conséquent, si le buoy facilite l'interprétation sémantique du syntagme nominal FEMME en agissant de façon semblable à un syntagme adjectival (la *première* femme, et non la *deuxième*), nous ne croyons pas pouvoir parler d'un pronom relatif ici non plus, mais plutôt d'un élément manuel qui contribue à établir la spécificité du SN en question, à le désambigüiser. De plus, la coarticulation inhérente à la nature du buoy (tenir un référent sur une main pendant qu'on continue à produire du discours sur l'autre) en fait un élément économique du point de vue phonétique et syntaxique, et particulièrement complexe du point de vue sémantique. À la suite des études sur les marques d'association spatiale en LSQ, on pourrait donc plutôt parler des éléments BUOY et PTÉ3 comme des marques référentielles accompagnant un référent plus (BUOY) ou moins (PTÉ3) saillant

ou accessible dans le discours (Parisot, 2003 ; Parisot et Rinfret, 2007 ; Rinfret, 2009 ; Villeneuve et Parisot, 2016), et ainsi éviter de postuler qu'il s'agit de marqueurs de relativisation en soi.

Concernant l'élément QUOI, nos résultats suggèrent qu'il s'agirait d'un pronom relatif. Dans sa grammaire du français, Piron décrit le pronom relatif comme un élément qui « reprend toujours un élément de la P1 [proposition principale] (un nom, un pronom, un adjectif, voire une phrase au complet), et qui a, en plus, une fonction dans la PSub [proposition subordonnée] » (Piron, 2017, p. 267). Dans les trois structures de notre corpus où il apparaît, QUOI renvoie effectivement à un syntagme (nominal ou propositionnel) de la proposition principale et joue un rôle dans la relative. Nous pourrions donc affirmer que son rôle dans les relatives en LSQ est bien celui de pronom relatif. Comme nous avons constaté qu'il n'apparaît que dans les relatives à tête absente dans notre corpus, nous pourrions conclure que QUOI sert de marqueur de relativisation dans ce type de relative précisément, à défaut de savoir s'il peut également apparaître dans les relatives dont la tête nominale est réalisée. Cependant, un parallèle avec un autre type de structure qui emploie QUOI en LSQ, soit les questions rhétoriques, nous amène à nuancer cette conclusion. En effet, à l'occasion de présentations de travaux scientifiques au Groupe de recherche sur la LSQ et le bilinguisme sourd à l'UQAM, il a été observé que les conférencier·ère·s sourd·e·s recouraient fréquemment à des questions rhétoriques impliquant QUOI pour introduire le sujet d'une diapositive<sup>43</sup>. Les phrases fournies en (87-89) en sont trois exemples, produites par deux signeur·e·s différent·e·s.

(87) PTÉ1 RECHERCHE MOI OBJECTIF QUOI C'EST-ÇA PERSONNE SOURDE BAC FINI TRAVAIL POSS3  
PERCEPTION SUR INTÉGRATION PTÉ1 ÉTUDIER OBJECTIF MOI

Lit. 'Quel est mon objectif de recherche ? C'est d'étudier les perceptions des personnes sourdes avec un baccalauréat sur leur intégration au travail.'

'Le but de ma recherche est d'étudier la perception que les personnes sourdes détenant un baccalauréat ont de leur intégration sur le marché du travail.'

---

<sup>43</sup> Cette information nous a été transmise lors d'une communication personnelle avec notre directrice Anne-Marie Parisot en juillet 2022. Nous avons donc visionné trois des enregistrements vidéo de ces conférences, qui forment un corpus encore non décrit, et en avons tiré les observations préliminaires et les exemples qui suivent.

(88) QUOI EXPLIQUER RECHERCHE PTÉ1 ÉVÈNEMENT+++ INTÉRESSANT QUOI

Lit. 'Qu'est-ce que j'ai trouvé intéressant pour ma recherche ? Je vous l'explique.'

'Je vous explique la problématique qui est à l'origine de ma recherche.'

(89) AUSSI PTÉ1 AIMER DIRE AJOUTER IMPORTANT QUOI PTÉ3 PERSONNE HANDICAP

POSS3 CHOISIR QUOI AUSSI IDENTITÉ CULTURE SOCIAL POSS3 PERSONNE RESPECTER

Lit. 'Aussi, j'aimerais ajouter quelque chose d'important, quoi ? Les personnes handicapées choisissent quelque chose, quoi ? Leur identité socioculturelle, il faut la respecter.'

'J'aimerais aussi ajouter qu'il est important que la personne handicapée puisse choisir son identité socioculturelle et que celle-ci soit respectée.'

Les traductions littérales suggèrent en effet qu'il s'agit de questions rhétoriques. Pourtant, comme ces phrases sont tirées de présentations scientifiques effectuées par des chercheur·e-s sourd·e-s, il est peu probable qu'elles se veulent d'un registre aussi informel ; il pourrait plutôt s'agir d'un moyen d'exprimer d'autres structures. Ainsi, en (87) et (88), il semble que les questions rhétoriques puissent correspondre à des structures complexes impliquant des subordonnées relatives. Néanmoins, en (89), la question rhétorique correspondrait plutôt à une phrase complexe contenant trois subordonnées complétives, c'est-à-dire des unités propositionnelles introduites par un complémenteur, se rapportant respectivement au verbe AJOUTER (une complétive : *qu'il est important [...]*) et à l'adjectif IMPORTANT (deux complétives : *que la personne [...]* et *que celle-ci [...]*) afin d'en compléter le sens par une explication. L'une des caractéristiques de ce type de subordonnée est que la proposition principale devient agrammaticale sans sa complétive, comme la phrase (89) décortiquée en (90), parce que la complétive exprime un complément d'information essentiel pour l'interprétation sémantique de l'énoncé.

(90) a. ?J'aimerais ajouter.

b. ?Il est important. (Agrammatical avec un *il* explétif, c'est-à-dire qui ne renvoie pas à un SN.)

Ainsi, bien que les phrases (87-89) n'aient pas encore fait l'objet de descriptions détaillées, nous pouvons en dégager deux constats : i) le pronom QUOI utilisé dans les questions rhétoriques en LSQ s'apparente parfois à un pronom relatif introduisant une subordonnée relative, parfois à un complémenteur équivalent au *que* introduisant une subordonnée complétive ; ii) par conséquent, la nature syntaxique du QUOI n'est pas exclusivement celle de pronom relatif et il est possible qu'elle soit plus proche du complémenteur que

du pronom relatif. Nous nuancions donc nos résultats en suggérant que le QUOI observé dans les relatives libres de notre corpus joue un rôle de relativiseur dans ce type de structure puisqu'il permet d'introduire la subordonnée, mais que sa nature syntaxique n'est pas celle de pronom relatif exclusivement.

Enfin, l'élément C'EST-ÇA est décrit par Parisot (1998) comme un marqueur discursif en LSQ. Trois fonctions lui sont attribuées selon sa forme (accentuée ou non) et sa position dans la conversation (simultanée au tour principal ou en fin de phrase/de tour conversationnel) : la régulation verbale, soit signaler son accord avec les propos de l'interlocuteur·rice ; la structuration du discours, soit récapituler ce qui vient d'être dit ; et l'indication d'une conclusion « sans appel », soit signifier que tout a été dit sur le sujet et que le tour conversationnel peut être repris par une autre personne. Dans notre corpus, la première fonction ne peut être considérée puisque les participant·e·s ne sont pas en situation de dialogue naturel avec l'expérimentatrice derrière la caméra. Les deux autres fonctions sont toutefois possibles, et il s'avère que C'EST-ÇA est exclusivement employé en fin de relative, position qui coïncide avec la fin de la proposition complexe dans les structures où il apparaît. Il jouerait donc une fonction purement discursive, indiquant la frontière d'une unité propositionnelle, soit avec un sens récapitulatif ou avec un sens de conclusion (distinction qui n'est pas pertinente pour nous ici). Nous concluons donc que l'élément manuel C'EST-ÇA ne joue pas de rôle dans la relativisation : il est simplement présent dans quatre structures de notre corpus parce qu'il sert de marqueur discursif dans le discours en général.

Au regard de cette discussion, et bien que nous retrouvions dans nos données les indices manuels de relativisation décrits dans la littérature, nous proposons de confirmer partiellement notre première hypothèse telle que formulée au chapitre 3 (H1a) :

H1a. Il n'existe pas de marqueur manuel jouant exclusivement le rôle de subordonnant relatif, mais il est possible que des signes manuels (pointés, classificateurs) soient employés dans les structures relatives afin d'assurer une fluidité syntaxique et référentielle.

À la lumière des fonctions décrites pour les éléments manuels que nous avons observés, (H1a) est partiellement validée en ce que les signes manuels qui semblent jouer un rôle dans la proposition relative en particulier (et non dans la proposition complexe en général), soit PTÉ3 et BUOY, ne sont pas des subordonnants relatifs, mais plutôt des marqueurs référentiels, exprimant l'accessibilité des référents et facilitant ainsi la cohérence syntaxique et sémantique du discours. Cette première hypothèse peut être

nuancée par le fait que QUOI est analysé comme un pronom relatif, jouant donc le rôle de subordonnant relatif dans un type particulier de structures relatives, celles à tête absente. Néanmoins, QUOI semble aussi avoir le potentiel d'être un complémenteur dans les questions rhétoriques en LSQ équivalentes à des subordonnées complétives, ne pouvant alors pas être décrit comme un marqueur de relativisation exclusivement.

### 6.1.2 Les indices non manuels de relativisation

Rappelons que les 15 indices non manuels identifiés dans les structures complexes de notre corpus et définis dans la littérature comme des marqueurs de relativisation se regroupent en deux catégories, soit les indices produits par le visage, dont principalement le clignement des yeux (présent dans 15 des 21 structures) ainsi que le contact visuel (présent dans 19 des 21 structures), et ceux produits par les mouvements de la tête. Revenons sur les fonctions de ces marqueurs dans le discours en LSQ.

D'abord, en LSQ et dans les langues des signes en général, le clignement des yeux a pour fonction de segmenter le discours, c'est-à-dire qu'il apparaît essentiellement aux frontières syntaxiques des constituants majeurs – et donc des unités propositionnelles (Dubuisson, Lelièvre et Miller, 1999 ; Khristoforova et Kimmelman, 2020 ; Tang et Lau, 2012). Par conséquent, il n'est pas surprenant de l'observer dans la majorité des structures relatives que nous avons identifiées. Cet indice non manuel ne peut pas être analysé comme un marqueur de relativisation, puisque son rôle n'est pas de donner le sens de relativisation à la structure. De même, le contact visuel a pour fonction première de s'assurer de l'attention et de la compréhension de l'interlocuteur-riche (Dubuisson, Lelièvre et Miller, 1999 ; Parisot, 1998) ; il n'est donc pas non plus un marqueur de relativisation en soi. Cependant, revenons sur le rôle qu'il joue dans la spatialisation des propositions, comme nous l'avons abordé en section 5.4.2. Nous avons observé 13 occurrences où le contact visuel avec l'expérimentatrice derrière la caméra permettait de créer un nouvel espace discursif dans lequel était spatialisée la relative. En effet, nous avons décrit ce changement dans la direction du regard comme un moyen de passer de l'espace narratif, où le-la signeur-e produit sa narration, à l'espace conversationnel, où des précisions informationnelles sont ajoutées (sous forme de relative) à l'intention de l'interlocutrice, en l'occurrence l'expérimentatrice. Cette observation pourrait être appuyée par la proposition théorique de Liddell (1995) qui, à la suite de la théorie des espaces mentaux de Fauconnier (1994), définit trois types d'espace se chevauchant dans l'expression du sens en

ASL. Ces trois espaces – réel, substitut (*surrogate*) et représentatif (*token*)<sup>44</sup> – sont utilisés de façon combinée dans certaines structures de la grammaire de l’ASL pour permettre la construction du sens. En outre, mentionnons que les apartés en langues des signes sont aussi produits avec un regard vers l’interlocuteur·rice (Blondel et Le Gac, 2007), et que du point de vue sémantique, l’aparté – tout comme la relative – constitue une explication ou un commentaire sur une partie du discours ou de la phrase. Nous proposons alors que le contact visuel devrait être reconsidéré non pas comme un marqueur non manuel de relativisation, mais comme une indication spatiale, ce qui permettrait alors de l’analyser comme un indice contribuant à l’expression de la relativisation au sens où il permet de délimiter le contour spatial de l’unité propositionnelle correspondant à la relative.

Les sourcils relevés, le nez plissé et les yeux plissés étaient les trois autres indices non manuels du visage présents en plus grand nombre dans notre corpus, représentant ensemble 29 occurrences sur le total des 88 indices produits par le visage. Nous avons trouvé qu’ils portent le plus souvent sur la relative (18 sur 29 occurrences, soit 62,07 %), en partie ou en totalité, mais que leur portée s’étend parfois aussi à la principale en plus de la relative (5 sur 29 occurrences, soit 17,24 %). Nous avons également observé six cas où ils portaient uniquement sur la principale (20,69 %). De même, ces indices portaient ou non sur la tête nominale dans une proportion identique, avec 13 occurrences de portée sur celle-ci et 13 occurrences de portée ailleurs que dans son environnement. Par rapport à l’indice manuel de relativisation, celui-ci était plus souvent exclu (18 sur 29 occurrences soit 62,07 %) qu’inclus (11 sur 29 occurrences soit 37,93 %) dans la portée des yeux plissés, du nez plissé et des sourcils relevés. Il ressort ainsi que, contrairement à ce qui a été décrit pour d’autres langues des signes (voir Branchini, 2014 pour la LSC ; Hauser et Geraci, 2018 pour la LSF ; Tang et Lau, 2012 pour la HKSL), ces indices non manuels n’ont pas un patron de portée typique qui permette d’identifier clairement le contour de la relative par rapport à la principale, ni d’opérer un contraste net entre les différentes composantes de la relative (tête nominale, indice manuel, unité propositionnelle).

En outre, si Dubuisson, Lelièvre et Miller (1999) ont proposé des fonctions grammaticales et discursives pour les sourcils relevés et le nez plissé en LSQ, ils ont avancé que les yeux plissés sont simplement impliqués par d’autres comportements non manuels (les sourcils froncés, par exemple). Rappelons

---

<sup>44</sup> Nous avons repris la proposition de traduction de Rinfret (2009) pour les espaces *surrogate* et *token*.

cependant qu'en ISL, ce comportement non manuel a été décrit comme permettant de signaler qu'une information est partagée dans les connaissances des interlocuteur·rice·s et qu'elle est mentalement retraçable (Dachkovsky et Sandler, 2009). Or le rôle de la relative est précisément d'ajouter de l'information au sujet d'un SN qui est potentiellement déjà positionné dans le discours, la relative servant ainsi à aider l'interlocuteur·rice à déterminer le domaine sémantique de ce SN parmi tous les SN de sa connaissance auxquels pourrait renvoyer la proposition principale. Par exemple, dans *La fille dont je t'ai parlé m'a prêté un livre*, la relative aide assurément à comprendre qu'il est question d'un individu faisant partie des connaissances retraçables, et non d'une personne qui n'a jamais été mentionnée antérieurement. Dès lors, serait-il possible qu'en LSQ, les yeux plissés soient utilisés pour signaler une information partagée, comme en ISL ? Les données de notre corpus montrent que parmi les neuf occurrences de yeux plissés, huit portent sur des éléments de la relative (une seule porte sur la principale). De ces huit occurrences, quatre étaient dans des structures où la tête nominale est accessible puisque mentionnée antérieurement dans le discours – donc mentalement retraçable –, et quatre dans des structures où la tête ne l'est pas. Il nous semblerait alors risqué de postuler qu'il s'agit d'un marqueur d'information partagée s'il apparaît la moitié du temps dans des structures où l'information n'est justement pas partagée. Pourrait-il alors s'agir d'un marqueur de relativisation ? Nous laissons cette question ouverte, car notre petit ensemble de données et le fait que cet indice apparaisse au moins une fois sur des éléments de la principale sans la relative ne nous permettent pas de tirer cette conclusion ; il pourrait tout aussi bien remplir une autre fonction, comme la mise en focus d'une nouvelle information, par exemple.

Nous concluons donc que si les sourcils relevés, les yeux plissés et le nez plissé sont parfois impliqués dans les structures complexes comportant une relative, leur position et leur portée prises isolément ne fournissent pas un sens de relativisation à celles-ci. Concernant les cinq autres types d'indices produits par le visage (sourcils froncés, lèvres tendues, bouche ouverte, lèvre supérieure relevée et langue sortie), leur présence marginale et, par conséquent, l'absence d'un patron dans leur distribution nous amène à tirer essentiellement la même conclusion.

Concernant les comportements non manuels de la tête (inclinaisons transversales, hochements horizontaux et verticaux), qui représentent ensemble un total de 13 occurrences, nous avons observé qu'ils apparaissent le plus souvent dans la relative (69,23 % des cas), et également simultanément à l'indice manuel de relativisation (61,54 % des cas). En revanche, la tête nominale de la relative n'est incluse

dans leur portée que dans 38,36 % des cas. Il y a donc ici une tendance qui se dégage à ce que les mouvements de tête (surtout les inclinaisons transversales) se superposent à des éléments de la relative, plus souvent à l'indice manuel de relativisation qu'à la tête nominale. Néanmoins, ces observations ne sont basées que sur 13 occurrences de mouvements de tête.

Globalement, il est ressorti de nos données qu'aucun des 15 indices non manuels que nous avons recensés n'est indispensable à l'expression de la relativisation, puisqu'aucun n'est présent dans la totalité des structures de notre corpus, et qu'il n'y aurait pas de marqueur non manuel qui joue spécifiquement le rôle de relativiseur. Pourtant, en dépit de ce que nous serions tentée de conclure, nous ferions fausse route d'affirmer que les indices non manuels sont non significatifs dans la relativisation, sur la base d'une analyse qui considère leur distribution et leurs fonctions de façon isolée seulement. En effet, leur nombre très élevé (n=101), de pair avec le caractère contrastant de leur présence dans la structure complexe, suggère que ces indices jouent un rôle dans l'expression de la relativisation en LSQ. Il nous semble plus éclairant de considérer leur présence en tant qu'ensemble global permettant de contraster le contour de la relative par rapport à la principale plutôt que comme items individuels dont la position et la portée fourniraient un sens de relativisation. En effet, comme nous l'avons montré en section 5.4.4, un contraste est observé entre les deux propositions dans 18 de nos 21 structures complexes (85,71 %), que ce soit par un cumul d'indices manuels, non manuels et prosodiques qui mettent en relief les frontières syntaxiques de la relative, ou par un changement global dans la forme des indices non manuels et prosodiques utilisés sur l'une et l'autre proposition sans nécessairement qu'il y ait un cumul d'indices. Ce contraste est considéré fort dans 14 des 21 structures complexes, c'est-à-dire qu'il est clairement perceptible, et léger dans quatre structures, c'est-à-dire qu'il est plus subtil ou qu'il dépend d'un seul indice (par exemple, il n'y a pas de cumul mais la position des sourcils change légèrement de la principale à la relative). Ce contraste observé dans la majorité de nos structures complexes nous porte à valider la deuxième hypothèse que nous avons formulée (H1b) :

H1b. Des marqueurs non manuels sont utilisés pour mettre en relief le contour de la relative et la contraster à la proposition principale.

Il semble ainsi que le type et le nombre d'indices ne soient pas déterminants, pas plus que leur portée spécifique : que le-la signeur-e produise conjointement des yeux plissés, une lèvre supérieure relevée et un hochement de tête vertical ou bien une combinaison d'autres indices serait de moindre importance ici,

puisque c'est bien plus la valeur de ces indices en tant qu'ensemble global et contrastif qui contribue à réaliser syntaxiquement une structure de relativisation.

### 6.1.3 Les indices prosodiques de relativisation

Sur le plan du marquage prosodique, nous avons trouvé que la majorité de nos structures, soit 17 d'entre elles (80,95 %), comportent minimalement un indice prosodique (pause, tenue d'un signe ou ralentissement dans le rythme de signation), et que ceux-ci apparaissent le plus souvent dans la principale (46,43 % des cas). Nous avons montré que la tête nominale et l'indice manuel de relativisation se trouvent le plus souvent hors de la portée des tenues et des ralentissements, et que ces indices portent parfois uniquement sur le verbe de la principale ou de la relative. Néanmoins, concernant les tenues, nous avons observé qu'un peu moins du tiers (30,78 %) des 13 occurrences porte uniquement sur l'indice manuel de relativisation, ce qui correspond à trois cas de PTÉ3 et un cas du pronom QUOI. La tenue des pointés a par ailleurs été définie comme une des caractéristiques des pronoms forts en LSQ. Ces pronoms forts sont entre autres décrits comme marqueurs de saillance sémantique (élément défini, topic, etc.) (Parisot, 2003 ; Parisot et Rinfret, 2007). Comme les PTÉ3 de notre corpus réfèrent à la tête nominale et que QUOI la remplace, la tenue sur l'indice manuel pourrait-elle renforcer la saillance de la tête nominale et la rendre plus accessible dans une structure de relativisation ? Cette hypothèse serait à vérifier dans un ensemble de données plus important, et particulièrement considérant le fait que la tenue porte sur d'autres éléments non reliés à la tête nominale pour 9 de ses 13 occurrences (soit 69,23 %). Par conséquent, nous estimons que nos données ne montrent pas que les tenues et les ralentissements soient des marqueurs de relativisation.

Les pauses présentent en revanche une distribution plus constante. Quatre des sept occurrences de pauses coïncident avec la fin de la proposition complexe (57,14 % des cas), ce qui suggère qu'il s'agit, dans ces structures, d'un indicateur de la frontière finale de l'unité syntaxique complexe plutôt que d'un marqueur de relativisation. De plus, nos résultats semblent appuyer la première partie de la quatrième hypothèse que nous avons formulée (H1d), puisque dans la totalité des 21 structures analysées, il n'y a pas de pause entre la principale et la relative :

H1d. Il n'y a pas de pause marquée entre la proposition principale et la relative, et la tenue de certains segments spécifiques du discours joue un rôle dans l'expression de la relativisation.

Nous ne pouvons toutefois pas confirmer la seconde partie de (H1d) à la lumière de nos résultats, puisque les segments sur lesquels les tenues portent sont plus souvent des éléments autres que la tête nominale ou l'indice manuel de relativisation, voire la relative en entier.

## 6.2 Les caractéristiques syntaxiques de la subordonnée relative en LSQ

Notre objectif de recherche était de décrire la subordonnée relative dans un corpus de discours LSQ. Nous avons montré en section 6.1 que si différents types d'indices (manuels, non manuels et prosodiques) sont impliqués dans les structures relatives de notre corpus, nous n'avons pas trouvé un élément qui réaliserait l'expression de la relativisation à lui seul, un peu à l'instar du subordonnant relatif *dont* en français qui permet d'introduire une relative dans une principale. Comment, dans ce cas, s'exprime la subordonnée relative dans le discours LSQ ? L'analyse du marquage spatial (6.2.1), des fonctions attribuées aux différents indices de relativisation (6.2.2) et des paramètres de forme syntaxique de la relative (6.2.3) semble pouvoir nous apporter des éléments de réponse (6.2.4).

### 6.2.1 Rôle du marquage spatial dans la relativisation

La totalité des structures de notre corpus présentent des marques d'association spatiale (positions du tronc ou de la tête orientés vers un locus, regard ou pointé orientés vers un locus, ou localisation directe d'un signe sur un locus) servant à contraster la principale et la relative en les assignant chacune à des loci distincts. De plus, nous avons trouvé que ce contraste s'opère toujours à la frontière syntaxique initiale de la relative (avec ou sans la tête nominale). Nous concluons donc, à l'instar de Parisot *et al.* (2015), que les deux propositions sont effectivement distribuées à des endroits contrastifs dans l'espace de signation, ce qui valide d'ailleurs partiellement la troisième hypothèse que nous avons formulée (H1c) :

H1c. La proposition principale et la relative sont assignées à des endroits distincts dans l'espace de signation par le recours à des marqueurs d'association spatiale différents.

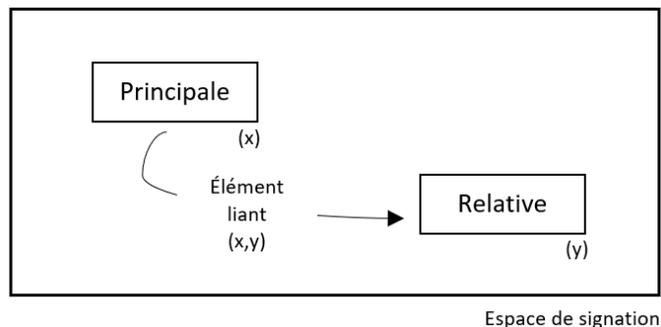
En revanche, contrairement à Parisot *et al.* (2015), nous n'avons pas trouvé de tendance généralisée à ce que des marqueurs différents soient utilisés pour localiser les deux propositions : dans plus de la moitié de nos structures, le même type de marqueur spatial était utilisé pour les deux unités – par exemple, le tronc en rotation sur (x) pour la principale et sur (y) pour la relative.

En outre, nous avons montré que c'est par la dimension spatiale que la relative est syntaxiquement et sémantiquement reliée à sa principale. Dans un premier temps, l'association spatiale des éléments de la principale et de la relative, réalisée respectivement sur les loci (x) et (y), permet de distinguer chacune des unités syntaxiques qui forment la phrase complexe. Dans un deuxième temps, un élément manuel (verbe, pointé, tête nominale) ou non manuel (position du tronc, de la tête ou direction du regard) agit comme liant entre ces deux unités en étant réalisé à la fois sur (x) et (y). Pour illustrer cela, nous avons discuté de l'exemple (79) en section 5.4.2.3, répété ici en (91) : le verbe DÉSORDONNER, en étant articulé sur (x) avec la tête inclinée vers l'agent situé en (y) – donc en allant chercher simultanément les deux espaces syntaxiques –, permet de lier sémantiquement la principale et la relative.

- (91) \_\_\_\_\_ Rx \_\_\_\_\_ Hy, Ri  
 MD: FEMME(Ax) COQUETTE(Ax) GLISSER(Ax) [BOITE(Ax) S'ÉPARPILLER(Ax, Ty) FILLE(Ay) PTÉ3(Ay)  
 MND: \_\_\_\_\_ PTÉ3(Ay)-----  
 \_\_\_\_\_ Hy, Ri  
 MD: PTÉ3(Ay) DÉSORDONNER(Ax)]  
 'La femme coquette glisse sur les boites éparpillées que la fille a désordonnées.'

Par conséquent, nous avons ici une piste explicative pour l'un des critères de définition de la subordination que nous avons retenus au chapitre 2, à savoir qu'il doit y avoir une concordance syntaxique et sémantique entre la proposition principale et la subordonnée : dans le cas des relatives en LSQ, cette concordance s'exprimerait par un élément – manuel ou non manuel – qui reprend à la fois le locus de la principale et celui de la relative, comme l'illustre le schéma en Figure 6.1.

Figure 6.1 Représentation schématique de la subordination relative en LSQ



## 6.2.2 Fonction des indices impliqués dans les structures relatives

De tous les indices décrits dans notre corpus de structure complexes à la suite des propositions antérieures, aucun ne présentait un potentiel exclusif de marqueur de relativisation, dans la mesure où ils ont tous reçu une proposition explicative autre que la relativisation (voir section 6.1), autant les indices manuels, non manuels, prosodiques et spatiaux. Il est cependant possible qu'un même élément puisse remplir différents rôles dans la grammaire. Le défi demeure de filtrer si, dans le contexte étudié (des phrases issues d'un récit s'adressant à une personne), ces mêmes indices dits de relativisation avaient une fonction stricte de relativisation où s'ils jouaient un autre des nombreux rôles qui leur sont associés. À la lumière des résultats que nous avons obtenus et dans le cadre des limites imposées par le format de notre corpus (discours narratifs produits en lien avec des stimuli précis), la précédente discussion des résultats sur la présence et le rôle de ces indices nous suggère que (H2a) est confirmée, car aucun des éléments décrits n'est explicitement et exclusivement porteur du sens de relativisation dans les phrases décrites.

H2a. Aucun marqueur employé dans les constructions relatives n'est propre à la relativisation.

L'hypothèse (H2b) semble pour sa part confirmée : d'une part, les marqueurs d'association spatiale établissent les frontières spatiales de chacune des propositions de la phrase complexe ; d'autre part, certains indices observés sont des marqueurs de fin de phrase, notamment le marqueur discursif C'EST-ÇA, les pauses en fin de proposition complexe et les clignements des yeux aux frontières syntaxiques de la relative. Ces marques observées dans les structures complexes comportant des relatives servent uniquement à indiquer les frontières des unités syntaxiques les unes par rapport aux autres.

H2b. Certains marqueurs servent uniquement à indiquer les frontières syntaxiques de la relative à l'intérieur de la proposition complexe.

## 6.2.3 Paramètres de forme syntaxique de la subordonnée relative en LSQ

Notre étude s'est appuyée sur les travaux qui ont été réalisés précédemment sur la relativisation dans les langues du monde en général et dans les langues des signes en particulier. En vertu des résultats issus de notre étude, nous jugeons pertinent de reprendre certains des paramètres de la forme syntaxique de la relative que nous avons recensés au chapitre 2 pour décrire comment s'exprime la relative en LSQ.

Le premier de ces paramètres est le type de tête (interne, externe, doublée, absente). Il nous a permis notamment de décrire la distribution d'un élément spécifique dans notre corpus, à savoir le pronom relatif QUOI, qui est attesté seulement dans les relatives à tête absente. Toutefois, nous croyons que la façon de déterminer le type de tête dans une langue des signes gagnerait à être revisitée : nos données ont révélé qu'il ne peut pas toujours être déterminé uniquement sur la base de la portée des comportements non manuels, du moins pas en contexte de discours narratif. En considérant le marquage spatial, c'est-à-dire en observant où débute le contraste spatial entre la principale et la relative, il devient possible de postuler que les quatre structures de notre corpus décrites comme ayant une tête indéterminée seraient en fait des relatives à tête externe (n=3) et à tête interne (n=1). Ceci s'expliquerait par la portée du contraste spatial, qui débute après la tête nominale pour les trois premières et sur la tête pour la dernière. L'exemple (92) correspond à la structure complexe qui ne comporte aucun indice non manuel, rendant impossible de déterminer le type de tête selon la portée du marquage non manuel ; en revanche, le contraste spatial, qui s'opère sur toute la relative à partir de la tête nominale CL:BALLE par l'inclinaison du tronc vers le locus (y), indiquerait une tête interne.

\_\_\_\_\_ Ty

(92) PAS-VOIR(x) PTÉ3(x) [CL:BALLE(y) LAINE(y) FIL(y) TRICOTER(y)] ACCROCHER(x) SOULIER(x)  
POSS3(x) HOMME(x)

'(L'homme) n'a pas vu le fil de la balle de laine avec laquelle (la femme) tricote et il accroche son soulier dedans.'

L'exemple (93) correspond pour sa part à une structure où nous avons observé, en termes d'indices non manuels, un contact visuel avec l'expérimentatrice sur un verbe de la principale, et deux clignements des yeux respectivement sur l'autre verbe de la principale et sur le nom FRUIT qui forme la tête avec le nom BOL.

\_\_\_\_\_ Tx \_\_\_\_\_ Ty

\_\_\_\_\_ cv (bat) (bat)

(93) FAIRE-LIEN(x) PRENDRE(x) BOL(x) FRUIT(x) [REGARDER(y,x)]

'(Elle) réalise qu'elle a pris (un fruit) dans le bol de fruits que (l'homme) regardait.'

Ainsi, la portée de ces indices non manuels ne nous permettait pas d'établir si la tête (BOL FRUIT) est interne ou externe à la structure. En considérant le marquage spatial, cependant, on observe une position



composantes de la structure relative n'est tout simplement pas considérée dans ces études, qui portent principalement sur les signes manuels et les comportements non manuels du visage présents dans les relatives (voir notamment Cecchetto *et al.*, 2006 pour la LIS ; Hauser et Geraci, 2018 pour la LSF ; Khristoforova et Kimmelman, 2020 pour la LSR). Cela pourrait s'expliquer par le fait que ces travaux sont pour la plupart basés sur des tâches d'élicitation de phrases isolées ou de traductions depuis une langue vocale, donc sur des phrases où le marquage spatial est absent (ou moins prépondérant) en l'absence de la trame référentielle narrative qu'on retrouve dans le discours naturel.

Le second paramètre que nous considérons ici, soit la position de la relative par rapport à la tête nominale (pré nominale, postnominale), nous semble pertinent pour établir un parallèle avec la structure discursive typique de la LSQ, organisée selon le principe topic-commentaire et selon une certaine cohérence conceptuelle, c'est-à-dire nommer d'abord, puis expliquer/comparer/qualifier/définir/etc., comme proposé par Bouchard *et al.* (1999). Rappelons que la plupart des relatives de notre corpus sont postnominales (19 sur 21), ce qui s'inscrit parfaitement dans la structure topic-commentaire : on positionne d'abord le contexte (en l'occurrence le SN qui joue le rôle de tête nominale), puis on dit quelque chose à son sujet (en l'occurrence la relative qui précise ce SN). Les deux autres relatives de notre ensemble de données trouvent également une valeur explicative en considérant le modèle conceptuel d'organisation du discours en LSQ : comme nous l'avons mentionné en section 5.4.1.2, les relatives que nous avons appelées « encadrées » correspondraient, si notre analyse est juste, à des structures échos, qui sont attestées dans le discours LSQ. Par ailleurs, les deux cas de relatives à tête absente où le pronom relatif QUOI est exprimé avant la relative s'apparentent davantage à des calques de l'ordre syntaxique du français qu'à des structures naturelles en LSQ. Nous n'avons pas accès aux caractéristiques sociolinguistiques des participant·e·s, mais il est fort possible que certain·e·s aient été scolarisé·e·s en français signé, comme ce fut le cas pour beaucoup de personnes sourdes scolarisées après la désinstitutionnalisation (1970) et avant l'implantation de l'approche bilingue (1999), ce qui peut exercer une influence sur l'ordre syntaxique de certaines structures.

En bref, il apparaît que le type de tête nominale et la position de la relative par rapport à celle-ci sont des paramètres fort pertinents pour décrire et expliquer la forme syntaxique que prend la relative en LSQ, puisqu'ils permettent d'établir des liens avec la structure du discours en général. De même, le paramètre qui concerne le marquage de la relative par rapport à la principale s'est avéré crucial dans notre étude puisqu'il a sous-tendu toute notre analyse par catégorie de marquage, et qu'il nous a permis de conclure

qu'il y a effectivement un marquage grammatical de la relative en LSQ (essentiellement par la spatialisation et par la notion de contraste dans les différents types de marquage). Au sujet du paramètre concernant la fonction syntaxique du SN relativisé au sein de la principale, nous avons peu à dire puisque nous n'avons qu'une occurrence de SN sujet dans notre corpus, ce que nous ne prenons absolument pas pour une preuve que les relatives se rapportant à un SN sujet seraient marginales en LSQ.

En revanche, le paramètre qui concerne le niveau d'enchâssement syntaxique de la relative par rapport à la principale – à savoir si elle est enchâssée dans le SN ou adjointe à P – nous semble être un critère propre au principe de linéarité, selon lequel sont décrites les relatives en langues des signes dans plusieurs études antérieures. Cette représentation bien linéaire de l'enchâssement est basée sur un modèle théorique élaboré principalement à partir des langues vocales et recourant à des arbres syntaxiques et des mouvements A-barre pour expliquer la position des différents constituants dans la proposition complexe, comme dans les travaux de Cecchetto *et al.* (2006), Donati et Cecchetto (2011) ou Hauser et Geraci (2018), qui expliquent tous la relative à l'aide du modèle générativiste basé sur une représentation arborescente de la structure syntaxique. La spatialisation nous paraît davantage pertinente dans la mesure où elle est indicatrice des relations référentielles et des contrastes sémantiques. Notre corpus ne nous a pas permis de confirmer la présence d'enchâssement linéaire, tel que défini dans la littérature sur la relative en langues des signes, mais il serait intéressant de voir si les contrastes spatiaux et non manuels que nous avons décrits pourraient être comparables. Il nous semble plus éclairant de schématiser la subordonnée relative en LSQ – et dans les langues des signes – comme nous l'avons proposé en Figure 6.1 (p. 121), et non à l'aide d'arbres syntaxiques qui ne rendent pas compte des couches d'informations grammaticales simultanées et spatiales.

Enfin, il nous semble pertinent également de considérer le paramètre qui distingue les deux formes sémantiques de la relative (restrictive et appositive), car bien que le petit nombre de relatives appositives (n=4) dans notre corpus ne nous ait pas permis d'observer des caractéristiques les distinguant syntaxiquement des restrictives, nos données nous ont tout de même confirmé que ces deux types coexisteraient en LSQ, comme dans les autres langues du monde.

#### 6.2.4 L'expression de la subordination relative en discours LSQ

Nous pouvons à présent répondre à la question sous-tendant notre objectif de recherche : comment s'exprime la subordonnée relative dans le discours LSQ ? Il semblerait que ce soit essentiellement par le

principe de **contraste**. En effet, ce qui ressort principalement de nos données, c'est que le type d'indices (manuels, non manuels, spatiaux et prosodiques) spécifiquement employés dans les structures relatives n'est pas le facteur déterminant ; c'est plutôt le fait de contraster spatialement la relative par rapport à la principale, et de contraster un ensemble de comportements manuels par rapport à un autre sur chacune des deux unités respectivement, qui fournissent un sens de relativisation. Mais ce contraste ne semble pas être un indicateur *per se* du sens de relativisation : il sert surtout à établir la trame référentielle sur laquelle peut se construire la relation de dépendance et le sens de relativisation. Syntaxiquement, il semble que les propositions préalablement établies sur des loci distincts soient ensuite **spatialement liées** entre elles par un élément qui s'articule ou s'oriente du locus de la principale vers celui de la relative, ou inversement. Cet élément liant, ce marqueur de relation, peut être manuel (verbe, pointé, pronom relatif, tête nominale) ou non manuel (orientation du tronc, de la tête ou du regard vers le locus de R pendant que le verbe de P est articulé manuellement sur un autre locus, par exemple). Cet enchaînement permet i) la construction de la trame référentielle, ii) la distinction des propositions, et iii) la mise en relation des propositions, ce qui assure une fluidité et une cohérence syntaxique et référentielle entre les constituants appartenant à chacune des propositions. Pour expliquer le recours à ces deux procédés (contraste et liaison spatiale) plutôt qu'à un seul élément de type subordonnant relatif, par exemple, nous avançons l'hypothèse que la multiplicité d'articulateurs disponibles et les différentes possibilités d'exploitation de ces articulateurs font en sorte qu'il n'est pas nécessaire d'avoir une seule stratégie pour exprimer la relativisation, contrairement à une langue vocale et linéaire comme le français, où la stratégie de prédilection est le recours à un subordonnant (*que, qui, dont, où...*).

### 6.3 Considérations sémantiques de la subordonnée relative en LSQ

À la lumière de ce que nos données nous ont permis d'observer et afin de réfléchir à la façon dont s'inscrit la relativisation en LSQ dans le modèle théorique de la subordination, nous terminons notre discussion en revenant brièvement sur la définition de la subordination que nous avons retenue en (38) au chapitre 2.

D'abord, rappelons le critère (b) de cette définition, qui précise que la « concordance syntaxique et sémantique entre la proposition principale et la proposition subordonnée se traduit par une perspective narrative identique dans les deux propositions et un lien intonatif entre celles-ci ». Le recours à des structures de représentation corporelle (SRC) pour exprimer la relativisation nous amène à nous interroger sur ce critère. Dans l'exemple tiré de notre corpus où une SRC exprime la relative en entier, répété en (95), la représentation corporelle permet au signeur d'exprimer de l'information relative à un SN, en

l'occurrence FEMME, en adoptant un point de vue autre que le sien puisqu'il personnifie la femme qui s'ennuie et qui regarde ensuite ses billes. La perspective narrative n'est donc pas identique, et pourtant, il y a une concordance sémantique et syntaxique entre la principale et la relative.

(95) FEMME(Tx) BUOY3:PTÉ1(Tx) [SRC:S'ENNUYER(Tx)] PTÉ3(y)--- REGARDER(x,y) RAMASSER(x,y)

CL:BILLE(y)+++ RAMASSER(x,y)

'La première femme qui s'ennuyait regarde ses billes et les ramasse.'

Nous croyons donc que la définition de la subordination que nous avons retenue pour notre étude de corpus pourrait être nuancée afin d'inclure la possibilité que la relative soit exprimée par une perspective narrative différente de celle de la principale, comme il est possible de le faire en LSQ lorsque la relative est exprimée par une SRC, ce qui résulterait en une définition encore plus détachée des paramètres de réalisation syntaxique de la relative<sup>45</sup> – donc plus universelle.

Par ailleurs, les choix que nous avons dû faire pour réaliser notre analyse de corpus nous ont amenée à réfléchir au problème que représente la définition du phénomène de relativisation. En effet, lorsque nous avons effectué le repérage des structures complexes qui allaient former notre corpus, nous avons dû en rejeter quelques-unes qui s'apparentaient sémantiquement à de la relativisation, mais qui n'entraient pas dans les critères syntaxiques postulés pour définir la subordonnée relative. Ainsi, il arrivait que certaines unités complexes présentent un SN à propos duquel de l'information est ajoutée, mais sans que nous puissions clairement établir que cette information s'exprimait sous forme d'un syntagme propositionnel – ce qui doit être le cas selon notre définition retenue. Pour illustrer notre propos, prenons l'exemple (96), tiré du corpus de la LSR de Khristoforova et Kimmelman (2020) et traduit en français :

---

<sup>45</sup> Notons que la représentation corporelle est aussi utilisée dans les langues vocales. En effet, une étude comparative récente de Parisot et Saunders (2022) a montré que les locuteur·rice·s du français utilisent davantage de marques corporelles que de marques lexicales dans les structures de représentation corporelle. Par exemple, une locutrice qui rapporte des propos en discours direct pourra produire la structure suivante : « Elle a dit "Ben oui je serai là!" », en utilisant sur la portion de discours direct une intonation et une posture corporelle spécifiques pour représenter la personne dont les propos sont rapportés. Ainsi, le discours direct produit avec une structure de représentation corporelle permet d'exprimer ce qui aurait autrement pris la forme d'une subordonnée complétive introduite par une marque lexicale, soit le complémenteur *que* : « Elle a dit qu'elle sera là ».

## (96) VASE BRISER VERT

Cet exemple est interprété comme un cas de subordonnée relative par les auteurs ; or on pourrait en proposer deux interprétations différentes. La première consisterait à dégager le sens ‘Le vase qui est brisé est vert’, donc un cas de subordonnée relative (*qui est brisé*) précisant un SN (*le vase*). La deuxième consisterait à dégager le sens ‘Le vase brisé est vert’, donc un cas de syntagme adjectival (*brisé*) précisant le SN. Cette ambiguïté découle d’une particularité des langues des signes : il n’existe pas de verbe *être*. Dès lors, un item verbal comme BRISER articulé en juxtaposition à un nom comme VASE, dans un cas comme (96), peut recevoir une interprétation sémantique adjectivale, car ce type de construction sous-entend le verbe *être* (puisque’on ne pourrait interpréter \**Le vase a brisé vert*). Lors de la constitution de notre corpus, nous avons choisi d’exclure les cas présentant ce type d’ambiguïté afin d’être certaine de respecter les critères que nous avons retenus dans notre définition de la subordonnée relative, à savoir que celle-ci doit être un syntagme *propositionnel* (et non adjectival) se rapportant à un SN.

Nous nous questionnons ainsi à savoir si la relativisation est forcément un cas de subordination, c’est-à-dire si la relative doit impérativement être une unité propositionnelle. Ne pourrait-elle pas plutôt être définie indépendamment du critère de subordination, qui impose une forme syntaxique précise (syntagme propositionnel enchâssé) à la forme sémantique (ajout informationnel sur un élément nominal) ? En considérant les deux phénomènes de relativisation et de subordination indépendamment, il nous semble que davantage de structures pourraient être incluses dans le premier, ce qui permettrait de mieux rendre compte des différentes stratégies utilisées dans le discours LSQ pour exprimer les cas d’ajouts informationnels relatifs à un SN. En considérant toutes les façons d’exprimer la relativisation en LSQ, nous en viendrions peut-être à conclure que le recours à une subordonnée relative enchâssée dans une proposition principale n’est pas la stratégie privilégiée par les signeur·e·s de la LSQ, puisqu’il existe d’autres moyens d’exprimer sémantiquement un ajout informationnel relatif à un SN. D’ailleurs, si cela était avéré, nous aurions potentiellement une explication pour le petit nombre de structures identifiées comme des relatives dans Marqspat (en mettant de côté le facteur du temps qui nous était imparti et en assumant que nous ayons pu omettre de repérer certaines structures). En somme, l’idée ici serait de considérer la relativisation comme une structure sémantique pouvant se réaliser soit par une unité propositionnelle (subordonnée relative), soit par un syntagme adjectival, et peut-être encore par d’autres moyens. Nous laissons ouverte cette piste de réflexion pour des travaux futurs.

## CONCLUSION

Dans ce mémoire, nous avons analysé l'expression de la subordination relative en LSQ afin d'en brosser un premier portrait descriptif. La recension des écrits présentée aux chapitres 2 et 3 sur la subordination et la subordonnée relative dans les langues du monde en général, puis dans les langues des signes spécifiquement, a servi de pierre angulaire à notre recherche pour établir des critères sémantiques et syntaxiques d'identification de la relative en LSQ. Les travaux antérieurs sur la subordonnée dans les langues des signes nous ont par ailleurs amenée à réfléchir à l'approche adéquate pour aborder des données naturelles de la LSQ obtenues en contexte de discours. Ces travaux font état de marqueurs manuels, non manuels, prosodiques et spatiaux indiquant la présence de structures relatives dans les langues des signes ; toutefois, de façon plus générale, les différentes descriptions des langues des signes montrent que la plupart de ces marqueurs ne sont pas propres à l'expression de la relativisation et peuvent être impliqués dans de nombreuses autres structures (Dubuisson, Lelièvre, Parisot *et al.*, 1999). La distribution spatiale joue un rôle grammatical dans les phrases subordonnées, mais également dans les phrases simples : ainsi, ce marqueur n'est pas propre à la relativisation. De même, le marqueur non manuel « sourcils relevés » est attesté dans plusieurs types de structures syntaxiques comme la topicalisation (voir par exemple Coulter, 1978 ; Dubuisson et Miller, 1992 ; Engberg-Pedersen, 1990 ; Wilbur et Schick, 1987) ou l'expression du conditionnel en LSQ (Dubuisson, Lelièvre et Miller, 1999 ; Dubuisson, Lelièvre, Parisot *et al.*, 1999), et n'est donc pas non plus propre aux structures relatives, comme le soulignent Donati et Cecchetto (2011). Pourtant, comme nous l'avons relevé au chapitre 3, plusieurs travaux tendent à conclure que tel ou tel type de marqueur non manuel, puisqu'il est attesté dans la plupart des relatives, constitue un marqueur de relativisation dans une langue donnée.

Ces constats nous ont conduite à la réflexion que nous ne pouvions pas aborder la subordonnée relative en LSQ en cherchant dans notre corpus les marqueurs attestés dans la littérature, puisque cela nous aurait menée d'une part à repérer d'autres structures qui ne sont pas des relatives, et d'autre part à passer à côté des formes que prend naturellement la relative – ce qui est véritablement pertinent dans cette étude –, puisque nous ne savions pas encore quels sont les indices de relativisation en LSQ. C'est pourquoi nous avons abordé le problème à l'inverse : nous avons d'abord repéré les unités propositionnelles se rapportant à un SN dans un rapport sémantique de relativisation, puis nous avons décrit ces structures en termes de type de marques grammaticales réalisant syntaxiquement ce lien de dépendance sémantique. Cette approche rejoint d'ailleurs celle de Keenan et Comrie (1977) : dans l'optique de proposer une

typologie de la subordonnée relative dans les langues du monde, ils proposent de partir d'une définition de la relative la plus universelle possible, essentiellement sémantique, afin de se libérer des contraintes syntaxiques de réalisation du phénomène qui sont propres à chaque langue et qui ne constituent donc pas des propriétés universelles de la subordination relative.

La revue de la littérature que nous avons proposée aux chapitres 2 et 3 nous a également amenée à formuler deux questions de recherche concernant la forme et la fonction des indicateurs de relativisation :

1. La forme des indicateurs de relativisation :
  - a) Y a-t-il présence de signes manuels ayant une fonction de relativisation ?
  - b) Y a-t-il présence de comportements non manuels ayant une fonction de relativisation ?
  - c) Y a-t-il présence de traces spatiales ayant une fonction de relativisation ?
  - d) Y a-t-il présence de contours prosodiques ayant une fonction de relativisation ?
2. Est-ce que ces indicateurs ont des fonctions ou des interprétations sémantiques spécifiques en regard de la structure de relativisation en LSQ ?

Les résultats de notre analyse exploratoire, basée sur la description de 21 structures relatives extraites de discours narratifs en LSQ, ont permis de décrire le comportement manuel, non manuel, spatial et prosodique des éléments de la relative en LSQ. Cette analyse nous a entre autres permis de vérifier les six hypothèses que nous avons formulées en lien avec nos questions de recherche :

### **H1. Forme des indicateurs de relativisation**

H1a. Il n'existe pas de marqueur manuel jouant exclusivement le rôle de subordonnant relatif, mais il est possible que des signes manuels (pointés, classificateurs) soient employés dans les structures relatives afin d'assurer une fluidité syntaxique et référentielle. (Partiellement validée)

H1b. Des marqueurs non manuels sont utilisés pour mettre en relief le contour de la relative et la contraster à la proposition principale. (Validée)

H1c. Marqueurs spatiaux : La proposition principale et la relative sont assignées à des endroits distincts dans l'espace de signation par le recours à des marqueurs d'association spatiale différents. (Partiellement validée)

H1d. Marqueurs prosodiques : Il n'y a pas de pause marquée entre la proposition principale et la relative, et la tenue de certains segments spécifiques du discours joue un rôle dans l'expression de la relativisation. (Partiellement validée)

## **H2. Fonction des indicateurs de relativisation**

H2a. Aucun marqueur employé dans les constructions relatives n'est propre à la relativisation. (Validée)

H2b. Certains marqueurs servent uniquement à indiquer les frontières syntaxiques de la relative à l'intérieur de la proposition complexe. (Validée)

Ainsi, nous avons trouvé qu'il y a effectivement des signes manuels qui servent à construire la trame référentielle et à assurer la cohérence syntaxique dans le discours, mais qu'aucun n'est exclusivement un subordonnant relatif. Sur le plan du marquage non manuel, nous avons montré que c'est la notion de contraste global entre les comportements non manuels superposés à la principale et ceux superposés à la relative qui est pertinente pour distinguer ces deux unités syntaxiques, et qu'aucun de ces indices ne semble pouvoir exprimer la relativisation à lui seul. Concernant le marquage spatial, nous avons constaté que les propositions sont bel et bien distribuées sur des loci distincts dans l'espace de signation, mais que les marqueurs employés pour distribuer chacune d'entre elles sont identiques dans la moitié des cas. Enfin, sur le plan du marquage prosodique, l'absence de pause entre la principale et la relative a été confirmée ; cependant, bien que nous ayons relevé la présence d'indices prosodiques tels que la tenue de signes manuels et le ralentissement dans le rythme de signation, il s'est avéré que le rôle de ceux-ci n'est pas spécifiquement d'exprimer la relativisation. Globalement, à la lumière de nos résultats, nous avons conclu que : i) parmi les indices manuels, non manuels, spatiaux et prosodiques décrits dans notre corpus, certains ont effectivement pour unique fonction d'indiquer des frontières syntaxiques (donc de segmenter le discours) ; ii) aucun ne sert exclusivement à exprimer un sens de relativisation, mais leur présence et leur agencement contribue certainement à exprimer syntaxiquement une relation de dépendance sémantique entre l'unité propositionnelle relative et le SN relativisé.

Si notre démarche nous a permis de répondre à nos questions de recherche, notre étude rencontre tout de même quelques limites. Une importante limite est la taille de notre corpus, formé de seulement 21 structures relatives. En effet, notre petit ensemble de données ne nous a pas permis d'effectuer des inférences statistiques, qui auraient éventuellement pu révéler des patrons de distribution plus complets des différents types de marquage (manuel, non manuel, spatial et prosodique). De plus, nous n'avons pu élaborer sur certains paramètres que nous avons inclus dans notre grille descriptive (la fonction du SN relativisé, le niveau syntaxique d'enchâssement, le type sémantique de relative) puisque nos données ne fournissaient pas une proportion suffisante de chacune des formes que peuvent prendre ces paramètres.

Par exemple, nous n'avions qu'une seule occurrence de SN relativisé dont la fonction est d'être sujet dans la principale contre 20 occurrences de SN objet, et seulement quatre relatives appositives contre 17 restrictives, ce qui ne nous a pas permis d'avancer des hypothèses relativement à ces paramètres. Notre étude présente donc des résultats essentiellement exploratoires et, pour le moment, peu généralisables, mais qui peuvent assurément servir de point de départ pour des travaux futurs basés sur un corpus de plus grande taille.

Par ailleurs, le temps imparti pour notre mémoire ainsi que la multitude de couches d'informations grammaticales présentes dans chaque segment de discours nous ont contrainte à faire des choix concernant les moyens d'analyser nos structures relatives. Concernant le marquage spatial, nous nous sommes tenue à vérifier la spatialisation des propositions principales et relatives les unes par rapport aux autres. Nous croyons toutefois qu'il serait fort intéressant d'inclure une description de la spatialisation de la relative par rapport à sa tête nominale, car cela aurait potentiellement une valeur explicative pour la construction de la structure. Dans le même ordre d'idées, nous croyons que des analyses ultérieures devraient considérer la trace spatiale laissée par la tête nominale comme pouvant réaliser une tête nominale doublée. En effet, nous avons observé au moins un cas dans notre corpus où la tête nominale pourrait, sur la base du marquage spatial, être considérée doublée, mais que nous avons codée « indéterminée » sur la base de la portée des comportements non manuels. La tête est donc articulée dans la principale, mais sa trace – son locus spatial – est repris par un pointé anaphorique dans la relative. Ce cas de figure n'a pas été interprété comme une relative à double tête parce que celle-ci n'était pas articulée deux fois, conformément à ce que propose la définition de la tête doublée fournie en section 2.2.2 du chapitre 2 ; pourtant, la tête est bel et bien présente, d'une certaine façon, dans les deux unités syntaxiques. Par conséquent, il nous semble que le marquage spatial de la subordonnée relative gagnerait à être analysé plus en détails qu'en considérant simplement la spatialisation des propositions.

En outre, nous avons vérifié si l'accessibilité de la tête nominale aurait une incidence sur le nombre et le type de marques présentes dans une structure complexe et sur la tête nominale spécifiquement, mais nos données, peu nombreuses, n'ont pas corroboré cette hypothèse. Une autre piste d'analyse serait de vérifier le marquage en fonction de l'ambiguïté de la tête nominale. Si deux SN désignent un même type d'entité dans le discours mais réfèrent à des individus différents (p. ex. *la femme<sub>a</sub>* et *la femme<sub>b</sub>*, la première étant étudiante et l'autre, professeure) et que l'un d'eux sert de tête nominale, y aura-t-il une différence

dans le type et le nombre de marques employées ? Cette piste d'analyse révélerait peut-être des résultats différents de ceux obtenus au regard de l'accessibilité de la tête.

Enfin, si nos données proviennent d'un corpus de discours plus naturel que celles des études basées sur des tâches d'élicitation de traductions ou de phrases isolées, il demeure que le contexte narratif duquel elles sont issues constitue une tâche d'élicitation encadrée par des consignes et des stimuli. Il serait donc souhaitable de vérifier dans un corpus de discours naturel (par exemple, une conversation spontanée entre des signeur·e·s de la LSQ) si les stratégies de relativisation utilisées sont similaires à celles observées dans notre corpus. De même, des travaux ultérieurs pourraient prendre en considération les caractéristiques sociolinguistiques des participant·e·s, notamment afin de vérifier si les signeur·e·s exposé·e·s au français signé tendent à produire les structures relatives différemment.

En somme, nous croyons que ce mémoire constitue un apport intéressant aux travaux sur la relativisation en langues des signes. D'une part, il a permis de mettre en lumière les limites rencontrées par les analyses reposant essentiellement sur les indices manuels et non manuels impliqués dans les structures relatives et omettant de considérer les principes de contraste et de lien spatial ; en effet, nous avons montré que ces analyses tendent à désigner certains indices précis, isolés comme étant des marqueurs de relativisation, alors que notre analyse suggère qu'il s'agit plutôt d'indices impliqués *notamment* dans les structures relatives, et que la relativisation s'exprime fondamentalement par d'autres moyens syntaxiques et discursifs. D'autre part, ce mémoire constitue un premier portrait de la relativisation en LSQ et peut servir de base à des travaux futurs afin d'investiguer plus en détails, et à l'aide d'un plus grand corpus, les différents indices que nous avons recensés et décrits ici, ainsi que les propositions que nous avons avancées.

## ANNEXE A

### CONVENTION DE TRANSCRIPTION

#### Gloses

SIGNE-SIGNE	Un trait d'union entre deux ou plusieurs gloses est utilisé lorsque le recours à plusieurs gloses françaises est nécessaire pour traduire un signe de la LSQ.
SIGNE+	Le symbole « + » indique qu'un signe a été répété. Le nombre de « + » correspond au nombre de répétitions.
SIGNE---	Le symbole « --- » indique qu'un signe est maintenu. La portée du pointillé indique la durée de la tenue.
PTÉ1	L'étiquette PTÉ1 représente un pointé qui réfère à une entité correspondant à la première personne du singulier.
PTÉ2	L'étiquette PTÉ2 représente un pointé qui réfère à une entité correspondant à la deuxième personne du singulier.
PTÉ3	L'étiquette PTÉ3 représente un pointé qui réfère à une entité correspondant à la troisième personne du singulier. Il peut agir comme pronom ou article.
VERBE	Le signe verbal est toujours écrit à l'infinitif dans les transcriptions.
NOM	Le signe nominal est toujours au singulier dans les transcriptions.
ADJECTIF	Le signe adjectival est toujours au masculin singulier dans les transcriptions.

#### Indices spatiaux et sémantiques

x, y, z, ...	Un indice constitué par une lettre minuscule de la série ..., x, y, z indiquée entre parenthèses à la suite d'une glose (nom, adjectif, déterminant, pronom, classificateur ou verbe) constitue l'indication d'un locus spatial.
a, b, c, ...	Un indice constitué par une lettre minuscule de la série a, b, c, ... entre parenthèses à la suite d'une glose (nom, adjectif, déterminant, pronom, classificateur ou verbe) est un indice sémantique et permet de faire des liens entre les différents signes liés à un même référent.

- 1-, 2-, 3-, ... Un indice constitué par un chiffre de 1 à 6, indiqué avant une glose verbale, dont il est séparé par un trait d'union, indique la personne de l'agent du verbe.
- Tx, Ry, ... Un indice entre parenthèses à la suite d'une glose nominale ou verbale correspond à un comportement non manuel comportant une indication spatiale s'il a la forme Tx (le tronc est incliné vers le locus x) ou Ry (le regard est dirigé vers y).

### Indices de segmentation

- MD L'indication MD au début d'une ligne de transcription en gloses représente les signes qui sont articulés par la main dominante.
- 2M L'indication 2M au début d'une ligne de transcription en gloses représente les signes dont la forme est bimanuelle (qui sont articulés par les deux mains).
- MND L'indication MND au début d'une transcription en gloses représente les signes qui sont articulés par la main non dominante.

### Indices prosodiques

- // Deux barres obliques indiquent la présence d'une pause perceptible dans le discours.
- (ral) L'indication '(ral)' signifie qu'il y a un ralentissement dans le rythme de signation ; le trait souligné indique la portée du ralentissement.

### Comportements non manuels

- sr La mention 'sr' indique la présence et la portée des sourcils relevés.
- sf La mention 'sf' indique la présence et la portée des sourcils froncés.
- yp La mention 'yp' indique la présence et la portée des yeux plissés.
- cv La mention 'cv' indique la présence et la portée du contact visuel avec l'interlocutrice.
- np La mention 'np' indique la présence et la portée du nez plissé.
- (bat) La mention '(bat)' indique la présence d'un clignement des yeux.

hv+

La mention 'hv' indique la présence et la portée d'un hochement de tête vertical. Le nombre de « + » indique le nombre de répétitions du hochement.

## ANNEXE B

### LISTE DES EXEMPLES TIRÉS DU CORPUS ÉTUDIÉ

Exemple (71), (78), (82) et (95), p. 76, 85, 91 et 128

FEMME(Tx) BUOY3:PTÉ1(Tx) [SRC:S'ENNUYER(Tx)] PTÉ3(y)--- REGARDER(x,y) RAMASSER(x,y)  
CL:BILLE(y)+++ RAMASSER(x,y)

'La première femme qui s'ennuyait regarde ses billes et les ramasse.'

Exemple (72), p. 76

FEMME(Tx) CL:TENIR(x) [PTÉ3(x) POMME(x) PTÉ3(x, Ry) AVOIR-L'AIR(Ry) PTÉ3(y) LIEN(x,y) PEINDRE(y)  
ŒUVRE-ARTISTIQUE(y) PTÉ3(y)]

'La femme tient la pomme qui a l'air liée à l'œuvre artistique.'

Exemple (73), p. 79

POUSSER(x) GLISSER [CL:PILE(x) POSS3(y) BUREAU(y) CL:SURFACE-PLATE(y) COIN(y) CL:COIN-BUREAU(y)  
CL:PILE(x)] VCL:PILE-RENVERSER(x,y) PAR-TERRE

'Il pousse et fait glisser la pile, qui était sur le coin de son bureau et se renverse par terre.'

Exemple (74) et (85), p. 79 et 92

DÉBUT ELLE-MÊME(x) FILLE(x) AVOIR-L'AIR(x) RÉFLÉCHIR(x) QUOI [FAIRE(x,y) QUOI---]

'Au début, la fille a l'air de réfléchir à ce qu'elle va faire.'

Exemple (76) et (86), p. 81 et 94

PAS-VOIR(x) PTÉ3(x) LIVRE(x) [PTÉ3(y) FEMME(y) DONNER(x,y) LIRE(y) FINI DÉPOSER(y,x) PAR-TERRE  
C'EST-ÇA(x)] //

'(Il) n'a pas vu les livres que la femme a déposés par terre après les avoir lus.'

Exemple (77), (79) et (91), p. 83, 87 et 121

MD: FEMME(x) COQUETTE(x) GLISSER(x) [BOITE(Ax) S'ÉPARILLER(x, Ty) FILLE(y) PTÉ3(y)

MND: PTÉ3(y)-----

MD: PTÉ3(y) DÉSORDONNER(x)]

'La femme coquette glisse sur les boites éparpillées que la fille a désordonnées.'

Exemple (80), p. 87

COMMENCER PLACER UN GROS VALISE(x) PTÉ3(x) [DANS DÉJÀ BOITE DANS DÉJÀ DANS]

'(Elle) commence à placer (les vêtements) dans une grosse valise, qui contient déjà une boîte.'

Exemple (81), p. 89

MAIS LUI-MÊME(x) PAS-VU(x) PTÉ3(x) AVOIR LIVRE(x) [FILLE(y) PTÉ3(y) AVANT PTÉ3(y) DÉPOSER(y,x)  
CL:TENIR UN PTÉ3(x)++ C'EST-ÇA(x)]

'Mais lui-même n'a pas vu qu'il y a les livres que la fille a déposés.'

Exemple (83), p. 92

FEMME(x) RÉFLÉCHIR(x)--- CHERCHER(x) [QUOI DESSINER(x,y)]

'La femme réfléchit, elle cherche ce qu'elle va dessiner.'

Exemple (84), p. 92

FILLE(x) COMME S'ASSEOIR(x) PENSER(x) [QUOI DESSINER(x,y) C'EST-ÇA(x)] //

'La fille s'assoit, elle pense à ce qu'elle va dessiner.'

Exemple (92), p. 123

PAS-VOIR(x) PTÉ3(x) [CL:BALLE(y) LAINE(y) FIL(y) TRICOTER(y)] ACCROCHER(x) SOULIER(x) POSS3(x)  
HOMME(x)

'(L'homme) n'a pas vu le fil de la balle de laine avec laquelle (la femme) tricote et il accroche son soulier dedans.'

Exemple (93), p. 123

FAIRE-LIEN(x) PRENDRE(x) BOL(x) FRUIT(x) [REGARDER(y,x)]

'(Elle) réalise qu'elle a pris (un fruit) dans le bol de fruits que (l'homme) regardait.'

Exemple (94), p. 124

MD: PRENDRE(x) REGARDER(x) AVOIR-L'AIR(x) FOULARD(y) NOIR(y) À-PEU-PRÈS AVOIR-L'AIR(y)  
MND: CL:MORCEAU-ALLONGÉ(x)-- PTÉ3(y)-----

'(L'homme) regarde le morceau qui a l'air d'un genre de foulard noir.'

## LISTE DES RÉFÉRENCES

- Andersson, L.-G. (1975). *Form and Function of Subordinate Clauses* [Thèse de doctorat]. Université de Göteborg, Suède.
- Andrews, A. (2007). Relative Clauses. *Language Typology and Syntactic Description*, 206- 236. <https://doi.org/10.1017/CBO9780511619434.004>
- Baker, A., van den Bogaerde, B., Pfau, R. et Schermer, T. (Éds.). (2016). *The Linguistics of Sign Languages: An introduction*. John Benjamins Publishing Company.
- Berthiaume, R. et Rinfret, J. (2000). La place du hochement de tête horizontal dans l'expression de la négation en LSQ. *Actes du colloque des étudiants en sciences du langage (CESLa)*, Université du Québec à Montréal.
- Bertin, A., Bat-Zeev Shyldkrot, H. et Soutet, O. (2013). Subordonnants et subordination : Frontières, chevauchements et cas limites. *Langages*, 190(2), 3- 11. <https://doi.org/10.3917/lang.190.0003>
- Blanche-Benveniste, C. (1983). Examen de la notion de subordination. *Recherches sur le français parlé*, 9, 53- 73.
- Blondel, M. et Le Gac, D. (2007). Entre parenthèses, y a-t-il une intonation en LSF ? *Actes du colloque international Syntaxe, interprétation, lexicque des langues signées*, Université de Lille 3.
- Boone, A. (2002). Subordination, subordonnées et subordonnants. *Documents pour l'histoire du français langue étrangère ou seconde*, 29, 11-25. <https://doi.org/10.4000/dhfles.2277>
- Bouchard, D. et Dubuisson, C. (1995). Grammar, Order & Position of Wh-signs in Quebec Sign Language. Dans W. C. Stokoe (Éd.), *Sign Language Studies*, 87 (p. 99- 139). Linstok Press.
- Bouchard, D., Dubuisson, C., Lelièvre, L. et Poulin, C. (1999). Les facteurs articulatoires qui déterminent l'ordre en langue des signes québécoise. *Actes du congrès annuel de l'Association canadienne de linguistique (ACL)*, 63- 74.
- Branchini, C. (2014). *On Relativization and Clefting : An Analysis of Italian Sign Language*, 5. De Gruyter. <https://www.degruyter.com/document/doi/10.1515/9781501500008/html>
- Branchini, C. et Donati, C. (2009). Relatively different : Italian Sign Language relative clauses in a typological perspective. Dans A. Lipták (Éd.), *Language Faculty and Beyond*, 1 (p. 157- 191). John Benjamins Publishing Company. <https://doi.org/10.1075/lfab.1.07bra>
- Cecchetto, C., Geraci, C. et Zucchi, S. (2006). Strategies of relativization in Italian Sign Language. *Natural Language & Linguistic Theory*, 24(4), 945- 975. <https://doi.org/10.1007/s11049-006-9001-x>
- Chénier, G. et James, M.-È. (2014). *Et si Carnior était dans le tronc : Une analyse descriptive comparative des mouvements du tronc impliqués dans la réalisation de structures coordonnées en français et en langue des signes québécoise*. Communication présentée au 81<sup>e</sup> congrès de l'Acfas, Université Concordia.

- Cinque, G. (2020). *The Syntax of Relative Clauses : A Unified Analysis* (1<sup>re</sup> éd.). Cambridge University Press. <https://doi.org/10.1017/9781108856195>
- Coerts, J. (1992). *Nonmanual Grammatical Markers : An Analysis of Interrogatives, Negations and Topicalisations in Sign Language of the Netherlands* [Thèse de doctorat]. Université d'Amsterdam.
- Coerts, J. (1996). Distinction entre les comportements non manuels linguistiques et les comportements non manuels non linguistiques. Dans C. Dubuisson et D. Bouchard, *Spécificités de la recherche linguistique sur les langues signées*, 89 (p. 37- 46). Les cahiers scientifiques de l'Acfas.
- Comrie, B. (1989). *Language Universals and Linguistic Typology—Syntax and Morphology* (2<sup>e</sup> éd.). The University of Chicago Press.
- Coulter, G. (1978). Raised Eyebrows and Wrinkled Noses: The Grammatical Function of Facial Expression in Relative Clauses and Related Constructions. Dans F. Caccamise et D. Hicks (Éds.), *Proceedings of the second National Symposium on Sign Language Research and Teaching* (p. 65- 74).
- Crystal, D. (2003). *A Dictionary of Linguistics and Phonetics* (5<sup>e</sup> éd.). Blackwell Publishing.
- Dachkovsky, S. et Sandler, W. (2009). Visual Intonation in the Prosody of a Sign Language. *Language and Speech*, 52(2- 3), 287- 314. <https://doi.org/10.1177/0023830909103175>
- de Vries, M. (2002). *The syntax of relativization* [Thèse de doctorat]. Université d'Amsterdam.
- Donati, C. et Cecchetto, C. (2011). Relabeling Heads : A Unified Account for Relativization Structures. *Linguistic Inquiry*, 42(4), 519-560. [https://doi.org/10.1162/LING\\_a\\_00060](https://doi.org/10.1162/LING_a_00060)
- Dubuisson, C., Lelièvre, L. et Miller, C. (1999). *Grammaire descriptive de la LSQ. Tome 1 : Le comportement manuel et le comportement non manuel* (2<sup>e</sup> édition, Vol. 1). Presses de l'Université du Québec à Montréal.
- Dubuisson, C., Lelièvre, L., Parisot, A.-M. et Rancourt, R. (1999). Analyse du comportement non manuel « sourcils relevés » dans les interrogatives, les conditionnelles et les topicalisations en langue des signes québécoise. *Actes du congrès annuel de l'Association canadienne de linguistique (ACL)*. [http://lsq.uqam.ca/sites/default/files/ACL99DLPR\\_0.pdf](http://lsq.uqam.ca/sites/default/files/ACL99DLPR_0.pdf)
- Dubuisson, C. et Miller, C. (1992). Les encodages parallèles. Un procédé exclusif aux langues signées. *Protée*, 20(2), 11-22.
- Engberg-Pedersen, E. (1990). Pragmatics of nonmanual behaviour in Danish Sign Language. *SLR*, 87, 15-19.
- Fabb, N. (1999). Relative Clauses. Dans K. Brown et J. Miller (Éds.), *Concise Encyclopedia of Grammatical Categories* (p. 319-324). Elsevier.
- Fauconnier, G. (1994). *Mental Spaces: Aspects of Meaning Construction in Natural Language*. Cambridge University Press.

- Ferrara, L. et Johnston, T. (2014). Elaborating Who's What: A Study of Constructed Action and Clause Structure in Auslan (Australian Sign Language). *Australian Journal of Linguistics*, 34(2), 193-215.
- Gundel, J. (1988). Universals of topic-comment structure. Dans M. Hammond, E. A. Moravcsik et J. Wirth (Éds.), *Studies in Syntactic Typology* (p. 209-240). John Benjamins Publishing Company.
- Haiman, J. et Thompson, S. A. (1984). Subordination in Universal Grammar. *Proceedings of the Tenth Annual Meeting of the Berkeley Linguistics Society*, 510-523.  
[https://www.researchgate.net/publication/287812495\\_Subordination\\_in\\_Universal\\_Grammar](https://www.researchgate.net/publication/287812495_Subordination_in_Universal_Grammar)
- Hartmann, K., Pfau, R. et Legeland, I. (2021). Asymmetry and Contrast: Coordination in Sign Language of the Netherlands. *Glossa: A Journal of General Linguistics*, 6(1), 1-33.  
<https://doi.org/10.16995/glossa.5872>
- Hauser, C. et Geraci, C. (2018). Relative clauses in French Sign Language (LSF): Some preliminary results. *FEAST. Formal and Experimental Advances in Sign Language Theory*, 1, 17-26.  
<https://doi.org/10.2436/20.8050.03.2>
- Herslund, M. (2011). La relative attributive comme cas d'hypotaxe complexe. *Langue française*, 3(171), 89-99. <https://doi.org/10.3917/lf.171.0089>
- Hodge, G. (2014). *Patterns from a signed language corpus : Clause-like units in Auslan (Australian sign language)* [Thèse de doctorat]. Université Macquarie, Australie.
- Hodge, G. et Johnston, T. (2014). Points, Depictions, Gestures and Enactment: Partly Lexical and Non-Lexical Signs as Core Elements of Single Clause-Like Units in Auslan (Australian Sign Language). *Australian Journal of Linguistics*, 34(2), 262-291. <https://doi.org/10.1080/07268602.2014.887408>
- Huddleston, R. D. (1999). Sentence Types and Clause Subordination. Dans K. Brown et J. Miller (Éds.), *Concise Encyclopedia of Grammatical Categories* (p. 329-343). Elsevier.
- Janzen, T. (2004). Space rotation, perspective shift, and verb morphology in ASL. *Cognitive Linguistics*, 15, 149-174.
- Johnston, T. (2013). *Auslan Corpus Annotation Guidelines*.  
[https://media.auslan.org.au/attachments/AuslanCorpusAnnotationGuidelines\\_Johnston.pdf](https://media.auslan.org.au/attachments/AuslanCorpusAnnotationGuidelines_Johnston.pdf)
- Keenan, E. L. et Comrie, B. (1977). Noun Phrase Accessibility and Universal Grammar. *Linguistic Inquiry*, 8(1), 63-99.
- Khristoforova, E. et Kimmelman, V. (2020). Syntax of relativization in Russian Sign Language: Basic features. *Voprosy Jazykoznanija*, 6, 48-65. <https://doi.org/10.31857/0373-658X.2020.6.48-65>
- Kibrik, A. A. (1992). Relativization in Polysynthetic Languages. *International Journal of American Linguistics*, 58(2), 135-157. <https://doi.org/10.1086/ijal.58.2.3519753>
- Kubus, O. (2016). *Relative Clause Constructions in Turkish Sign Language* [Thèse de doctorat]. Université d'Hambourg, Allemagne.

- Langacker, R. W. (2014). Subordination in a dynamic account of grammar. Dans L. Visapää, J. Kalliokoski, et H. Sorva (Éds.), *Contexts of Subordination: Cognitive, typological and discourse perspectives* (p. 17-72). John Benjamins Publishing Company.
- Lehmann, C. (1986). On the typology of relative clauses. *Linguistics*, 24(4), 663-680.  
<https://doi.org/10.1515/ling.1986.24.4.663>
- Lehmann, C. (1988). Towards a typology of clause linkage. Dans J. Haiman et S. A. Thompson (Éds.), *Typological Studies in Language*, 18 (p. 181-225). John Benjamins Publishing Company.  
<https://doi.org/10.1075/tsl.18.09leh>
- Liddell, S. (1978). An introduction to relative clauses in ASL. Dans P. Siple (Éd.), *Understanding language through sign language research* (p. 59-90). Academic Press.
- Liddell, S. (1980). *American Sign Language Syntax*. Mouton.
- Liddell, S. (1995). Real, surrogate and token space: Grammatical consequences in ASL. Dans K. Emmorey et J. S. Reilly (Éds.), *Language, gesture, and space* (p. 19-41). Lawrence Erlbaum Associates Inc.
- Liddell, S. (2003). *Grammar, Gesture, and Meaning in American Sign Language*. Cambridge University Press. [www.cambridge.org/9780521816205](http://www.cambridge.org/9780521816205)
- Lillo-Martin, D. (2006). Sign Language: Syntax. Dans K. Brown (Éd.), *Encyclopedia of Language & Linguistics* (p. 351-353). Elsevier. <https://doi.org/10.1016/B0-08-044854-2/00241-8>
- Metzger, M. (1995). Constructed Dialogue and Constructed Action in American Sign Language. Dans C. Lucas (Éd.), *Sociolinguistics in Deaf Communities* (p. 255-271). Gallaudet University Press.
- Millet, A. (2019). *Grammaire descriptive de la langue des signes française : Dynamiques iconiques et linguistique générale*. UGA Éditions.
- MPIP. (2021). *ELAN (Version 6.2)*. Nijmegen: Max Planck Institute for Psycholinguistics (MPIP), The Language Archive. <https://archive.mpi.nl/tla/elan>
- O'Rourke, T. (Éd.). (1973). *A Basic Course in Manual Communication* (The National Association of the Deaf).
- Padden, C. (1986). Verbs and Role-Shifting in American Sign Language. *Proceedings of the Fourth National Symposium on Sign Language Research and Teaching*, 44-57.
- Parisot, A.-M. (1998). *Description de l'organisation du système des alternances conversationnelles en langue des signes québécoise* [Mémoire de maîtrise]. Université du Québec à Montréal.
- Parisot, A.-M. (2003). *Accord et cliticisation : L'accord des verbes à forme rigide en langue des signes québécoise* [Thèse de doctorat]. Université du Québec à Montréal.
- Parisot, A.-M. (2020). La description de la langue des signes québécoise entre 1988 et 2000. Dans G. Dostie, *Combats pour la linguistique au Québec (1960-2000) : Courants, théories, domaines*, 51. Peter Lang.

- Parisot, A.-M. et Rinfret, J. (2007). Description des formes de l'assignation spatiale en langue des signes québécoise. *Sillexicales*, 5, 91-101.
- Parisot, A.-M., Rinfret, J., Villeneuve, S. et Voghel, A. (2015). Quebec Sign Language. Dans J. B. Jepsen, G. De Clerck, S. Lutalo-Kiingi et W. B. McGregor (Éds.), *Sign Languages of the World* (p. 1-28). De Gruyter. <https://doi.org/10.1515/9781614518174-036>
- Parisot, A.-M. et Saunders, D. (2019). La représentation corporelle dans le discours signé. *Lidil*, 60. <https://doi.org/10.4000/lidil.6893>
- Parisot, A.-M. et Saunders, D. (2022). Character perspective shift sequences and embodiment markers in signed and spoken discourse. *Languages in Contrast*, 22(2), 259-289. <https://doi.org/10.1075/lic.00022.par>
- Penner, M., Yano, U. et Terasawa, H. (2018). Relative clauses in Japanese Sign Language. *Minpaku Sign Language Studies*, 2, 1-24. [https://www.academia.edu/38084242/Relative\\_clauses\\_in\\_Japanese\\_Sign\\_Language\\_2018\\_11\\_01\\_version](https://www.academia.edu/38084242/Relative_clauses_in_Japanese_Sign_Language_2018_11_01_version)
- Pettito, L. et Bellugi, U. (1988). Spatial Cognition and Brain Organization: Clues from the Acquisition of a Language in Space. Dans J. Stiles-Davis, M. Kritchevsky et U. Bellugi (Éds.), *Spatial Cognition: Brain Bases and Development* (p. 299-326). University of Chicago Press.
- Pfau, R. et Steinbach, M. (2005). Relative clauses in German Sign Language: Extraposition and reconstruction. *Proceedings of the North East Linguistics Society*, 35, 507-521.
- Pinsonneault, D. (1994). Verb echoes in LSQ (Langue des Signes Québécoise). *Word-order Issues in Sign Language - Working Papers*, 113-131.
- Piron, S. (2017). *Grammaire française – Perfectionnement* (Vol. 2). DeBoeck Supérieur.
- Poulin, C. et Miller, C. (1995). On Narrative Discourse and Point of View in Quebec Sign Language. Dans K. Emmorey et J. S. Reilly (Éds.), *Language, Gesture, and Space* (p. 381-402). Cambridge University Press.
- Radford, A. (2019). *Relative Clauses: Structure and Variation in Everyday English*. Cambridge University Press. <https://doi.org/10.1017/9781108687744>
- Rinfret, J. (2009). *L'association spatiale du nom en LSQ : Formes, fonctions et sens* [Thèse de doctorat]. Université du Québec à Montréal.
- Sandler, W. (2012). Visual Prosody. Dans R. Pfau, M. Steinbach et B. Woll (Éds.), *Sign Language: An International Handbook* (p. 55-76). De Gruyter Mouton.
- Saunders, D. (2016). *Description des structures de représentation corporelle en langue des signes québécoise chez des locuteurs sourds langue première et langue seconde* [Mémoire de maîtrise]. Université du Québec à Montréal.

- Tang, G. et Lau, P. (2012). Coordination and Subordination. Dans R. Pfau, M. Steinbach et B. Woll (Éds.), *Sign Language: An International Handbook* (p. 340-365). De Gruyter Mouton.
- Van Valin, R. D. et LaPolla, R. J. (1997). *Syntax: Structure, Meaning, and Function*. Cambridge University Press. <https://doi.org/10.1017/CBO9781139166799>
- Villeneuve, S. et Parisot, A.-M. (2016). Procédés d'activation et de suivi de la référence dans un discours interprété en langue des signes québécoise. *Glottopol*, 27, 141-163.
- Voghel, A. (2016). *Le système des verbes à classificateur de la langue des signes québécoise* [Thèse de doctorat]. Université du Québec à Montréal.
- Wilbur, R. (2017). Internally-headed relative clauses in sign languages. *Glossa: A Journal of General Linguistics*, 2(1), 1-34. <https://doi.org/10.5334/gjgl.183>
- Wilbur, R. et Schick, B. S. (1987). The Effects of Linguistics Stress on ASL Signs. *Language and Speech*, 30, 301-323.